

ALGÉRIE-UA-LIBYE

M. Djerad achève une visite à Brazzaville où il a pris part au Sommet sur la Libye

P. 24

TIZI-OUZOU :

Appel au président de la République pour visiter la wilaya

P. 3

GRÈVE DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE :

Les parents d'élèves appellent à faire preuve du sens des responsabilités

P. 24

SOMMET DE L'UA SUR LA LIBYE À BRAZZAVILLE L'AFRIQUE S'AFFIRME SUR LA GESTION DU CONFLIT

Le 8^e Sommet du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, qui s'est achevé ce week-end à Brazzaville, avec la participation du Premier ministre Djerad, en qualité de représentant du président Tebboune, a été

l'occasion pour le continent africain de reprendre la main sur ce dossier, notamment par l'élaboration d'une feuille de route visant une solution politique négociée entre les parties en conflit. Fidèle à sa position de neutralité vis-à-vis

du conflit et de solidarité bienveillante à l'égard du peuple libyen, l'Algérie soutient la démarche et se déclare prête à recevoir les frères libyens et à accompagner les efforts de bons offices.

P.p 14-24 **DKnews**



COLLECTIVITÉS LOCALES

"Nouvelles méthodes de gestion pour répondre rapidement aux attentes des citoyens"

P. 3

AQUACULTURE:

Examen des moyens de renforcer la coopération entre les Ressources en eau et la Pêche

P. 4

LAIT EN SACHET :

"Les marges bénéficiaires à l'origine des perturbations de la distribution"

P. 4

SANTÉ

**GROSSESSE
Bien dormir prévient les risques d'obésité du bébé**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (6^È ET DERNIÈRE JOURNÉE) :

L'USMA et la JSK pour l'honneur

P. 21



ALGÉRIE-LIGUE ARABE

Prix de l'excellence arabe de la performance culturelle pour l'Algérie

P. 16

MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME :
Capture d'un terroriste candidat à l'exécution d'un attentat kamikaze à Alger.**

P. 24

SOUSCRIPTION À L'IFU ET À LA TVA/TAP POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES : Les délais reportés



Le délai de souscription de la déclaration de l'IFU (Impôt forfaitaire unique) ainsi que celui de la déclaration des recettes au titre de la TAP et de la TVA pour les professions libérales ont été reportés à des dates ultérieures, indique jeudi le ministère des Finances.

Il est porté à la connaissance des contribuables relevant de l'Impôt forfaitaire unique (IFU) que le délai de souscription de la déclaration spéciale, fixé initialement au 1^{er} février 2020, conformément aux dispositions de l'article 50 de la loi de finances 2020, modifiant et complétant l'article 1 du Code des procédures fiscales (CPF), est reporté à une date ultérieure", précise le ministère dans un communiqué.

D'autre part, les contribuables exerçant une activité non commerciale (profession libérale), définie à l'article 2 de la loi de finances pour 2020, sont tenus de souscrire la déclaration mensuelle série G n 50 uniquement en matière d'IRG/salaires, la déclaration des recettes professionnelles au titre des impositions TAP et TVA, étant reporté à une date ultérieure.

EAU/ALIMENTATION/SÉCURITÉ

Oran : inscription d'un projet sécurisant l'opération d'alimentation en eau potable

Un projet sera bientôt lancé à Oran pour sécuriser l'opération d'alimentation en eau potable et mettre un terme aux coupures répétées qu'a connues la wilaya dernièrement, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Les causes des coupures d'eau répétées ont été diagnostiquées à travers des interventions à différents niveaux, a-t-on fait savoir, ajoutant que la nouvelle opération a été inscrite à l'intitulé du secteur des ressources en eau d'Oran en vue de sécuriser la wilaya de manière définitive en AEP. Il s'agit, selon la même source, du projet de réalisation d'une deuxième conduite, indépendante de l'actuelle, pour le transfert de l'eau de la station de dessalement de l'eau de mer de la Mactaa (est d'Oran) vers les réservoirs principaux. Ce projet, d'un coût de 1,5 milliard DA, devra résoudre définitivement le problème des coupures d'eau enregistrées durant les dernières années, a-t-on souligné.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE À ALGER

Poursuite de la campagne initiée par la Gendarmerie nationale

La campagne de sensibilisation à la sécurité routière lancée par le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger en direction des conducteurs des véhicules de transport de voyageurs et de marchandises se poursuit jusqu'au 8 février prochain à travers les différentes gares routières et les arrêts de bus dans le territoire de la wilaya d'Alger, a fait savoir dimanche ce corps de sécurité.

Lancée le 25 janvier courant, cette campagne de sensibilisation cible les conducteurs professionnels au niveau des différentes gares routières et des arrêts de bus afin de les sensibiliser à la responsabilité qui leur incombe, tout en les exhortant à être l'exemple, en vue de réduire le nombre des graves accidents de circulation, les pertes en vie humaine qui en découlent, et leurs conséquences fâcheuses sur la famille et la société.

Le communiqué indique que les agents de la Gendarmerie nationale tendent, à travers cette campagne qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des objectifs fixés par le Commandement de la Gendarmerie nationale concernant la sécurité routière, sous le slogan "La conduite professionnelle est une sécurité et une responsabilité", à "élever le degré de conscience des conducteurs, mettre en exergue leurs responsabilités à l'égard des usagers de la route et les sensibiliser quant au nécessaire respect des règles de la circulation routière, notamment les infractions dangereuses, à l'instar de l'excès de vitesse, du non-respect de la distance de sécurité des dépassements dangereux.

TRANSPORT/AÉRIEN/ SOCIAL/GRÈVE

Air Algérie: perturbations de vols suite à une grève du personnel navigant



Le programme des vols de la compagnie nationale, Air Algérie, a enregistré jeudi matin des perturbations, en raison de la grève du personnel navigant de la compagnie entamée au niveau de l'aéroport d'Alger, a-t-on appris de la Direction de la communication d'Air Algérie.

«Sept (7) vols vers plusieurs destinations, programmés dans la matinée du jeudi ont été bloqués à cause de ce mouvement de grève entamé sans préavis», a indiqué la même source.

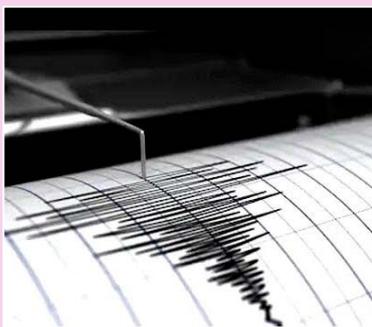
Une cellule de suivi a été mise en place au niveau de la compagnie aérienne afin de suivre la situation.

a-t-on ajouté.

Des revendications d'ordre salariale et social ont été exprimées par le personnel navigant, a fait savoir la même source.

ALGÉRIE/SÉISME

Secousse tellurique de 3,4 degrés enregistrée à Biskra (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude 3,4 sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 11h57 dans la wilaya de Biskra, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 kilomètres au Sud-Est de Djemorah, précise la même source.

Secousse tellurique de 3,7 degrés enregistrée à Jijel (CRAAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3,7 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 14h52 dans la wilaya de Jijel, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 kilomètres au Sud-Est d'El Aouana dans la même wilaya, précise la même source.

VILLES/SÉCURITÉ

Jijel : bientôt des caméras de surveillance à travers la ville (Sûreté de wilaya)



Des caméras de prévention et de surveillance seront prochainement installées à travers de nombreuses artères de la wilaya de Jijel, a annoncé jeudi le chef de Sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire de police Djamel Eddine Bousoltane.

S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de l'année 2019 des services de ce corps sécuritaire, le même officier a indiqué que toutes les procédures administratives relatives à l'installation de ces équipements ont été achevées en plus de l'identification des endroits où ces caméras seront implantées.

Selon ce même commissaire, 486 lieux répartis à travers la wilaya verront l'installation de 1.600 caméras dont 308 au chef-lieu, au niveau de 151 points de contrôle, en attendant le lancement «prochainement» de l'opération de montage et de fixation des caméras.

Des caméras consacrées à la lecture des plaques d'immatriculation des véhicules aux entrées et sorties de la ville de Jijel en vue de détecter des véhicules suspects et recherchés, seront également installées, a ajouté la même source.

S'agissant du volet communication, 233 campagnes de sensibilisation autour de la sécurité routière, des dangers de la drogue et des substances psychotropes et la mauvaise utilisation de l'Internet et des réseaux sociaux, ciblant la catégorie des jeunes, en particulier les élèves des établissements scolaires ont été organisées durant la même période à l'initiative des services de ce corps de sécurité, a signalé la même source.

MER/ESPÈCES/DÉCOUVERTE

Oran : la présence du poisson lapin signalé sur les côtes de Bousfer

La présence du poisson lapin, toxique et dangereux pour la santé humaine, a été signalée sur les côtes de Bousfer (Oran), a averti la direction de l'Environnement de la wilaya. La directrice locale de l'Environnement, Samira Dahou a indiqué à l'APS que la présence de ce poisson, dont la consommation peut être mortelle pour l'être humain, a été confirmée pour la première fois sur les côtes oranaises. "Des pêcheurs sont tombés sur ce poisson, qui en plus d'être toxique, est une espèce invasive qui dévore les algues des fonds marins" nécessaires à la survie de nombreuses espèces marines, a-t-elle expliqué, ajoutant que les pêcheurs ont remis un poisson lapin pêché de 2,8 kg à l'association écologique marine Barbarous.



Le SG de cette dernière, Amine Chakouri, a indiqué pour sa part que la présence du poisson lapin sur la côte oranaise a été confirmée par des pêcheurs, qui ont remis un spécimen à l'association.

Le poisson remis à l'association a une longueur de 40 cm et un poids de 2,8 kg.

Il a été pêché à la ligne à une profondeur de 30 m au large de Bousfer, a-t-il précisé.

Les deux responsables ont mis en garde les citoyens contre le danger que représente cette espèce pour la vie humaine, appelant les professionnels de la mer à s'abstenir de la pêcher et de la commercialiser.

COLLECTIVITÉS LOCALES

L'adoption de nouvelles méthodes de gestion pour répondre rapidement aux attentes des citoyens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a exhorté jeudi à Tlemcen sur la nécessité d'adopter de nouvelles méthodes de gestion pour répondre aux attentes des citoyens.

Présidant la cérémonie d'installation du nouveau wali de Tlemcen Mermouri Amoumene en remplacement d'Ali Benyaïche, le ministre a souligné, dans une brève allocution, qu' "il est demandé aux nouveaux chefs de l'exécutif d'adopter de nouvelles méthodes de travail en coordination avec tous les acteurs, notamment les élus et la société civile, afin de répondre dans les plus brefs délais aux préoccupations des citoyens dans l'optique d'améliorer leurs conditions de vie et relancer le développement local". M Beldjoud a ajouté, à ce titre,



que Tlemcen est une ville importante et occupe une position stratégique, d'où la nécessité de relever les défis

contenus dans la feuille de route du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. "Notre

pays vit dans la sécurité et la stabilité grâce aux efforts consentis par l'Armée populaire nationale et les corps de sécurité, a-t-il souligné, avant de préciser que "toutes les conditions sont réunies pour accomplir notre mission convenablement". Le ministre qui a présidé la cérémonie d'installation du nouveau wali, au niveau du siège de l'APW, en présence des autorités locales et les représentants de la société civile, a appelé tous les responsables, les élus et la société civile d'accompagner efficacement le nouveau wali dans sa nouvelle mission.

CONSEIL DE LA NATION:

Le groupe parlementaire du RND soutient les efforts visant à l'édification d'une Algérie nouvelle

Le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) au Conseil de la nation a affirmé, jeudi, sa disponibilité "à mettre ses capacités au service des efforts nationaux visant l'édification d'une Algérie nouvelle et la concrétisation des revendications du peuple algérien".

Le groupe parlementaire a indiqué dans un communiqué que son adhésion à cette démarche émane "de sa conviction des enjeux et défis nobles relevés par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en vue d'édifier

une Algérie nouvelle qui réponde aux revendications du peuple algérien exprimées durant son mouvement pacifique (hirak) et qui reflète les espoirs et objectifs de nos chouhada et les fidèles enfants de la patrie", soulignant sa détermination à œuvrer pour la concrétisation de cette démarche, à commencer par les priorités de l'heure, à savoir l'amendement de la Constitution.

C'est pourquoi, poursuit la même source, le groupe parlementaire du RND "de par sa position au sein du

Conseil de la nation, est disposé à mettre ses capacités au service de tous les efforts nationaux nobles pour atteindre ces objectifs". Le groupe parlementaire du RND a exprimé "son soutien au président du Conseil de la Nation par intérim, le moudjahid Salah Goudjil, d'autant que l'Algérie s'apprête à connaître d'importantes échéances politiques dans lesquelles le Conseil aura un rôle à jouer, notamment le débat du Plan d'action du gouvernement et l'examen de textes juridiques dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles".

Le groupe parlementaire du FLN suit avec "grand intérêt" les efforts du Président Tebboune

Le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) du Conseil de la nation suit avec "grand intérêt" les efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à "répondre aux aspirations des citoyens pour construire une Algérie nouvelle, forte et unifiée", a-t-il indiqué jeudi dans un communiqué.

Tout en disant apprécier les efforts du Président Tebboune, le groupe

parlementaire du FLN du Conseil de la nation a exprimé, dans le communiqué, "son entière et totale disponibilité à s'inscrire dans le cours normal des travaux du Conseil de la nation". Il a salué, à cette occasion, "les efforts déployés par le Moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la nation par intérim, pour assurer la pérennité et la stabilité du Conseil dans les moments difficiles que l'Al-

gérie a récemment traversés". Le groupe parlementaire du FLN a, par la même occasion, réitéré son engagement à continuer à œuvrer et travailler avec M. Goudjil "en prévision des prochaines et importantes échéances nationales notamment celles relatives au plan d'action du gouvernement et du projet de révision de la constitution", lit-on dans le communiqué.

EL-OUED :

Départ d'une caravane d'aide humanitaire vers les camps de réfugiés sahraouis

Une caravane de solidarité acheminant 260 tonnes d'aides humanitaires s'est ébranlée d'El-Oued vers les camps de réfugiés sahraouis, a-t-on appris auprès de la Fondation de fraternité algéro-sahraouie. La caravane, qui a pris le départ mercredi soir, achemine des aides diverses, notamment des fruits et légumes, des denrées alimentaires et des couvertures, à bord d'une douzaine de camions de gros tonnage, a indiqué à l'APS le président de la Fondation, Abdallah Ghourabi.

L'initiative entre dans le cadre d'un programme de soutien humanitaire arrêté par la Fondation de fraternité algéro-sahraouie en direction du peuple sahraoui et visant à raffermir les liens de fraternité et de solidarité entre les deux peuples, a-t-il souligné.

Selon M. Ghourabi, la programmation de cette première caravane pour l'année en cours a été décidée au lendemain d'une visite effectuée dernièrement par une délégation de la Fondation dans les camps de réfugiés sa-



raouis, lors de laquelle ils ont perçu les conditions de vie difficiles endurées par les sahraouis, qui nécessitent une aide de solidarité multiforme pour atténuer leurs souffrances.

Des souffrances qui, a-t-il expliqué, sont dues à "la faiblesse des aides internationales destinées au peuple sahraoui", à un point tel que "le réfugié

sahraoui ne dispose aujourd'hui pas des besoins les plus élémentaires".

M. Ghourabi a assuré, par ailleurs, que la Fondation de fraternité algéro-sahraouie organisera prochainement, en coordination avec des associations, d'autres caravanes humanitaires dans les camps sahraouis en vue d'alléger leurs souffrances.

TIZI-OUZOU :

Appel au président de la République pour visiter la wilaya

Des organisations de jeunesse et de la société civile locale ont appelé jeudi à Tizi-Ouzou le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à visiter la wilaya pour sa première sortie au niveau national.

Les organisateurs de cette rencontre abritée à l'hôtel Ittourar, à la sortie Sud de la ville, ont lancé un "appel solennel" au président de la République pour "faire de la wilaya de Tizi-Ouzou sa première destination au niveau national" et en faire "le point de départ de la concrétisation de ses promesses et engagements". Une visite dont la wilaya, est-il ajouté "qui a beaucoup donné à l'Algérie à travers son Histoire, a grandement besoin pour secouer l'état léthargique de son développement et la doter de projets à même de permettre de relancer son essor économique et social au profit des populations".

La nouvelle réalité engendrée par les élections présidentielle du 12 décembre dernier constitue, "une étape nouvelle qui ouvre la voie à l'édification d'une nouvelle république réclamée par l'ensemble du peuple algérien dans le cadre de l'unité et des constances nationales" ont soutenu les rédacteurs de l'appel.

A cet effet, et conscients, ont-ils souligné, que "le processus de réformes engagées par le président de la République émane d'une conviction et une volonté sincères", ils ont appelé "l'ensemble des forces vives de la société à se rassembler autour du programme du président de la République et contribuer à l'enrichissement et au développement du projet national".

Dans cet esprit, un appel est également lancé à l'ensemble de la société civile pour "participer au dialogue et à la concertation entre les différentes sensibilités de la société pour renouer la confiance entre les institutions de l'Etat et le peuple" et aussi "permettre à la jeunesse d'accéder aux postes de commandes et contribuer à la construction de l'Algérie nouvelle. Saluant, en outre, "le rôle prépondérant de l'armée nationale populaire (ANP) dans la préservation et la défense du pays", les organisateurs de cette rencontre ont insisté sur "l'impératif de sa consolidation des institutions de l'Etat et du rassemblement autour de l'institution militaire, rempart contre toutes les tentatives visant l'Algérie".

CONSULTATIONS SUR LE PLAN D'ACTION DE L'ENERGIE:

M. Arkab reçoit l'expert Nourredine Leghliel

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a reçu jeudi à Alger, l'expert international pétrolier et boursier algérien, établi en Suède, Nourredine Leghliel, dans le cadre des réunions de consultation visant l'implication des compétences algériennes dans la mise en œuvre du plan d'action sectoriel, indique un communiqué de ce ministère. Cette entrevue, qui s'est déroulée au siège du ministère, entre dans "le cadre de la concertation du secteur de l'énergie avec les experts et les compétences algériens résidents et non-résidents en vue de promouvoir le développement du domaine minier national qui recèle des potentialités énormes mais qui reste sous-exploité", a précisé la même source. A cette occasion, le ministre a souhaité "la contribution de ces compétences dans la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement notamment dans le secteur de l'énergie, appelé à connaître un important essor notamment dans les domaines des énergies renouvelables et dans les hydrocarbures, et qui ouvre de nouvelles perspectives pour le partenariat et l'investissement", a ajouté le communiqué. M. Arkab a mis l'accent, en outre, sur l'importance de mettre l'expérience et l'expertise acquises par ces experts, notamment à l'international en faveur du développement de l'économie nationale. De son côté, M. Leghliel a salué cette initiative et s'est dit "disposé à mettre son expérience et son expertise pour contribuer à l'effort national pour réaliser le développement économique et social de notre pays".

COMMERCE - INDUSTRIE

M. Rezig se réunit avec les producteurs de la filière céramique

Le ministre du Commerce Kamel Rezig a rencontré, jeudi, en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur Aïssa Bekkai, les producteurs de la filière céramique, et ce dans le cadre de la série de rencontres de concertation avec les différents acteurs du Secteur, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

Les deux ministres ont entendu un exposé présenté par les membres de cette filière sur l'état de la production et le taux de couverture de la demande nationale, ainsi que les résultats des mesures de sauvegarde mises en place par l'Etat pour protéger le produit national, en l'occurrence le Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) mis en oeuvre début 2019 et ses répercussions sur le producteur et le consommateur.

Assurant que le Gouvernement poursuivra les mesures de sauvegarde et de promotion du produit national, pour peu que le producteur local s'engage à assurer un produit répondant aux normes internationales de qualité et à des prix compétitifs, M. Rezig a mis en garde contre toutes pratiques tendant à monopoliser le marché ou d'augmenter les prix.

Le Premier responsable du secteur a également abordé la nouvelle stratégie adoptée par le secteur du Commerce concernant la mise en place d'un fichier national de chaque produit et opérateur économique, à même de faciliter l'opération de vulgarisation et de promotion du produit national au double plan national et international. Il a appelé, à cette occasion, les opérateurs économiques d'augmenter le volume des investissements, particulièrement, dans les régions du Sud qui sont le prolongement vers l'intérieur du continent africain, un marché prometteur, notamment après l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le ministre a également invité les opérateurs à contacter leurs homologues libyens qui ont demandé à importer les produits de la filière céramique lors de leur participation au Forum d'affaires algéro-libyen, organisé récemment par la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI).

50^{ÈME} VENDREDI**Appel à la consécration de la démocratie et solidarité avec le peuple palestinien**

Des groupes de citoyens sont sortis à Alger et dans d'autres villes du pays pour le 50^{ème} vendredi consécutif dans des marches pacifiques pour réitérer leur attachement à la consécration de la démocratie et exprimé leur solidarité avec le peuple palestinien au lendemain de l'annonce du prétendu plan de paix américain pour le règlement du conflit palestinien-israélien.

Les manifestants qui étaient moins nombreux, par rapport aux vendredis passés, se sont rassemblés sur les lieux habituels, en l'occurrence la Place Maurice Audin, la Grande-Poste et le boulevard Amirouche, où un important dispositif sécuritaire était déployé, ont constaté des journalistes de l'APS. Brandissant l'emblème national, les marcheurs ont repris les slogans habituels appelant à l'édification d'un Etat de droit, consacrant la justice et la souveraineté du peuple, ainsi que la poursuite de la lutte contre la corruption. Ils ont, par ailleurs, brandi le drapeau palestinien en signe de solidarité avec cette cause et dénoncé l'initiative américaine appelée "l'accord du siècle". Dans d'autres villes du pays, des manifestants, peu nombreux contrairement aux vendredis précédents, ont marché pour exprimer leur attachement à leurs revendications portant principalement sur la nécessité de poursuivre les réformes politiques répondant aux attentes du peuple, a-t-on constaté.

Des groupes de citoyens ont marché également à Blida, Chlef, Médéa et Ain Defla pour appeler au respect de la souveraineté nationale et l'instauration d'un dialogue avec les représentants du Hirak. Des citoyens ont aussi manifesté à Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdes et Bejaia pour réclamer la "rupture" avec les pratiques de l'ancien système, ainsi que la poursuite de la lutte contre la corruption et le respect des libertés.

Il en est de même pour l'Est du pays où des citoyens par petits groupes sont sortis à Constantine, Oum El Bouaghi, Guelma, Sétif, Annaba, Skikda et Mila, appelant à poursuivre la lutte contre la corruption et préserver la unité nationale, tout en exprimant leur soutien au peuple palestinien et leur rejet des dispositions injustes du plan de paix américain pour le Proche-Orient.

Dans l'Ouest du pays, des groupes de citoyens ont manifesté à Oran, Tlemcen, Mostaganem, El-Bayadh et Mascara, scandant des slogans pour un Etat démocratique et social et pour une justice indépendante et la poursuite de la lutte contre la corruption.

Les manifestants ont également exprimé leur soutien au peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupation israélienne et son droit à l'instauration de son Etat indépendant avec pour capitale Al-Qods Echarif.

ALGÉRIE/ENVIRONNEMENT

M. Al Sid Cheikh rencontre les associations activant dans le domaine de l'environnement saharien

Le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a tenu jeudi une rencontre nationale avec les associations et représentants de la société civile activant dans le domaine de l'environnement saharien, indique un communiqué du ministère l'Environnement et des Energies renouvelables.

"Cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence des cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre des recommandations du Président de la République portant sur l'ouverture des canaux de communication directe avec les citoyens et la société civile", précise la même source.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre délégué a passé en revue les perspectives de l'environnement saharien en Algérie,



avant d'ouvrir le débat sur les différentes préoccupations et visions des représentants des associations concernant les questions actuelles liées à l'environnement ainsi que les idées et les solutions proposées qui se sont cristallisées dans une série de recommandations. Au terme de la rencontre, M. Al Sid Cheikh a réaffirmé "l'intérêt particulier qu'il accorde aux recommandations et conclusions de cette rencontre", conclut le communiqué.

AQUACULTURE

Examens des moyens de renforcer la coopération entre les Ressources en eau et la Pêche

Les ministres des Ressources en eau, Arezki Berraki et de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi ont fait état, jeudi à Alger, de la volonté de leurs secteurs respectifs de développer des programmes d'aquaculture dans les barrages afin de contribuer au soutien de la production nationale de poissons.

Lors d'une réunion de travail regroupant les cadres des deux ministères, MM. Ferroukhi et Berraki ont examiné les moyens de développer le domaine de l'aquaculture continentale et la possibilité de s'orienter vers de nouveaux modes d'élevage, en sus des défis qui pourraient se poser à ce type d'investissements.

Cette réunion, ont affirmé les deux ministres vise la cristallisation de programmes et la mise en place d'une feuille de route pour chaque secteur permettant d'avoir une large perspective des modèles et les modalités d'exploitation de différentes ressources pour le développement de la production.

M. Berraki a estimé que cette réunion était une occasion pour échanger autour du projet de développement de la pêche conti-

nentale au niveau des barrages et retenues d'eau et le renforcement de la coordination entre les deux secteurs afin que les investissements soient pertinents et bien ciblés.

Pour ce faire, le ministre a préconisé l'implication des organismes et établissements publics relevant du secteur dans ces activités à travers des investissements bénéfiques, pouvant constituer des revenus supplémentaires et une solution pour l'amélioration de leur situation financière.

Il a assuré, à ce propos, que tous les efforts seront mobilisés pour accompagner ces investissements et garantir un suivi continu à travers la poursuite de la tenue des rencontres entre les cadres des deux secteurs, afin de bénéficier des avis des experts et d'examiner les faits auxquels pourraient faire face ces projets.

Le secteur des Ressources en eau compte 81 barrages, d'une capacité globale de 8,274 milliards de m³ d'eau, et 65 petits barrages, d'une capacité de 4361,22 millions m³, ce qui représente une assiette importante aux activités d'aquaculture, a-t-il poursuivi. Pour sa part, M. Ferroukhi a mis en avant le dé-

sir de son secteur de développer davantage le partenariat dans ce domaine, en s'orientant vers de nouveaux modes d'élevage dans les barrages.

Il a souligné, à cet égard, l'importance de la formation et de l'accompagnement technique des opérateurs dans ce domaine ainsi que du développement de ce mode de production qui peut être orienté à l'avenir vers l'exportation et la fabrication d'autres produits dans le cadre des activités de transformation.

Le secteur oeuvre à élargir l'aquaculture notamment dans les zones sahariennes, permettant la valorisation des ressources en eau disponibles, le développement des fermes aquacoles et l'exploitation des énergies renouvelables.

Les deux parties ont proposé l'élaboration d'études détaillées sur les barrages existant vu qu'ils sont différents en termes de type, de composition d'eau et de caractéristiques naturelles, outre la création d'une filière chargée de la gestion des investissements.

Les deux ministres ont évoqué également les aspects juridiques pouvant constituer un obstacle à la concrétisation ou le retard

dement de plusieurs projets ainsi que l'élaboration d'un plan de travail pour lever ces obstacles.

Selon les données présentées durant la réunion, les activités aquacoles continentales sont réparties sur 26 barrages et 35 opérateurs, dont 9 barrages (12 opérateurs) à l'est du pays, 8 barrages (10 opérateurs) au centre et 9 autres (13 opérateurs) à l'ouest, avec une production de 313,64 tonnes durant 2019.

Barrages: taux de remplissage de 63,6 %

Les mêmes données font état d'un taux de remplissage des barrages de 63,6%, dont 50 barrages en situation "confortable", 20 barrages à plus de 80% et 6 autres à 100%. Vingt-trois (23) barrages sont exploités pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation, 12 pour l'irrigation et 28 pour l'approvisionnement en eau potable uniquement. Pour ce qui est du volume d'eau mobilisé durant 2019, il a atteint 1703,2 millions m³, dont 1123,6 millions m³ en eau potable et 579,6 millions m³ pour l'irrigation.

A noter que le nombre des barrages au niveau national est passé de 13 barrages en 1962 à 81 barrages en 2020.

Vers de nouvelles dispositions en faveur de l'agriculture saharienne

De nouvelles dispositions seront prochainement prises en faveur de la promotion de l'agriculture saharienne afin de permettre à cette activité de contribuer à la sécurité alimentaire du pays et à la réduction des importations, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari.

A l'occasion d'une réunion regroupant des cadres du secteur, des représentants des chambres d'agriculture et des directeurs des services agricoles au niveau des wilayas du Sud, à laquelle était présent le ministre délégué chargé de l'agriculture saharienne et des montagnes, Foued Chehat, M. Omari a fait savoir que les dispositifs liés au développement de l'agriculture saharienne seront adaptés et mis à niveau avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de développer les filières stratégiques comme celles du lait et des céréales. Selon le ministre,

ces mesures interviennent suite aux instructions du président de la République, en faveur du développement de l'agriculture saharienne et montagnaise via des mesures structurelles ainsi que des mesures de facilitation et de soutien, notamment au profit des jeunes des zones sahariennes et frontalières. "Il s'agit de faire le point sur la réalité des problématiques posées et les opportunités de dynamiser les capacités productives de ces wilayas, dans le cadre des instructions du président de la République", a expliqué M. Omari. Il s'agit également, a-t-il poursuivi, de prendre les dispositions nécessaires pour promouvoir ces zones sahariennes ayant un impact sur la population notamment au niveau des zones frontalières, afin de contribuer à la sécurité alimentaire du pays et au développement des exportations. Pour sa part, M. Chehat a fait savoir que cette réunion de travail avait pour but

d'évaluer les problématiques auxquelles font face les investisseurs et les agriculteurs des zones sahariennes et montagneuses. Selon lui, ces problématiques ne sont pas uniquement liées au foncier, à l'eau et à l'électricité, mais également à la commercialisation et au stockage des produits agricoles. "Des problématiques aussi existent concernant la valorisation des produits agricoles dans le Sud", a-t-il fait observer. Pour ce faire, le ministre délégué a mis en exergue les avantages dont disposent les zones sahariennes du pays "qu'il faudra exploiter de manière intelligente pour développer une agriculture durable au service du pays".

"Le Sahara est capable de nous aider à réduire de manière importante la facture des importations en comblant les déficits que l'on a en matière de céréales et de lait et d'huile alimentaire", a-t-il estimé.

COMMERCE/AGRICULTURE/LAIT

Lait en sachet : les marges bénéficiaires à l'origine des perturbations de la distribution

Les perturbations enregistrées dans la distribution du lait en sachet subventionné sont dues aux lacunes du cadre régissant la production et la distribution de cette matière stratégique, notamment en termes de marges bénéficiaires des distributeurs et des commerçants, estiment des opérateurs du secteur.

Dans ce contexte, le président de la Fédération nationale des distributeurs du lait, Farid Oulmi a indiqué à l'APS que le problème c'est les marges bénéficiaires "très faibles" des distributeurs.

Soulignant que cette marge "ne dépasse pas les 90 centimes par sachet", il a affirmé que ce taux qui n'a pas beaucoup changé depuis près de 20 ans constitue actuellement un grand problème pour les opérateurs.

Il a expliqué, dans ce sens, que des distributeurs sont contraints à des déplacements à d'autres wilayas en raison de l'absence des laiteries dans toutes les régions du pays, et que "les marges bénéficiaires actuelle ne permettent pas de couvrir les coûts du transport". Néanmoins, il a estimé que "les distributeurs sont tenus d'assurer la disponibilité du lait en sachet subventionné au prix fixé au profit des consommateurs", assurant que la question "est actuellement examinée au niveau du ministère du Commerce et les marges seront revues sans impact sur le prix codifié du lait en sachet".

De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, a appelé à une reconsidération de la répartition des laiteries à travers le territoire national de manière à mieux couvrir les besoins des citoyens et à réduire le coût du transport. Il a également jugé nécessaire de rouvrir les laiteries actuellement fermées.

À ce propos, M. Boulouar a souligné l'impératif respect des cahiers des charges entre les distributeurs et les transformateurs, qui modifient par



fois les quantités convenues, créant des perturbations dans la distribution. Il a prôné, en outre, l'intensification du contrôle sur les laiteries pour s'assurer que la poudre de lait subventionné soit exclusivement employée dans la production de lait en sachets et non d'autres produits.

"Il n'y a pas de grève des distributeurs", a assuré, M. Boulouar, estimant que "la grève n'a plus de raison du moment que les autorités se sont engagées à ouvrir le chantier des marges bénéficiaires".

La solution réside dans la révision de la politique de subvention

Pour le président de l'ANCA, la solution à ce phénomène "récurrent", à moyen et long termes, réside dans la révision du mode de subvention des produits de base à travers la libéralisation progressive des prix et l'octroi direct des aides aux catégories vulnérables.

Pour sa part, le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), Khaled

Soualmia, a réfuté jeudi l'existence d'un quelconque problème d'approvisionnement en lait, précisant que les laiteries avaient reçu leurs quotas entiers.

Il a ajouté que les stocks stratégiques de lait sont suffisants pour approvisionner le marché national pendant six (6) mois, faisant savoir que l'Algérie avait multiplié ses importations de poudre de lait au cours des dix (10) dernières années pour atteindre 180.000 tonnes en 2019 contre 90.000 en 2009.

Il a affirmé, dans ce sens, que le problème se pose au niveau des chaînes de production et de distribution. Pour se pencher sur cette problématique, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a tenu mercredi des réunions avec les parties directement concernées, dont le directeur général de l'ONIL et des représentants de la Fédération nationale des distributeurs de lait et de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), avec lesquels il abordé le phénomène de la spéculation, le

détournement de la destination de la poudre de lait et l'augmentation illégale du prix du sachet de lait subventionné. M. Rezig a, à cette occasion, affirmé "l'engagement du Gouvernement à protéger les droits des citoyens, notamment les catégories vulnérables directement concernées par les produits subventionnés", prévenant que "nul intervenant dans la chaîne d'importation, de production, de transport, de distribution ou de vente n'a le droit d'instrumentaliser une question qui touche directement à la subsistance des Algériens".

Le ministre s'est, d'ailleurs, dit entièrement disposé à discuter de tous les problèmes récurrents, en coordination avec les autres secteurs concernés, afin de les examiner au niveau du Gouvernement dans les plus brefs délais. Toujours dans le cadre de ses efforts, le ministre du Commerce a présidé jeudi, en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur Aïssa Bekkai, une réunion de la Commission nationale de suivi et de facilitation de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation.

Lors de cette réunion, à laquelle ont également pris part des représentants du Groupe industriel des productions laitières (Giplait) et de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), M. Rezig a appelé à associer tous les intervenants dans les filières concernées pour une meilleure maîtrise de la chaîne de production et de distribution en vue de garantir un approvisionnement régulier du marché en produits de base, surtout subventionnés.

ENTREPRISES/STARTUPS

Le premier prix du programme ELIP remis à Smart Farm

Le premier prix du entrepreneurship, leadership and innovation program (ELIP) a été décerné, jeudi soir à Alger, à Smart Farm, une startup en cours de création pour son développement d'un collier-intelligent permettant la modernisation des modes et méthodes de l'élevage bovin.

Le prix a été remis à la jeune fondatrice de cette startup, Assia Lekhal, lors de la cérémonie de remise des prix du projet ELIP, un programme initié, a profité des étudiants algériens désirant créer leur startup, par le réseau entrepreneurial global (REG) et financé par les Etats-Unis dans le cadre du programme Middle East Partnership Initiative (MEPI). Activant dans l'agri-technologie, Smart Farm, de la wilaya de Tizi-Ouzou, a présenté un collier-intelligent qui détecte les pics de chaleur durant la reproduction et les maladies chez les vaches laitières pour les transmettre à une application qui récolte ces données au niveau du smartphone de l'éleveur lui permettant de réagir et soigner ses vaches.

Le deuxième prix a été attribué à la startup Skygate, spécialisée dans les systèmes informatiques et lancée par le jeune Baghdad Hireche de la wilaya d'Oran. La startup NOD, spécialisée dans le domaine électronique a arraché le troisième prix qui a été attribué à son fondateur, Moussa Bousshaba de la wilaya de Tlemcen. Les membres du jury, composé d'entrepreneurs et d'experts indépendants, ont attribué un quatrième prix, en guise de "coup de cœur", à HAN-DITOUR, une startup de la wilaya de Sétif, lancée par la jeune Djamilia Touabet, pour son développement d'une application facilitant le tourisme et le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Le détenteur du premier prix bénéficiera d'une formation de "plusieurs mois" aux Etats-Unis, prise en charge par le Conseil d'affaires Algero-américain, a indiqué sa représentante, Mme Amel Benaïssa.

Pour sa part, la présidente du REG, Mme Fatima Rachedi, a expliqué que ELIP, qui est un programme de formation et d'accélération de startup, a permis depuis 2018 de la formation de près de 1900 étudiants issus de 23 wilayas du pays. Ces étudiants ont bénéficié d'une assistance et d'un accompagnement par des équipes de coaches, d'experts, de mentors et de quelques 295 volontaires, en collaboration étroite avec les partenaires de l'écosystème local et national, tout au long du processus de création de la start-up, depuis l'idée, jusqu'à sa transformation en projet à fort potentiel, a-t-elle ajouté. Mme Rachedi a souligné que dans le cadres de ce programme 24 start-ups ont été créées, plusieurs projets ont été brevetés ou sont en voie de l'être, 160 projets de start-ups étaient en maturation, 57 processus de maturation avancés, 250 business modèles élaborés, 60 partenariats conclus et 700 idées innovantes recensées. Présent à la cérémonie, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, John P. Desrocher, a indiqué que son pays considère que l'entrepreneuriat et les startups comme "la pierre angulaire" de l'économie et les moteurs de l'innovation, ajoutant que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le Gouvernement algérien reconnaissent également l'importance des startups et l'entrepreneuriat. Evoquant "l'importance", soulignée par M. Tebboune, de l'esprit de l'entrepreneuriat pour le développement de l'économie algérienne, M. Desrocher, a salué la création de deux départements ministériels, celui des startups et celui des incubateurs, au sein du gouvernement algérien. Pour sa part, la représentante du premier ministre, Mme Fatima Slimani, a indiqué qu'une agence nationale de numérique, composée de représentants des secteurs concernés, sera mise en place avant la fin du semestre courant pour le développement de ce domaine et son intégration dans l'économie nationale.

Elle a également annoncé que l'Algérie a adhéré à l'initiative Smart Africa, regroupant une trentaine de pays africain, afin de permettre à l'Algérie de se positionner au niveau international grâce au soutien de l'Etat et à son potentiel dans ce domaine, particulièrement les compétences et les capacités dont jouissent les jeunes algériens en la matière.

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Créer des structures spécialisées au sein des institutions et des entreprises

La mise en place d'une stratégie d'intelligence économique s'avère indispensable pour améliorer la compétitivité tant de l'entreprise algérienne que de l'économie nationale, a souligné, jeudi à Alger, l'experte Célia Ayoub, préconisant la création de structures entièrement dédiées à cette activité au sein des institutions et des entreprises.

Intervenant lors d'une table ronde organisée par l'Institut national des études de stratégies globales (INESG), sur le thème "intelligence économique : enjeux stratégiques et opportunités pour l'Algérie", l'experte en intelligence économique a appelé à utiliser le renseignement économique pour aider les entreprises algériennes à renforcer leur compétitivité dans le cadre de la politique tracée par les pouvoirs publics pour sortir de la dépendance des exportations des hydrocarbures. S'exprimant devant des directeurs centraux de ministères en charge des secteurs économiques (commerce, industrie, énergie, finances...), ainsi que des chercheurs universitaires et des cadres de l'INESG, Mme Ayoub a recommandé aux autorités publiques de créer des structures centralisées d'intelligence économique et d'encourager une culture d'intelligence économique à tous les niveaux de la société. La promotion d'une diplomatie économique et la négociation de partenariats

gagnant-gagnant, incluant le transfert technologique, ont été ainsi suggérées comme des outils indispensables dans le cadre de cette démarche qui sera pilotée par une structure nationale de veille et de diffusion d'informations stratégiques.

La mise en place d'une telle approche "aidera l'Algérie à mieux anticiper et à mieux protéger son économie vis-à-vis de la concurrence internationale", a souligné l'experte.

Face à l'ampleur et à la rapidité des mutations actuelles (économiques, sociales, culturelles, technologiques...) et aussi à l'exacerbation de la concurrence entre les nations pour l'accès où la préservation des marchés et des ressources, l'intelligence économique est devenue incontournable pour soutenir la stratégie de rayonnement et de puissance des pays, soutient Mme Ayoub.

Pour étayer ses propos, elle a cité la politique de protectionnisme défendue par les Etats-Unis à l'encontre de la Chine, l'autre superpuissance économique.

Le conflit sur la téléphonie de la 5^e génération auquel nous assistons aujourd'hui entre les groupes américains et chinois est un cas illustratif sur l'enjeu de disposer d'une politique de veille et de collecte de données, a-t-elle relevé, en soulignant que l'intérêt de maîtriser cette technologie

(5G) porte sur les capacités de stockage des données des utilisateurs. Partant de ce constat, Mme Ayoub a estimé que l'Algérie, en adoptant une stratégie d'intelligence économique, allait encourager le "patriotisme économique" et renforcer la "souveraineté nationale" sur la protection des données. Lors des débats, plusieurs participants ont été unanimes à souligner les transformations "profondes" de l'économie mondiale qui ont engendré de nouveaux défis en matière de défense des intérêts économiques nationaux. "À l'ère des nouvelles guerres économiques et des stratégies de domination défendues par certaines puissances, il y a lieu de réfléchir une meilleure approche pour trouver sa place", a fait remarquer un cadre du ministère de l'Industrie, déplorant le retard accusé par l'Algérie en la matière. D'autres intervenants ont exhorté les pouvoirs publics à se doter d'une loi-cadre permettant de sécuriser les informations économiques du pays et de mettre un terme aux réseaux qui collectent les données du pays au profit de bureaux d'études internationaux et agences étrangères.

Appelée également le renseignement économiques, l'intelligence économique comprend l'ensemble des outils et pratiques permettant la collecte d'informations en vue d'une prise de décisions rationnelle.

BREXIT/GB/UE/ACCORD

Négociations commerciales: L'UE sera "lucide et ferme" avec Londres (Charles Michel)



Le Royaume-Uni, qui sort ce vendredi de l'Union européenne, reste "un partenaire, un pays ami", mais l'UE sera "très lucide et très ferme" dans ses négociations avec Londres, a affirmé le président du Conseil européen, Charles Michel.

"Le message que nous donnons pour cette négociation qui va démarrer afin d'organiser la relation future entre l'Europe et la Grande-Bretagne est très simple: nous souhaitons garder la relation la plus étroite possible dans tous les domaines, mais plus la Grande-Bretagne voudra diverger des standards européens, moins elle aura accès au marché intérieur européen", a-t-il prévenu sur RTL. "Quand on n'appartient plus au club de l'Union européenne, il y a des conséquences", a-t-il fait valoir. "La Grande-Bretagne n'est pas un adversaire, c'est un partenaire, c'est un pays ami" mais "nous sommes très lucides et très fermes: dès lors que la Grande-Bretagne voudrait développer une stratégie de dumping pour tenter de faire mal aux économies européennes, nous n'accepterons pas", a-t-il insisté.

Londres souhaite faire aboutir ces négociations pour déterminer ses futurs rapports avec l'UE en matière commerciale, de sécurité ou de pêche en un temps record, avant la fin de l'année, et exclut toute prolongation de la transition au-delà de 2020.

"C'est un délai bref", a souligné Charles Michel.

"Nous savons qu'il y a une possibilité, pourvu que les deux parties le souhaitent, et c'est trop tôt pour pouvoir le dire aujourd'hui, de prolonger la période des négociations.

Nous verrons au fur et à mesure quelle attitude nous adopterons".

"Le fait que pour la première fois depuis la création de l'Union européenne, un pays important, la Grande-Bretagne, décide de quitter, c'est un moment plutôt triste", a commenté le président du Conseil européen.

Toutefois, estime-t-il, "le traité de divorce qui a été signé il y a peu de temps sonne comme un radio réveil pour l'Union européenne".

Les pays européens "sont prêts à se retrousser bien plus les manches pour tenter davantage de coopérer, de travailler ensemble pour devenir demain les champions de l'économie verte (...), pour progresser beaucoup en matière d'agenda digital et (...) être beaucoup plus maîtres de notre propre sécurité", a-t-il assuré.

ZONE EURO

Fort ralentissement de la croissance à 1,2% en 2019 (Eurostat)

La croissance économique a nettement ralenti dans la zone euro en 2019, pour s'établir à 1,2%, contre 1,8% en 2018 et 2,4% en 2017, a annoncé vendredi l'Office européen des statistiques Eurostat.

Ce chiffre est un peu meilleur que les dernières prévisions de la Commission européenne, qui avait anticipé en novembre une croissance de 1,1% pour 2019.

Bruxelles doit publier un nouveau chiffre à la mi-février. Au quatrième trimestre par rapport au troisième, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) a elle stagné dans la zone euro, à 0,1%, a précisé Eurostat.

La croissance des pays ayant adopté la monnaie unique reste plombée comme l'an passé par plusieurs incertitudes, à commencer par les menaces protectionnistes assénées tout au long de l'année par le président américain Donald Trump, dont le mandat arrive bientôt à son terme. L'incertitude sur la nature de la relation future entre l'UE et le Royaume-Uni après le Brexit, qui se concrétisera vendredi soir, ont aussi eu un impact sur l'activité.

Eurostat a par ailleurs annoncé vendredi une accélération de l'inflation en janvier dans la zone euro à 1,4%, un chiffre qui reste très en deçà de l'objectif de la BCE (un peu moins de 2%).

Ce taux de 1,4% est conforme aux attentes des analystes interrogés par Factset.

En décembre, l'inflation dans les 19 pays de la monnaie unique était de 1,3%.

PÉTROLE

Le Brent proche des 59 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole étaient stables vendredi, les investisseurs accueillant favorablement des mesures de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) non restrictives pour les échanges et des rumeurs autour d'une réunion avancée de l'Opep.

Ce matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 58,47 dollars à Londres, en hausse de 0,31% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 0,35% à 52,32 dollars.

La veille, le Brent et le WTI ont respectivement perdu 2,5% et 2,2%, après avoir touché des plus bas depuis octobre à 57,71 dollars et 51,66 dollars aux alentours de 18h00 GMT.

Les investisseurs "sont rassurés par la décision de l'OMS de ne pas restreindre les voyages et les échanges avec la Chine", a estimé un analyste, des recommandations "qui sont des bonnes nouvelles pour le pétrole", a ajouté un autre. L'OMS a averti jeudi que les restrictions à la circulation des personnes et des biens pendant une urgence de santé publique pourraient s'avérer "inefficaces", perturber la distribution de l'aide et plomber l'économie des pays touchés.

L'organisation a toutefois déclaré que l'épidémie du nouveau coronavirus



constituait "une urgence de santé publique de portée internationale".

Le nombre de patients contaminés approche désormais les 10.000 en Chine continentale (hors Hong Kong et Macao), dépassant l'épidémie de Sras (Syndrome respiratoire aigu sévère) en

2002-2003. Les marchés se font également l'écho de la possibilité que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se réunisse plus tôt que prévu, pour tenter d'ajuster au mieux et au plus vite leur production afin de soutenir les prix de l'or noir.

CHINE/FMI

Coronavirus: le FMI surveille "en temps réel" l'impact potentiel sur l'économie

Le Fonds monétaire international surveille "en temps réel" les développements du nouveau coronavirus en Chine, a indiqué jeudi son porte-parole, soulignant que l'impact sur l'économie mondiale dépendra notamment de la durée de l'épidémie.

"Au FMI, nous surveillons cette situation de très près.

Nous examinons les indicateurs économiques en temps réel", a expliqué Gerry Rice lors d'une conférence de presse, notant que, pour le moment, c'est la Chine qui en subissait les impacts "directs" en raison des confinements et des fermetures provisoires d'entreprises.

Et ce, au moment de la semaine du Nouvel an chi-

nois.

"Si les chaînes d'approvisionnement mondiales étaient systématiquement affectées ou si les marchés financiers mondiaux étaient considérablement touchés par une incertitude croissante, alors évidemment, l'impact serait plus important", a-t-il ajouté, relevant un possible effet de contagion dans toute l'Asie.

"A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer cela.

C'est quelque chose que nous ferons en temps voulu.

Pour l'heure, c'est trop prématuré".

Le FMI avait dévoilé le 20 janvier ses dernières prévisions pour l'économie mondiale, tablant alors sur une

reprise (+3,3% après +2,9% en 2019), grâce notamment à la pause dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

Mais il avait alors prévenu que cette reprise était fragile et qu'un regain d'incertitude pourrait contrarier le rebond. L'impact du nouveau coronavirus "dépendra beaucoup de la manière dont la maladie va se comporter", à quelle vitesse et à quel point elle se propage", a poursuivi Gerry Rice.

Il a souligné que dans la province de Hubei, épicentre de l'épidémie et qui compte pour 4,5% du PIB chinois, "l'activité économique avait considérablement diminué".

Selon lui, les effets devraient toutefois être "temporaires" et "réversibles"

quand le virus faiblira, et à mesure que les routes et aéroports vont rouvrir, les personnes pourront retourner travailler et les entreprises rattraper leur travail.

"Il y a beaucoup d'incertitude (...) L'impact général sur l'économie chinoise dépendra du temps qu'il faudra pour revenir au point d'inflexion" du virus, a-t-il expliqué. Le porte-parole du FMI a enfin rappelé que lors de l'épisode du Sras, l'impact sur la croissance annuelle avait été "relativement faible", le virus ayant été contenu "relativement rapidement". Le syndrome respiratoire aigu sévère (Sras) avait touché 8.000 personnes et fait 774 morts en 2002/2003.

CROISSANCE EN AFRIQUE

La BAD prévoit 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021

La croissance économique en Afrique s'est maintenue à 3,4% en 2019 et devrait s'accroître à 3,9% en 2020 et 4,1% en 2021, a indiqué la Banque africaine de développement (BAD), soulignant que cela représenterait une baisse par rapport aux performances plus élevées du passé. Les déterminants fondamentaux de la croissance s'améliorent également avec un déplacement progressif de la consommation privée vers les investissements et les exportations, indique la BAD dans son rapport annuel sur "les perspectives économiques en Afrique", présenté jeudi au siège de la Banque à Abidjan.

Pour la première fois en une décennie, l'investissement a contribué pour plus de la moitié à la croissance du continent, contre moins d'un tiers pour la consommation privée.

Cependant, le rapport montre que la croissance n'a pas été inclusive.

A peine un tiers des pays africains ont réalisé une croissance inclusive, en réduisant à la fois la pauvreté et l'inégalité. Et d'ajouter que malgré les progrès de ces dernières décennies,

l'Afrique serait toujours en retard dans ces deux domaines par rapport aux autres régions en développement.

Ainsi, les politiques publiques devraient inclure des mesures pour améliorer à la fois la quantité et la qualité de l'éducation et pour mettre les politiques éducatives en cohérence avec les besoins du marché du travail.

Cela exige d'élargir l'accès aux écoles dans les zones éloignées, de renforcer les incitations à l'investissement dans l'éducation, de bâtir un système éducatif tiré par la demande et répondant aux besoins des employeurs, d'investir dans la nutrition pour aider les enfants les plus pauvres, et de développer les capacités en matière de science, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) et de technologies de l'information et de la communication (TIC).

Concernant les inégalités dans l'éducation, la BAD en appelle à un universalisme progressif dans la dépense éducative, donnant une grande priorité aux couches pauvres et défavorisées ainsi qu'à l'enseignement de base, dont les retombées sociales sont les plus

élevées. Le rapport montre qu'il y a une forte complémentarité entre les dépenses publiques en éducation et celles en infrastructures, car les gains d'un investissement dans ces deux secteurs dépassent largement ceux d'un investissement dans un seul d'entre eux. L'efficacité des dépenses publiques en éducation est plus faible en Afrique que dans les pays asiatiques en développement et émergents.

Il y a cependant une bonne nouvelle : une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques en éducation, qui représente aujourd'hui 58% pour l'enseignement primaire, permettrait aux pays africains de pratiquement réaliser la scolarisation universelle dans le primaire sans aucune augmentation des dépenses. Les principales politiques susceptibles d'améliorer l'efficacité de la dépense et la qualité de l'éducation comprennent la conduite d'audits et d'examen des dépenses publiques en éducation, l'amélioration de la qualité des enseignants et le recours à un financement basé sur les performances.

EAU/ALIMENTATION

Mila : hausse de la dotation moyenne en eau potable par habitant à 136 litres/jour en 2019

La dotation moyenne en eau potable par habitant dans la wilaya de Mila a connu une hausse durant l'exercice 2019 en atteignant 136 litres par jour, a-t-on appris, jeudi, de la direction des ressources en eau (DRE).

Le résultat obtenu est jugé «satisfaisant» même si l'alimentation en eau reste encore «insuffisante» dans certaines régions de la wilaya, a précisé le responsable du bureau du service public d'alimentation en eau potable (AEP) Lamia Zerizer.

«La mise en exploitation du barrage de Beni Haroun depuis l'année 2007 et la réalisation de plusieurs opérations visant l'amélioration de la distribution de l'eau potable sont des facteurs ayant favorisé cette augmentation», a fait savoir cette responsable.

Mme Zerizer a expliqué dans ce même contexte que les opérations de réfection du réseau d'alimentation en eau potable, à travers 30 communes sur les 32 que compte la wilaya de Mila et l'élimination des fuites d'eau ayant permis d'éradiquer les ma-



ladies à transmission hydrique (MTH), figurent parmi les projets réalisés.

La même source a également fait remarquer que durant l'année précédente, les projets entrepris dans ce domaine ont permis la réalisation et la mise en service de

505 réservoirs d'eau d'une capacité globale de plus de 184.000 m³, 100 forages en plus d'autres projets similaires en cours de concrétisation dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) et de la Caisse de garantie et de solidarité

des collectivités locales.

D'autres opérations portant extension et réalisation de nouveaux réseaux à travers 57 mechtas réparties sur 18 communes de Mila ont été concrétisées durant la même période, a encore précisé la même source, ajoutant que des actions analogues ciblant 16 zones rurales relevant des communes de Grarem Gouga et de Chigara sont en cours.

Selon Mme Zerizer, les investissements programmés, réalisés et en cours sont «importants», mais les problèmes de gestion et les lourdes charges résultant du pompage de l'eau, les agressions sur les réseaux ainsi que la réalisation de certains projets d'approvisionnement en eau par des secteurs non spécialisés, constituent, selon elle, des facteurs affectant négativement le rendement dans ce domaine.

PROMOTION ADRAR

Mesures opérationnelles pour développer l'élevage camelin

Une batterie de mesures opérationnelles a été prise par les pouvoirs publics pour promouvoir l'élevage camelin à travers le pays, a indiqué, jeudi à Adrar, le président du Conseil interprofessionnel de la filière cameline.

«Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a pris une série de mesures opérationnelles pour accompagner et promouvoir cette filière, dont la wilaya d'Adrar est l'un des pôles», a assuré Abdelkader Touissat, lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé, au siège de la direction des services agricoles, les professionnels de la filière, des chameliers, des représentants d'associations et d'organismes partenaires.

Pour préserver cette activité, le ministère a lancé un large recensement des effectifs camelins, à travers des actions numérisées, en vue de permettre de répondre aux attentes des éleveurs et des chameliers, et du secteur en général, a-t-il fait savoir.

Selon l'intervenant, le Conseil interprofessionnel de la filière cameline s'emploie, sur instructions du ministère, et avec le concours de divers organismes en rapport avec la filière, la direction des services agricoles (DSA), l'inspection vétérinaire et l'office interprofessionnel des céréales (OIC), à actualiser et assainir le fichier des chameliers, selon un plan d'action sur le terrain, pour élaborer une carte électronique délimitant les aires de pacage et contrecarrer les faux éleveurs tendant à tirer profit du soutien destiné à cette activité.

Le directeur de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya d'Adrar a signalé que ses services, membres de la commission de wilaya chargée de la mise en œuvre de ces mesures, s'attelle à agir sur le terrain pour assainir les listes des éleveurs et cerner les lacunes entravant la promotion de cette activité.

L'opération requiert, a-t-il dit, du temps eu égard à l'étendue de la région et l'éloignement des pâturages en zones éparpillées servant d'aires de transhumance du cheptel camelin.

Le cheptel camelin fait face actuellement à un manque de pâturages, déplore le même responsable qui révèle, par ailleurs, l'intention de la Chambre de soulever, en coordination avec le Conseil interprofessionnel de la filière cameline, une requête pour l'approvisionnement «en urgence» des éleveurs en aliments de bétail.

Le président de l'antenne régionale du Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS), Mouni Dahmane, a mis en relief les efforts fournis pour cerner et prendre en charge les préoccupations des éleveurs et aplanir les contraintes rencontrées dans le cadre de l'élevage camelin, en signalant que l'étude élaborée se trouve au niveau des services du ministère de tutelle.

L'étude porte sur la réalisation d'une carte électronique pour déterminer les zones pastorales, en vue de discerner les activités pastorales de celles agricoles, de délimiter les aires de pacage, d'identifier les zoonoses affectant le cheptel camelin, et de cerner les difficultés rencontrées par les éleveurs en matière d'approvisionnement en aliments de bétail et de protection de la santé animale.

Selon l'intervenant, la concertation avec les chameliers devra être permanente pour informer ces derniers des résultats des études et recueillir les nombreuses préoccupations et suggestions pour améliorer les conditions de cette activité.

L'inspecteur vétérinaire auprès de la DSA d'Adrar, Ayache Bahous, a estimé, de son côté, que cette rencontre a été mise à profit par les intervenants, notamment les chameliers, pour s'enquérir des efforts des pouvoirs publics, notamment en matière d'approvisionnement en vaccins et autres produits de prévention, dans le cadre du programme national de suivi du cheptel camelin, et fournis par le laboratoire régional vétérinaire de la wilaya de Laghouat.

Les chameliers de la wilaya d'Adrar ont, pour leur part, appelé à prendre toutes les mesures réglementaires pour la promotion de cette activité pastorale, à travers l'assainissement des listes des éleveurs, en vue d'assurer la distribution, en toute transparence et équité, des quotas d'aliments, tout en valorisant la démarche préconisée par le ministère de tutelle pour lancer le recensement numérisé du patrimoine camelin vivant dans la région.

La région frontalière de Bordj Badji Mokhtar (Sud d'Adrar) s'appête à accueillir la 24^{ème} édition de la manifestation annuelle «la fête du dromadaire», prévue entre les 24 et 26 février prochain.

Placé sous le signe de «le caméléid, richesse et patrimoine», cette manifestation vise à mettre en exergue la vocation pastorale de la région au service de l'économie nationale et de s'enquérir de près des conditions d'accompagnement et de promotion de cette activité.

APB

ANGEM DE SÉTIF

Financement de 1.275 dossiers en 2019

L'Agence nationale de gestion des micros crédits (ANGEM) de la wilaya de Sétif a financé durant l'année 2019 un total de 1.275 dossiers relatifs à des projets présentés par des jeunes, en majorité des femmes au foyer, pour la création de micros projets, a-t-on appris du directeur local de cette agence, Badreddine Boudjelal. «Ces projets ont

été financés à hauteur de près de 87 millions de dinars», a indiqué mercredi ce même responsable à l'APS, précisant qu'il a été procédé à ce titre au financement de 1.132 projets pour l'achat de matière première et 143 autres projets dans le cadre d'un montage financier triangulaire ayant permis la création de 1.418 nouveaux postes d'emploi. Se-

lon M. Boudjelal, 74,27% des projets financés concernent des femmes activant dans les domaines de l'agriculture, l'artisanat, la couture et la pâtisserie, entre autres.

Le nombre de dossiers éligibles pour un financement est évalué à 1.478 dossiers durant l'année 2019 dont 1.140 dossiers pour l'achat de la matière première, a fait savoir le même

responsable faisant état de 1.617 dossiers déposés auprès de l'ANGEM durant cette même période.

Cette formule connaît un réel engouement de la part des jeunes qui bénéficient dans ce cadre d'un financement ne dépassant pas 100.000 DA pour l'acquisition de la matière première, a souligné la même source.

MILA

Programme de plantation de plus de 250 hectares d'oliviers en zones montagneuses

La conservation des forêts de la wilaya de Mila a élaboré au titre de l'exercice 2020 un programme de plantation de plus de 250 ha d'oliviers à travers les zones montagneuses, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution.

Le programme est destiné à la population des zones montagneuses de la wilaya de Mila, qui compte 22 communes sur 32 situées en zones montagneuses, notamment les jeunes agriculteurs qui disposent de surfaces évaluées entre 0,5 et 1 ha, a précisé le chargé de communication au sein de

cette direction, Saâdi Boulâaras, soulignant que chacun des agriculteurs bénéficiera entre 55 et 110 arbustes.

L'exécution de ce programme a été confiée à l'entreprise régionale du génie-rural Aurès à travers la réalisation des projets de la wilaya de Mila qui prendra en charge par la suite les travaux d'entretien et d'irrigation, a indiqué la même source, faisant savoir que cette opération qui sera entamée le mois de février prochain se poursuivra jusqu'au 22 mars 2020.

Ce programme, a affirmé M. Bou-

laâaras, vise à soutenir les habitants des régions montagneuses et contribuera à atteindre l'autosuffisance, la création de l'emploi, ainsi que l'encouragement de l'investissement dans le domaine agricole à l'instar de la plantation d'arbres fruitiers et d'oliviers.

La wilaya de Mila dispose actuellement d'une superficie estimée à 12.000 ha réservés aux oliviers dont une partie importante est répartie sur les zones montagneuses du Nord de la wilaya, a signalé la même source.

MOSTAGANEM

Mise en exergue de l'importance de réguler et de moraliser les pratiques de communication en cyberspace

Les participants au sixième colloque international sur la valeur dans les études d'information universitaires, qui a pris fin jeudi à Mostaganem, ont mis en exergue l'importance de réguler et de moraliser les pratiques de communication dans le cyberspace.

Au terme de cette rencontre de deux jours, ils ont recommandé d'activer l'appareil de régulation et de contrôle de la scène médiatique, qui connaît des mutations rapides et sans précédent, de réviser

les lois et textes réglementaires encadrant l'exercice journalistique et de les adapter à la nouvelle donne, notamment en matière de cyberspace.

Le comité de recommandations a appelé les professionnels à respecter les règles et l'éthique de la profession journalistique, à améliorer les contenus sur les réseaux sociaux et à promouvoir leur qualité et leur valeur tout en évitant la diffamation, en respectant la vie privée et en rejetant le discours de haine.

Il a proposé aux chercheurs dans le domaine des sciences de l'information et de la communication d'activer des études qualitatives sur les nouveaux médias et leur relation avec les valeurs, à s'intéresser aux changements du cyberspace et à se conformer aux principes de l'éthique. Les participants ont appelé les médias à former des professionnels (journalistes et professionnels de l'information) sur le respect des valeurs en tant que règles à défendre

comme un bien moral commun.

Ont participé à ce colloque organisé par le laboratoire «Etudes en communication, informations et analyse du discours» de la Faculté des sciences sociales de l'université «Abdelhamid Ibn Badis», des universitaires et chercheurs de plusieurs universités du pays et d'autres pays arabes dont la Tunisie, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, la Palestine et la Jordanie.

CHLEF

Une personne percutée mortellement par un train



Une personne (quadragénaire) est décédée jeudi à Chlef après avoir été percutée par un train de transport de voyageurs «Coradia» assurant la liaison Oran-Alger au niveau de Hay Essalam, au centre de la ville, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus jeudi aux environs de 18H00mn au niveau de Hay Essalam, au centre de la ville de Chlef, en vue d'évacuer la victime (42 ans) qui a rendu l'âme sur place, a précisé la même source.

La dépouille de la victime a été transportée à la morgue de l'hôpital d'Ouled Mohamed.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident, a ajouté la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 34 morts et 181 blessés en une semaine

Trente-quatre (34) personnes sont décédées et 181 autres ont été blessées dans 100 accidents de la route survenus entre le 21 et le 27 janvier en cours, à travers le territoire national, a indiqué jeudi un bilan des services de la Gendarmerie nationale. Une baisse du nombre des accidents a été enregistrée par rapport à la semaine dernière (-9), soit un taux de 8,26%, ainsi que de celui des morts (-19), soit un taux de 35,85% et celui des blessés (-41), soit un taux de 18,47%.

Les wilayas de Blida et de Médéa viennent en tête de ce bilan macabre avec 7 accidents chacune, suivies de Bouira et Laghouat avec 6 accidents chacune. Les principales causes de ces accidents sont dues aux automobilistes (83%), aux piétons (8%) et à l'état des véhicules (8%), en sus d'autres facteurs liés à l'état des routes, à l'environnement, à l'excès de vitesse, aux dépassements dangereux et au non-respect de la distance de sécurité, a précisé le même bilan.

CONSTANTINE 53.000 comprimés psychotropes et arrestation de 10 individus



Les services de la sûreté de la wilaya de Constantine ont saisi quelque 53.000 comprimés psychotropes et procédé à l'arrestation de 10 personnes dans trois opérations distinctes, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La même source a précisé que les services de sécurité sont parvenus, à travers trois opérations différentes, à mettre un terme aux activités de dangereux réseaux activant dans le domaine du trafic et vente de substances psychotropes, dont l'un opérait à l'échelle nationale.

Il est également souligné que les trois opérations ont permis de saisir d'importantes sommes d'argent représentant le montant des ventes de psychotropes.

ENVIRONNEMENT - ZONES HUMIDES Ghardaïa : plus de 8.360 oiseaux migrateurs observés dans la zone humide du lac Sebkhath El-Maleh à El-Menea

Plus de 8.360 oiseaux migrateurs ont été dénombrés par les ornithologues dans la zone humide classée du lac de Sebkhath El-Maleh, située à la sortie sud d'El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa), a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Le recensement hivernal des sujets avifaunes, utilisant la zone humide d'El-Menea comme "une halte et une zone de nidification" sur l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, a été établi à la faveur du traditionnel recensement international des oiseaux migrateurs, effectué entre le 15 et 31 janvier courant, par le Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA) de la région Sud /Est II, conformément au protocole de Wetlands, a expliqué à l'APS le chef du bureau de la protection de la flore et de la faune et responsable du comptage, Abdelwahab Chedad.

Le comptage a permis de répertorier 41 espèces avifaunes, dont une trentaine d'espèces d'oiseaux d'eau pour la plupart (Canard souchet, Flamant rose, Sarcelle d'hiver, Marmaronette marbrée, Foulque macroule, Gallinule poule-d'eau), a-t-il précisé. L

es sujets avifaunes ont été observés sur l'ensemble du site de «Sebkhath El-Maleh», classée zone humide naturelle d'importance internationale en 2004 par la convention de Ramsar, qui s'étend sur 18.947 hectares, dont 1.600 ha de plan d'eau et une périphérie végétale, a fait savoir le responsable.

«Cette zone humide revêt une grande importance pour la biodiversité locale, comme l'indiquent les résultats de ce recensement effectué sur ce site aquatique devenu un sanctuaire pour ces volatiles», souligné M. Chedad.

Le site en question constitue une indispensable étape pour les milliers d'espèces d'oiseaux migrateurs, qui s'y réfugient pour échapper à l'hiver rigoureux qui règne dans l'hémisphère Nord, profitant du climat doux à El-Menea pour renouveler leur plumage avant la saison de reproduction. La zone humide "Seb-



khat El-Maleh", connue des ornithologues du monde suite à son classement international (Ramsar), abrite une faune et flore exceptionnelles composées d'oiseaux migrateurs, de toutes sortes d'insectes et d'une végétation luxuriante, qui constitue un parfait pied-à-terre pour ces sujets avifaunes migrateurs diversifiés et variés, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a indiqué le chef du bureau de la faune et de la flore.

Les observateurs du R.N.O.O.A de la région Sud-est II, organe national créé en 2011 par arrêté ministériel au niveau de la direction générale des Forêts (D.G.F) pour recenser les espèces ornithologiques et leur évolution, ont également répertorié 2.906 individus avifaunes migrateurs de plus d'une vingtaine d'espèce

(Sarcelle d'hiver, Canard souchet, Canard pilet, Gallinule poule-d'eau, Foulque macroule) dans la zone humide "artificielle" de Kef El-Doukhan (exutoire de l'oued M'zab) à El Ateuf, créée à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques de la vallée du M'zab, selon le responsable du bureau de la protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts de Ghardaïa.

Un total de 12.232 oiseaux migrateurs ont été recensés dans les huit (8) zones aquatiques existantes dans la wilaya de Ghardaïa. Ces sites aquatiques constituent des atouts favorables pour le développement d'un tourisme écologique et culturel durable et offrent la possibilité aux régions de Ghardaïa et d'El-Menea de devenir des pôles plus attractifs et d'accueil touristique.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules à Oran, saisie de 38 véhicules

Un réseau de trafic international de véhicules vient d'être démantelé par les services de la sûreté de la wilaya d'Oran, dans une opération soldée par la saisie de 38 véhicules et l'arrestation de deux personnes, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité. Opéré par une brigade spécialisée dans la lutte contre le trafic de vol des véhicules, ce réseau a été mis hors état de nuire après une enquête qui a duré près d'une année,

a-t-on indiqué, notant que les membres du réseau sont impliqués également dans le faux et usage de faux des documents administratifs et la mise en circulation de véhicules aux caractéristiques non conformes.

Les deux personnes arrêtées, âgées de 49 et 50 ans, sont aussi poursuivies pour utilisation abusive de fonction et d'avoir trafiqué les systèmes de traitement automatiques des données, a précisé la

même source, ajoutant que les deux individus sont des repris de justice faisant déjà l'objet de mandats d'arrêt.

L'enquête a été déclenchée après l'arrestation d'un individu dans une affaire de faux et usage de faux, présenté en suite devant la justice.

Il s'agit d'un employé du service des cartes grises relevant d'une délégation communale de la commune d'Oran, activant au sein d'une organisation criminelle or-

ganisée. Cet individu introduisait les données des véhicules sur le système sans l'existence des dossiers de véhicules, a fait savoir la même source.

Dans le cadre de cette enquête, plus de 35 extensions de compétence ont été délivrées par la justice aux enquêteurs pour poursuivre leurs investigations au niveau de plusieurs wilayas, allant des frontières ouest aux frontières est du pays.

SOUK AHRAS 2 employés d'AT en détention provisoire et 11 autres sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près le tribunal de Souk Ahras a ordonné de placer deux (2) employés de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la wilaya en détention provisoire et 11 autres sous contrôle judiciaire, apprenait-on jeudi du chargé de la communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police, Mohamed Karim Merdaci.

«Agissant sur la base d'informations faisant état d'un manque dans la quantité de câbles en cuivre entreposés dans la réserve de wilaya de cette direction opérationnelle, tandis que les bons de livrai-

son indiquent leur présence, les éléments de la brigade économique et financière du service de la police judiciaire ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier un groupe d'employés activant avec la complicité de chefs de services de cette même enfreignant les lois et la réglementation en couvrant ce manque en falsifiant des documents officiels», a précisé la même source. Le montant du préjudice enregistré s'élève à 20 millions de DA, a ajouté le chargé de communication de la sûreté de wilaya, soulignant qu'un dossier pénal a été constitué à l'encontre

des 13 employés suspectés pour «fraude dans l'accomplissement des comptes», «faux et usage de faux sur documents administratifs», «abus de fonction» et «entrave à une enquête sur des faits de corruption et détournement de deniers publics». Les prévenus ont été préalablement présentés devant le procureur de la république qui les a renvoyés devant le juge d'instruction, qui a ordonné de placer deux d'entre eux en détention provisoire et les 11 autres sous contrôle judiciaire.

INDONÉSIE - INTEMPÉRIES

Des crues subites font neuf morts en Indonésie

Des crues subites et des glissements de terrain ont fait au moins neuf morts sur l'île de Sumatra en Indonésie et contraint plusieurs milliers de personnes à s'abriter dans des refuges, a annoncé jeudi l'agence locale de gestion des catastrophes.

Les pluies torrentielles qui se sont déversées sur le nord de Sumatra cette semaine ont fait sortir des cours d'eau de leur lit et provoqué des glissements de terrains.

La plupart des victimes se sont noyées et «nous soupçonnons que deux d'entre elles ont été tuées par des troncs d'arbres» emportés par les courants, a expliqué Safaruddin Ananda Nasution, chef de l'agence pour le département de Tapanuli centre.

Les coupes de bois illégales, nombreuses dans cette région, ont aussi pu contribuer au déclenchement des glissements de terrain, a-t-il souligné. Les catastrophes naturelles ont contraint plusieurs milliers d'habitants à quitter leur domicile pour s'abriter dans des refuges.

Début janvier déjà, des précipitations record avaient déclenché des inondations et des glisse-



ments de terrain dans la région de la capitale Jakarta, sur l'île de Java, causant près de 70 morts. Des quartiers entiers de la mégalopole de quelque 30 millions d'habitants ont été envahis par les eaux

et plusieurs dizaines de milliers d'habitants ont dû quitter leur domicile. Les inondations sont fréquentes dans l'archipel d'Asie du Sud-Est à la saison des pluies qui débute en novembre.

PÉROU - ACCIDENT

Explosion d'un camion au Pérou, le bilan monte à 16 morts

Le bilan de l'explosion du 23 janvier d'un camion transportant du gaz à Lima est monté à 16 morts, après le décès d'un homme de 27 ans qui avait été hospitalisé avec de graves brûlures, a annoncé mercredi le ministère de la Santé.

«Seize personnes ont été tuées dans l'explosion

du camion à Villa Salvador», a déclaré un porte-parole du ministère. Au total, cinq enfants ont été tués dans l'explosion qui s'est produite à Villa El Salvador, une banlieue de 500.000 habitants au sud de Lima.

Une cinquantaine de personnes, dont six mineurs, ont également

été grièvement brûlés. L'explosion s'est produite à la suite d'une fuite de gaz provoquée par le décrochage d'un tuyau du camion chargé de 10.000 litres de combustible - passé sur un dos d'âne.

Le feu s'est propagé très rapidement. Treize camions de pompiers ont

été nécessaires pour venir à bout de l'incendie, qui a détruit quinze habitations.

Le chauffeur du camion, Luis Guzman, 74 ans, qui avait dans un premier temps été annoncé comme décédé mais a survécu à l'accident, a été inculpé pour homicide involontaire.

PANAMA

Sauvetage de l'équipage d'un pétrolier en feu au large des Emirats

L'équipage d'un pétrolier battant le pavillon du Panama a été secouru après un incendie à bord du navire, au large des côtes des Emirats arabes unis, ont annoncé mercredi les autorités émiraties.

Les équipes de secours émiraties «ont secouru les marins et l'équipage du navire», a déclaré l'Autorité fédérale pour le Transport terrestre et maritime, citée par l'agence de presse WAM. «Les autorités des Emirats arabes

unis travaillent à éteindre le feu qui s'est déclaré à bord d'un pétrolier à 33 km des côtes de (l'émirat) de Sharjah après avoir reçu un appel à l'aide», a déclaré sur Twitter un haut responsable des Emirats.

Le navire ne transportait pas de pétrole au moment de l'incendie, causé a priori par un accident lors d'opérations d'entretien, d'après l'autorité fédérale, qui a précisé qu'une enquête était en cours pour

établir l'origine du feu. Un porte-parole de la Ve flotte des Etats-Unis chargée des forces navales au Moyen-Orient et basée à Bahreïn, pays voisin des Emirats, a indiqué que les forces américaines «étaient au courant de l'incident et suivaient de près la situation». L'United Kingdom Maritime Trade Operations (UKMTO) a de son côté dit avoir reçu des informations concernant un navire en feu au nord-ouest de l'émirat de Sharjah.

RUSSIE

5 morts dans une explosion dans une usine près de Moscou

Cinq personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées, vendredi, dans une explosion survenue dans une usine de la ville de Mtensk, à 300 kilomètres au sud de Moscou, a annoncé le ministère russe des Situations d'urgence.

«Une explosion d'origine inconnue dans une petite usine dans la ville de Mtensk a provoqué l'effondrement d'un toit sur une superficie de 200



mètres carrés, tuant cinq personnes et blessant trois autres», a indiqué le ministère dans un com-

muniqué. «L'explosion est survenue dans un atelier nouvellement construit», a précisé la même source, ajoutant que les trois blessés (de nationalité turque) ont été transportés vers l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

Le Comité d'enquête russe a ouvert une affaire pénale pour violation des exigences de sécurité dans une usine, souligne la même source.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE
Séisme de magnitude 5,7 à 197 km au sud-ouest de Lorengau (USGS)

Un séisme de magnitude 5,7 s'est produit à 197 km au sud-ouest de Lorengau (province de Manus), en Papouasie-Nouvelle-Guinée, jeudi à 22h38 GMT, a annoncé l'Institut américain d'études géologiques (USGS). L'épicentre, d'une profondeur de 10 km, a été initialement localisé à 3.4328 degrés de latitude sud et à 146.1843 degrés de longitude est.

MEXIQUE

Un célèbre défenseur de l'environnement retrouvé mort

Un défenseur de l'environnement mexicain, Homero Gomez, célèbre pour son combat en faveur de la préservation des papillons monarques, a été retrouvé mort après deux semaines de disparition, ont annoncé les autorités locales.

Cet homme de 50 ans, qui gérait un sanctuaire de ces papillons orange et noir, était porté disparu depuis le 14 janvier. Son corps a été retrouvé au fond d'un puits dans l'Etat de Michoacan (ouest), lieu d'hivernage de ces insectes. L'Etat de Michoacan abrite plusieurs organisations criminelles, ce qui a contribué à la prolifération de groupes d'autodéfense ces dernières années.

«Le corps a été transféré au service médico-légal en vue d'une autopsie», a indiqué cette institution dans un communiqué.

La cause de la mort n'avaient pas encore été précisées par le parquet mais selon d'autres défenseurs de l'environnement de la région, le décès d'Homero Gomez pourrait être lié à ses prises de position contre les trafiquants de bois. Après un trajet épuisant de plus de 4.000 kilomètres depuis le Canada, ces papillons colorés viennent se poser sur grappes sur les troncs des arbres d'une vaste zone montagneuse à cheval entre les Etats de Mexico et du Michoacan. Le papillon monarque (*Danaus plexippus*) est menacé par la déforestation sauvage et par l'usage d'herbicide qui prive cette espèce de l'asclépiade, l'unique plante dans laquelle elle pond ses oeufs et dont ses larves se nourrissent.

CORÉE DU SUD

2 morts dans l'incendie d'une fabrique de cuir



Au moins deux personnes sont mortes et huit autres ont été blessées dans un incendie survenu dans une fabrique de cuir en Corée du Sud, a rapporté, vendredi, l'agence de presse Yonhap, citant les pompiers.

Le sinistre, probablement causé par une explosion d'origine encore inconnue, a éclaté vers 11h25 heure locale dans cette usine située à Yangju, à 25 km au nord de la capitale, Séoul. Deux de huit blessés se trouvent dans un état grave. Le feu a été éteint environ 25 minutes plus tard. Les pompiers pensent qu'il a été causé par une explosion survenue dans la salle des chaudières de l'établissement.

EPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

L'OMS déclare l'urgence internationale face au nouveau coronavirus

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré jeudi que l'épidémie du nouveau coronavirus apparu en Chine, et qui s'est étendue à plusieurs régions du monde, constitue une urgence internationale, appelant toutefois à ne pas limiter les voyages.

«Je déclare l'épidémie une urgence de santé publique de portée internationale», a lancé le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en conférence de presse.

«Notre plus grande préoccupation est la possibilité que le virus se propage dans des pays dont les systèmes de santé sont plus faibles (...).

Il ne s'agit pas d'un vote de défiance à l'égard de la Chine», a-t-il assuré.

Si l'essentiel des contaminations ont été détectées en Chine continentale, 18 autres pays sont touchés, avec plus de 80 cas confirmés au total, selon l'OMS.

«Bien que ces chiffres (en dehors de la Chine, ndr) soient relativement faibles (...), nous devons agir ensemble pour limiter la propagation», a expliqué le directeur de l'OMS.

Signal inquiétant, des transmissions interhumaines ont été enregistrées hors de Chine, en Allemagne, au Japon, au Vietnam, aux Etats-Unis et en France.

Néanmoins, le directeur de l'OMS a souligné que l'organisation estimait qu'il n'y avait pas lieu de limiter les voyages et les échanges commerciaux avec la Chine.

«L'OMS (...) s'oppose même à toute restriction aux voyages», a-t-il insisté. Dans un communiqué, le comité d'urgence a expliqué que ces restrictions à la circulation des personnes et des biens pendant une urgence de santé publique peuvent être «inefficaces», perturber la distribution de l'aide et avoir des «effets négatifs» sur l'économie des pays touchés.

En ayant déclaré l'urgence internationale, l'OMS a désormais le droit d'interroger les pays sur les restrictions aux voyages qu'ils vont imposer ou ont déjà imposé, a expliqué le président du comité d'urgence, Didier Housin, donnant en exemple «des visas refusés, la fermeture des frontières, la mise en quarantaine de voyageurs qui sont en bonnes conditions».

La Chine signale 9.692 cas confirmés de pneumonie causée, 213 morts

Les autorités sanitaires chinoises ont annoncé vendredi que 9.692 cas confirmés de pneumonie causée par le nouveau coronavirus ont été signalés dans les 31 régions de rang provincial et dans le Corps de production et de construction du Xinjiang jeudi en fin de journée. Un total de 213 personnes sont mortes des suites de cette maladie.

La Commission nationale de la santé a indiqué dans son rapport quotidien que 1.527 patients étaient toujours dans un état critique et que 15.238 personnes étaient soupçonnées d'être infectées par le virus jeudi en fin de journée. Au total, 171 personnes sont sorties de l'hôpital après leur rétablissement.

Jeudi, les autorités ont annoncé 1.982 nouveaux cas confirmés, 4.812 nouveaux cas suspects, et 43 décès, dont 42 dans la province du Hubei et un dans la province du Heilongjiang. Le même jour, 157 patients sont tombés gravement malades, et 47 personnes ont quitté l'hôpital après s'être rétablies. Selon la commission, au total, 113.579 personnes ayant eu des contacts étroits avec des patients ont été identifiées.

Parmi elles, 4.201 sont sorties d'observation médicale jeudi, tandis que 102.427 autres y étaient toujours.

Jeudi en fin de journée, douze cas confirmés avaient été signalés dans la région administrative spéciale de Hong Kong, sept dans la région administrative spéciale de Macao, et neuf à Taïwan.

Par ailleurs, les provinces chinoises ont été appelées à reprendre la production des ressources médicales pour la prévention et le contrôle de l'épidémie causée par le nouveau coronavirus, selon une circulaire publiée jeudi par la Direction générale du Conseil des Affaires d'Etat.

La circulaire a demandé la reprise immédiate de la production des ressources médicales dont des vêtements de protection, des masques, des lunettes de protection, des ambulances



d'isolement à pression négative et des médicaments. En outre, la Chine s'est dite «confiante et capable de gagner» la lutte contre l'épidémie causée par un nouveau coronavirus, a déclaré vendredi la Commission nationale de la Santé dans un communiqué.

Cette remarque a été faite après que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a reconnu l'épidémie du nouveau coronavirus comme une urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC).

Un sixième cas confirmé en France

Un sixième cas de contamination au coronavirus a été confirmé en France, a annoncé jeudi soir le directeur de la Santé, lors d'une conférence de presse.

Le patient est un médecin libéral qui a été en contact d'un cas confirmé ensuite en Asie, a déclaré Jérôme Salomon, précisant que le nouveau cas est admis dans un hôpital parisien. Il était isolé rapidement alors que l'enquête épidémiologique sur les personnes avec lesquelles il aurait été en contact ces derniers jours est en cours, a-t-il dit, ajoutant que cette alerte a été donnée par la confirmation d'un cas par un pays asiatique. «La communication entre l'Asie et les autorités sanitaires françaises est excellente, il y a donc une coordination internationale de 'contact tracing': on s'appelle entre pays pour signaler des cas», a souligné le responsable.

La France avait annoncé mardi sa décision de rapatrier à partir de jeudi ses ressortissants qui le souhaitent de Wuhan.

L'opération concerne au moins 250 Français et plus de 100 ressortissants d'autres pays européens qui feront le voyage de Wuhan, foyer de l'épidémie, à bord de deux avions.

«Air France» a décidé ce jeudi de suspendre jusqu'au 9 février tous ses vols réguliers à destination et en provenance de la Chine continentale jusqu'au 9 février 2020, en raison de l'épidémie.

Les Etats-Unis recommandent de «ne pas se rendre» en Chine

Le département d'Etat a recommandé jeudi aux ressortissants américains de «ne pas se rendre» en Chine en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus qui y a fait 213 morts, en augmentant le niveau d'alerte dans ce pays d'un cran.

«Les voyageurs doivent s'attendre à ce que des restrictions de voyage soient mises en place sans préavis ou rapidement.

Les transporteurs commerciaux ont réduit ou suspendu leurs liaisons en direction de ou depuis la Chine», a indiqué la diplomatie américaine sur son site internet.

Vendredi, a-t-elle-rappelé, «l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déterminé que la propagation rapide de l'épidémie constituait une crise de santé publique d'échelle internationale».

Les Américains «actuellement en Chine devraient examiner la possibilité de quitter le pays en utilisant des moyens commerciaux. Le département d'Etat a demandé que tous les employés non essentiels du gouvernement américain reportent leur voyage en Chine en

raison du nouveau coronavirus», a ajouté le département d'Etat. Le niveau d'alerte pour la Chine est dorénavant de 4 sur une échelle qui en compte 4, au même niveau que pour des pays tels que l'Afghanistan, l'Irak ou l'Iran. Washington avait déjà rehaussé le niveau d'alerte lundi en appelant ses ressortissants à éviter de se rendre en Chine. Selon les statistiques officielles chinoises, près de 2,5 millions de voyageurs en provenance des Etats-Unis étaient entrés en Chine en 2018.

La même année, il y avait eu près de 3 millions d'arrivées aux Etats-Unis depuis la Chine, selon l'Office du tourisme national américain. Le bilan de l'épidémie du nouveau coronavirus s'est alourdi vendredi à 213 morts en Chine, alors que les cas de contamination locale se multiplient dans le monde.

Plainte de pilotes contre American Airlines pour cesser les vols vers la Chine

Un syndicat américain de pilotes de ligne a déposé jeudi une plainte contre la compagnie American Airlines, pour la contraindre à suspendre l'ensemble de ses vols entre les Etats-Unis et la Chine, en raison des risques liés au nouveau coronavirus. Invoquant des «risques sérieux pour la santé, et à bien des égards inconnus, posés par le coronavirus», l'Allied Pilots Association (APA) a déposé une plainte à Dallas (Texas, sud des Etats-Unis), demandant à American Airlines la suspension sans délai des vols entre la Chine et les Etats-Unis.

La compagnie aérienne a prévu d'interrompre ses vols reliant Los Angeles à Pékin et Shanghai du 9 février au 27 mars, mais a maintenu ceux entre ces deux villes chinoises et l'aéroport américain de Dallas Fort Worth, ce qui, selon l'APA, représente environ 56 vols par mois.

«Chaque membre d'équipage d'American Airlines embarqué sur un vol pour la Chine doit passer environ 32 heures au sol pour répondre aux réglementations fédérales sur le temps de repos», détaille l'APA dans un communiqué de presse, relevant les messages d'alerte envoyés par les autorités de santé américaines, qui conseillent d'éviter tout «voyage non essentiel» aux Etats-Unis.

L'association invite tous les pilotes d'American Airlines à refuser de faire décoller les avions à destination de la Chine.

«La sécurité et la santé de nos équipages et passagers doit toujours être notre priorité», a déclaré dans le communiqué le président de l'association, le capitaine Eric Ferguson.

Une vingtaine de compagnies aériennes de différents pays ont pris la décision de suspendre leurs vols vers la Chine continentale face à la propagation du nouveau coronavirus, qui touche 7.700 en Chine continentale (hors Hong Kong) et a fait 170 morts.

La Chine envoie deux avions en Malaisie et en Thaïlande pour rapatrier des habitants du Hubei (CAAC)

Pékin a envoyé deux avions, en Malaisie et en Thaïlande, pour rapatrier quelque 200 habitants de la province du Hubei bloqués à l'étranger et les reconduire à Wuhan, épicerie de l'épidémie de coronavirus qui a fait 213

morts dans le pays, a annoncé vendredi l'autorité chinoise de l'aviation civile (CAAC).

Deux Boeing 737 de la compagnie chinoise Xiamen Airlines ont décollé du sud de la Chine peu après 05h00 GMT à destination respectivement de Bangkok et de Kota Kinabalu (sur l'île malaisienne de Bornéo), a indiqué la CAAC dans un communiqué, relayé par des médias.

L'objectif est d'aller «chercher des résidents du Hubei retenus à l'étranger» pour les «reconduire chez eux», a ajouté l'autorité. D'après son décompte, 117 personnes à Bangkok et 100 personnes à Kota Kinabalu, «désireuses de rentrer au plus vite à Wuhan», la capitale de la province du Hubei, sont concernées.

Les deux avions doivent atterrir à Wuhan vendredi en fin de journée. Wuhan et le Hubei sont coupés du monde depuis une semaine par un cordon sanitaire drastique.

Au total, quelque 56 millions d'habitants se trouvent empêchés de quitter la région et les personnes se trouvant à l'extérieur ne peuvent plus y retourner.

Ce rapatriement s'effectue «sur les principes du volontariat et de l'achat des billets» par les intéressés, a précisé la CAAC.

Un peu plus tôt vendredi, le ministère chinois des Affaires étrangères avait indiqué que le gouvernement enverrait «aussi vite que possible des avions civils pour reconduire directement» des habitants de la région se trouvant à l'étranger, évoquant sans donner de détails, les «difficultés pratiques» auxquelles ceux-ci seraient confrontés.

Cette opération intervient alors que les liaisons entre le pays et le reste du monde se sont extrêmement réduites.

Les autorités sanitaires chinoises ont annoncé vendredi que 9.692 cas confirmés de pneumonie causée par le nouveau coronavirus ont été signalés dans les 31 régions de rang provincial, avec 213 morts.

18 Sud-Coréens hospitalisés à leur retour de Wuhan

Dix-huit Sud-Coréens qui venaient d'arriver dans leur pays après leur évacuation de la ville chinoise de Wuhan ont été hospitalisés car ils présentaient des symptômes associés au nouveau coronavirus, ont annoncé vendredi les autorités sanitaires de Corée du Sud.

L'avion affrété par Séoul a ramené vendredi matin 368 Sud-Coréens depuis cette ville à l'épicentre d'une épidémie qui inquiète la communauté internationale.

Dix-huit des personnes évacuées ont été hospitalisées à Séoul par mesure de prudence car elles présentaient des symptômes, a déclaré aux journalistes le vice-ministre de la Santé Kim Gang-lip. «Les 350 qui ne présentent pas de symptômes vont être évacués dans des installations temporaires», où ils passeront les deux prochaines semaines, a-t-il ajouté.

«Pendant ces 14 prochains jours, ils ne seront pas autorisés à quitter ces installations et aucune visite de personnes extérieures ne sera admise.» Au total, 11 cas de personnes porteuses du nouveau virus ont été confirmés en Corée du Sud, selon un bilan établi vendredi après-midi. Selon les autorités sanitaires sud-coréennes, trois de ces 11 personnes ont contracté le virus sans se rendre en Chine.

L'un des trois est un quinquagénaire qui a développé des symptômes après avoir dîné dans un restaurant de Séoul avec la personne qui s'est depuis avérée être le troisième cas identifié dans le pays. Un second vol décollera vendredi soir de Corée du Sud pour aller récupérer davantage de personnes à Wuhan, a annoncé le ministère sud-coréen des Affaires étrangères. Environ 350 Sud-Coréens ayant manifesté le souhait de partir se trouvent toujours dans la ville chinoise.

La décision d'établir des centres de quarantaine à Jincheon et Asan, deux villes à 85 km au sud de Séoul, a été très mal accueillie par certains habitants de ces agglomérations.

M. Kim a même été physiquement agressé cette semaine quand il s'est rendu à Jincheon avant l'arrivée des évacués.

CORONAVIRUS

Benbouzid inspecte le dispositif de contrôle à l'aéroport international Houari-Boumediene et à l'EHS El-Kettar

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a inspecté jeudi le dispositif de contrôle épidémiologique au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene et du service des maladies virales à l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) des maladies infectieuses El-Hadi Flici (ex-El-Kettar) dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Le ministre a inspecté le dispositif de contrôle mis en place au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene où les passagers de dix (10) vols par jour, notamment en provenance de Dubaï, d'Istanbul, de Doha, du Caire et de Pékin, sont soumis à des caméras thermiques, selon les explications fournies au ministre par le responsable du service de contrôle sanitaire aux frontières, Amirouche Harhad.

Il a précisé que toute personne suspectée d'infection par le coronavirus sera évacuée en urgence vers l'EHS El-Kettar.

De son côté, Dr. Tayeb Adjerdj a ajouté que les voyageurs, notamment ceux en provenance de Chine, sont soumis à un contrôle médical avant leur embarquement pour rejoindre Alger où ils sont également soumis à un contrôle effectué par les services algériens pour s'assurer qu'aucun cas suspect ne figure parmi eux.

Selon lui, la période d'incubation du virus, l'intervalle entre l'infection et l'apparition des symptômes, peut atteindre environ 14 jours.

Le ministre s'est rendu, ensuite, à l'EHS des maladies infectieuses El-Hadi Flici (El Kettar) qui accueillera 36 algériens placés en quarantaine, à l'instar de la population et des communautés



étrangères de la région de Wuhan en Chine, où est apparu le virus pour la première fois.

Dans ce cadre, M. Benbouzid a instruit les responsables de l'hôpital ainsi que le staff médical d'assurer le suivi et le bien-être des algériens rapatriés et de ne pas les priver des visites familiales, tout en prenant les précautions nécessaires pour éviter la contagion au cas où ces derniers seraient porteurs du virus.

Depuis le lancement par le ministère

du dispositif de contrôle, toutes les conditions matérielles et humaines ont été prises pour accueillir les étudiants rapatriés de Chine, a fait savoir le directeur de l'EHS El Kettar, M. Bouyoucef.

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait donné des instructions pour le rapatriement et la prise en charge des Algériens établis dans la ville chinoise de Wuhan, où est apparu le nouveau coronavirus, rappelle-t-on.

MASCARA

Diminution de 50 % des transferts de malades vers les wilayas limitrophes

Une diminution estimée de près de 50% enregistrée au titre des opérations de transfert des malades de la wilaya de Mascara vers des hôpitaux des wilayas limitrophes, a-t-on appris jeudi, du directeur de la santé et la population de la wilaya Dr Ameri Mohammed.

Renforcé récemment par un important nombre de spécialistes dans différentes spécialités ainsi qu'à travers la signature des contrats avec des spécialistes privés, le secteur de la santé à Mascara s'est permis de réduire le volume de transfert des malades vers les hôpitaux des wilayas limitrophes notamment les CHU d'Oran, Sidi Bel Abbès à près de 50%.

Cet acquis a également été réalisé à la lumière de l'entrée en exploitation complète de l'hôpital d'Oued El Abtal qui a contribué de son côté au renforcement des capacités de prise en charge des malades de la wilaya, a-t-on noté du même responsable. Le renforcement de l'encadrement médical par un autre nombre de spécialistes est prochainement envisagé, notamment que les pouvoirs compétents veillent à assurer des logements de fonction au corps médical.

Par ailleurs, les établissements sanitaires de la Wilaya de Mascara ont réussi à réduire en 2019 le taux de mortalité infantile à la naissance à un seul cas, par rapport aux années précédentes où le nombre des cas était plus élevé, grâce à l'amélioration de la prise en charge maternelle au niveau des services de la maternité et enfance et l'intensification de la coordination entre les différents établissements de santé.

En 2019, les unités de permanence médicale ont également été renforcées au niveau de la wilaya de Mascara, augmentant leur nombre à 22 unités, dont les permanences des communes de Bouhenni et Tighennif, exerçant tout au long de la journée et un autre dans la commune de Sidi Abdel Mourmen, ouvert durant 12 heures de la journée.

Des unités de permanence seront bientôt assurées pour la chirurgie dentaire.

EL TARF

1.700 grossesses à haut risque enregistrées en 2019

Plus de 1.700 femmes présentant des grossesses à haut risque (GHR) ont été enregistrées et suivies durant l'exercice 2019 au niveau des centres de référence de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris jeudi de la directrice locale de la santé.

«Sur 2.264 gestantes ayant consulté en 2019, un total de 1.704 cas ont été identifiés comme des GHR», a précisé Nehla Zouzi, rappelant qu'en 2018, 1.110 femmes présentant une GHR ont été suivies dans les centres de référence sur un total de 2.105 femmes examinées. La prise en charge de ce genre de grossesses pathologiques, définies par l'apparition d'un risque obstétrical, fœtal ou maternel en début de grossesse, s'est améliorée en 2019 avec le recrutement durant l'exercice précédent de 5 gynécologues au niveau de l'EPH El Kala et celui d'El Tarf, a relevé, par ailleurs, la même responsable.

Assurant une prise en charge spécifique et un suivi régulier de ces grossesses, les 4 centres de référence dépendant des EPSP (établissements publics de santé de proximité) de Dréan, El Kala, Bouhjar et El Tarf, dispensent aux femmes concernées des consultations spécialisées en gynécologie, cardiologie, diabétologie et hématologie notamment, ainsi qu'une orientation en cas d'indisponibilité du praticien médical spécialisé, a fait savoir la même source.

Selon la même responsable, des campagnes de sensibilisation et de prise en charge des femmes présentant des grossesses à haut risque sont en outre organisées à longueur d'année, notamment dans les zones frontalières éloignées.

Appelées à mieux prendre en charge la mère et l'enfant et éviter la survenue de complications tout au long de la gestation, ces campagnes sont menées par une équipe médicale polyvalente, constituée principalement de sages-femmes, de médecins généralistes de dentistes et de psychologues, a-t-on relevé.

Un plan d'urgence pour la relance et le développement du secteur

Le ministère de la Santé a adopté un plan d'urgence visant à relancer et à développer le secteur dans le but de concrétiser des résultats «qui seront tangibles pour le citoyen», a indiqué un communiqué du ministère. La même source indique que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelrahmane Benbouzid a rencontré, jeudi, des cadres des wilayas de l'Ouest et ce dans le cadre d'une série de rencontres qu'il mène avec les directeurs de Santé et de la Population (DSP) et des Établissements hospitalo-universitaires (EPH), en vue de

«concrétiser les objectifs du programme du Président de la République après le diagnostic qu'il a effectué concernant la situation du secteur de la Santé».

M. Benbouzid avait rencontré, la semaine écoulée, les responsables du secteur des wilayas du Centre, a rappelé la même source, relevant qu'il a été procédé, dans le cadre de la relance du secteur, à l'adoption d'un plan d'urgence visant à réaliser des résultats qui seront tangibles pour le citoyen. Ce plan d'urgence, ajoute le communiqué, repose sur «l'amélioration de la prise en charge des patients

au niveau des urgences médico-chirurgicales, la réunion des conditions d'hygiène, de bon accueil et d'orientation, et la réhabilitation des structures de santé de proximité afin de réduire la pression sur les établissements hospitalo-universitaires, en sus de l'amélioration de prise en charge de la femme enceinte en trouvant des solutions à la surcharge des services de gynécologie obstétrique».

Le plan prévoit en outre «l'amélioration des conditions de transfert des malades, et ce à travers l'application stricte de l'instruction sur les conditions de transfert des malades

et l'intensification des opérations d'inspection au niveau des services hospitaliers, avec la nécessité d'améliorer les conditions de travail des équipes médicales et paramédicales pour leur permettre de mener à bien leurs missions».

A cette occasion, le ministre a instruit les responsables à «la nécessité de prendre toutes les mesures et initiatives nécessaires à l'amélioration de l'accès par les citoyens aux services sanitaires de qualité, et d'associer la société civile et les représentants des malades et des partenaires sociaux».

TLEMCCEN

Une première opération de réparation d'implants cochléaires au profit de 10 enfants

La restauration et réparation d'implant cochléaire, la première du genre, a été effectuée mercredi dans la wilaya de Tlemcen au profit de 10 enfants à l'initiative de l'association nationale «Ismaa» des enfants sourds, malentendants et porteurs d'implants auditifs de la ville des hammadites. L'opération a été effectuée par un spécialiste d'un laboratoire sis à Alger, qui exerce dans le domaine de la fabrication d'implants cochléaires, a-t-on indiqué. Les enfants ayant bénéficié de cette opération, qui s'est déroulée au siège de l'association, sis à la citadelle d'El Mechouar à Tlemcen, sont issus des wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent, Oran, Nâama, Mascara et Sidi Bel-Abbes, a indiqué à l'APS le secrétaire national de «Ismaa», Yazid Bachir, soulignant que cette initiative vise à alléger les souffrances des enfants, améliorer leur vie quotidienne et les aider à se familiariser avec

cet appareil de correction auditive pour leur insertion en milieu scolaire. La séance de restauration d'une durée de plus de 40 minutes sera suivie, en l'espace d'une semaine, par un inventaire des accessoires qui seront substitués par de nouveaux, a fait savoir la même source, faisant part d'une convention avec le laboratoire sus-indiqué pour la remise en état des implants cochléaires défectueux.

«Cela est important et nécessite le suivi de l'enfant, de façon appliquée durant un mois, car le laboratoire doit observer toute période pour détecter d'éventuels dysfonctionnements et intervenir, si besoin est et en cas de panne de l'appareil» a-t-il souligné.

Pas moins de 7.000 enfants au niveau national ont bénéficié d'implants cochléaires de fabrication étrangère de modèles différents entre 2017 et 2019, a-t-il indiqué, faisant savoir que 337 d'entre

eux ont subi ce genre d'opération au centre hospitalo-universitaire de Tlemcen et que le nombre d'enfants portés sur la liste d'attente est estimé à 11.000.

Un implant cochléaire est accompagné d'un certificat de garantie pour 5 ans et nécessite le renouvellement des accessoires à la fin de l'échéance, a expliqué le même responsable, signalant qu'un premier accord a été conclu avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour intégrer cet appareil à la CNAS pour remboursement compte tenu de la cherté des accessoires dont le coût varie entre 500.000 et 800.000 DA. L'association nationale «Ismaa» de Tlemcen a été fondée en janvier 2012 en tant qu'association de wilaya, avant d'avoir une envergure nationale en 2013.

La majorité de ses adhérents sont des parents d'enfants atteints de surdité, a-t-on indiqué.

TORTICOLIS

On détend la contracture

Au saut du lit, en tournant la tête pour regarder son réveil, on entend un petit bruit dans le cou. Une douleur vive s'installe en quelques minutes et devient de plus en plus aiguë... Aïe, c'est un torticolis !

Un mouvement brusque de la tête peut élargir une petite fissure dans un disque cervical. Jusque-là indolore. Le torticolis est peut aussi être dû à une mauvaise position de la tête sur l'oreiller, la nuit, lors d'un trajet en voiture, en train ou en avion. Les douleurs cervicales peuvent aussi provenir d'une arthrose et être favorisées par le stress et les tensions musculaires.

Les gestes qui soulagent vite

- Avant tout le repos. Le torticolis guérit en deux ou trois jours si on ménage sa nuque et abaisse le seuil douloureux avec un antalgique (paracétamol).

- Des compresses chaudes, un bon bain détendent les muscles et contribuent à diminuer la douleur.

- Garder le cou immobile, en portant éventuellement une serviette éponge plée à la bonne hauteur et fixée avec un sparadrap.

- Si la douleur est intense, le port d'un collier cervical, peut-être conseillé (en pharmacie).

Quand consulter ?

Voir un kinésithérapeute, un ostéopathe ou un chiropraticien permet souvent de retrouver plus vite la mobilité de la tête. Entre les séances, le port d'un collier cervical sera souvent conseillé. Mais attention, pour une période brève (une semaine) car l'immobilité prolongée atrophie les muscles.

Quels traitements si ça dure ?

S'il s'agit d'une arthrose cervicale douloureuse, ce que les radios auront montrés, les anti-inflammatoires par voie orale ou en infiltrations ont de fortes chances d'être efficaces. Les manipulations, elles,

sont déconseillées. En cas de tension musculaire, les traitements physiques donnent en revanche de bons résultats. « Certains kinésithérapeutes et ostéopathes pratiquent une rééducation appelée « occulo-céphalo-gire », des mouvements combinés des yeux, de la tête et de la langue dans un sens opposé pour gagner en amplitude sans forcer », explique ajoute Emmanuel Pétisigne.

Peut-on bouger un cou sensible ?

Dès que cela va mieux, l'immobilité est pire que tout ! « Il faut faire travailler ses muscles régulièrement pour les tonifier et stimuler la colonne, améliorer sa mobilité et favoriser les processus de réparation », insiste le Dr Jean-Yves Maigne. Piscine, gymnastique, yoga, kinésithérapie. Tout cela contribue à limiter l'impact des douleurs sur la vie de tous les jours.

Que faire pour éviter les récurrences ?

Il faut changer ses habitudes : adapter la position de son poste de travail (hauteur du siège, position de l'écran d'ordinateur), étirer son dos et sa nuque régulièrement dans la journée, ajuster la hauteur de l'appui-tête dans la voiture... Pour dormir, mieux vaut choisir un oreiller que l'on peut « mettre en forme » selon sa morphologie et qui maintient la tête dans l'axe, que l'on soit sur le côté ou sur le dos. Et éviter la position sur le ventre qui oblige à tordre la nuque.

Le conseil d'un chiropraticien

Dès que possible, on pratique des exercices de « renforcement statique » : on exerce une pression avec le main sur la droite de la tête, qui doit résister



pour ne pas bouger. Puis on fait de même sur la gauche, l'avant, l'arrière... Non douloureux, ces exercices permettent d'entretenir la musculature profonde du cou et de compenser les tensions dues à l'arthrose.

La sciatique : on bouge dès qu'on peut

La sciatique a « mauvaise réputation » car elle peut clouer au lit plusieurs jours et rester douloureuse et handicapante pendant des mois. Mais le plus souvent, c'est une affection qui guérit en une semaine. La sciatique est causée par une irritation de la racine du nerf sciatique, à sa sortie de la moelle épinière, entre deux disques intervertébraux du bas du dos. Les douleurs suivent le trajet du nerf. Elles démarrent dans la fesse, descendent vers la cuisse, vont parfois dans le mollet et même jusqu'au pied. Dans 85 % des cas, l'irritation du nerf est due à une hernie discale. La deuxième cause la plus fréquente est le rétrécissement du canal lombaire par de l'arthrose.

Que faire lors des premières 48 heures ?

- consulter un médecin si la douleur est très gênante ou survient pour la première fois. Il évaluera la gravité et décidera du traitement et de la nécessité (exceptionnelle) d'opérer rapidement.

- le repos et les antidouleurs peuvent suffire si elle est

« connue » et supportable.

- s'allonger un peu dans la journée pour se reposer lorsque la position debout ou assise n'est pas trop pénible

- rester au lit deux ou trois jours dans les cas les plus douloureux.

- les antidouleurs sont indispensables : paracétamol, puis si nécessaire, antalgiques plus puissants voire morphine. La prise d'anti-inflammatoires est plus discutée, de même que les infiltrations, car leur efficacité n'est pas systématique. Les myorelaxants, longtemps prescrits, n'ont aucun effet sur la sciatique », indique le Dr Jean-Yves Maigne.

- Se mettre debout dès que l'on peut bouger. Avant, on conseillait du repos mais on sait aujourd'hui qu'il ne doit pas se prolonger, car il atrophie les muscles du dos, entrave la colonne et ralentit la guérison.

Et après la phase aiguë ?

- des massages et des exercices adaptés accélèrent la récupération lorsque la douleur a bien diminué. L'objec-

tif est de décontracter les muscles pour lever les tensions. Les kinés utilisent des techniques de physiothérapie (ultra-sons, hydrojet sur lit flottant, etc.). On travaille ensuite sur l'assouplissement du bassin et la musculature des abdominaux et du dos », explique Emmanuel Pétisigne.

- L'ostéopathe et le chiropraticien sont également indiqués. « Les chiropraticiens utilisent la technique Cox, associée au non à des manipulations. Ces mouvements précis de traction très lents et indolores « ouvrent » la colonne lombaire et mobilisent le segment douloureux », explique Karl Vincent.

La technique Mc Kenzie, encore peu connue en France, donne aussi de bons résultats : le kiné ou le chiropraticien montre des exercices dans le sens opposé à celui qui fait mal, à pratiquer chez soi une à deux fois par jour.

- porter une ceinture lombaire pour étirer la colonne lombaire. Elle peut être portée toute la journée en période de crise ou en préventif pour faire le ménage ou jardiner.

Des chiens capables de renifler le cancer de la prostate

Deux chiens ont été entraînés à repérer certains composés des urines qui sont des marqueurs du cancer de la prostate.

Avec ses 200 millions de cellules olfactives, le truffe du chien est capable de repérer des odeurs extrêmement volatiles. Cet odorat hors du commun est déjà utilisé par les secouristes pour les recherches de personnes disparues ou par les douaniers pour la recherche de drogue. Mais c'est à une toute autre recherche que deux chiens ont été entraînés par l'équipe du Dr Luigi Taverna, chef du service d'urologie de l'Humanitas Research Hospital à Milan. Ces deux bergers allemands femelles ont tout simplement été entraînés à renifler des échantillons d'urine pour y détecter des composés organiques volatils spécifiques du cancer de la prostate.

Entre 96% et 100% de réussite

Après un entraînement de cinq mois, Zoé et Liu ont reniflé les échantillons d'urine de 902 participants, dont 362 hommes ayant un cancer de la prostate, à différents stades de la maladie, et 540 femmes et hommes atteints d'autres cancers, d'affections diverses ou en bonne santé.

Les deux chiennes sont parvenues à détecter respectivement 100% et 99% des échantillons positifs, et à éliminer 98% et 96% des échantillons négatifs. Aucun des membres de l'équipe ne savait quels étaient les échantillons positifs, à l'exception du médecin-vétérinaire en chef, qui observait l'expérience derrière une vitre, à l'extérieur de la chambre.

Diminuer le nombre de biopsies inutiles

«Ce type de diagnostic est reproductible, peu coûteux et non invasif» a souligné le Dr Taverna lors du Congrès annuel de l'Association américaine d'urologie qui se tenait en début de semaine à Orlando (Floride). «Ce type de diagnostic pourrait permettre de réduire le nombre de biopsies inutiles pour mieux se consacrer aux patients à risque».

Ce n'est pas la première fois que l'odorat des chiens est utilisé dans la recherche en oncologie. Il y a trois ans, des chercheurs allemands ont découvert que des chiens pouvaient détecter la présence d'un cancer du poumon en reniflant l'haleine de personnes atteintes de cette maladie. Plus récemment, des chercheurs britanniques ont découvert que des chiens étaient capables de renifler la glycémie pour détecter les diabétiques ou pour prévenir des crises d'hypoglycémie.

BIEN DORMIR PENDANT LA GROSSESSE PRÉVIENT LES RISQUES D'OBÉSITÉ DU BÉBÉ

Prenez soin de votre sommeil pendant le dernier trimestre de votre grossesse et vous ferez une fleur à votre futur bébé. Vous lui éviterez de devenir trop gros dès ses premiers mois.

Au cours du 3^e trimestre de la grossesse, il est fréquent que les futures mamans aient du mal à profiter d'un sommeil réparateur. Pas facile de trouver la bonne position pour dormir avec un ventre aussi proéminent. Sans compter les coups de pieds de bébé qui à l'habitude de se réveiller et de s'agiter la nuit ! Pourtant, dans une nouvelle étude publiée dans la revue professionnelle *Diabetics*, les médecins américains laissent entendre qu'il est très important de bien dormir au 3^e trimestre de grossesse pour ne pas donner naissance à un bébé qui risque de devenir rapidement en surpoids.

L'impact sur le fœtus d'un sommeil fragmenté

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont examiné des souris enceintes. Ils ont perturbé régulièrement le sommeil de la moitié d'entre elles pendant les 15 à 19 jours de gestation qui sont l'équivalent, chez les souris, du 3^e trimestre de grossesse chez les femmes. «Cela nous a permis de mesurer l'impact potentiel sur le fœtus d'un sommeil fragmenté».

Lorsque les souriceaux sont nés, il n'y avait pas de différence de poids chez ceux qui étaient nés de souris ayant dormi normalement et de souris ayant eu un sommeil perturbé. Mais rapidement, ceux qui étaient nés de souris ayant peu dormi se sont mis à manger



plus et à gagner en poids jusqu'à devenir obèse. «Ce sont surtout les souriceaux mâles qui se sont mis à grossir beaucoup» expliquent les chercheurs. Une autre étude récente avait pointé du doigt un autre risque d'obésité chez le futur bébé : manger devant

la télévision. L'alimentation passive de la maman devant le petit écran ferait courir cinq fois plus de risque d'être en surpoids au futur enfant. Donc, pas de plateau-télé mais quelques mouvements de gymnastique, afin d'éliminer les tensions... et de bien dormir !

GROSSESSE : FUMER AUGMENTE LE RISQUE DE MALFORMATION CARDIAQUE DU BÉBÉ

Une nouvelle étude de l'Université de Washington vient confirmer que l'exposition in utero au tabagisme passif augmente le risque de cardiopathie congénitale.

Une nouvelle étude présentée au congrès annuel des *Pediatric Academic Societies* et dirigée par les chercheurs de l'Université de Washington, vient confirmer que le tabagisme durant la grossesse augmente le risque d'anomalies cardiaques congénitales chez le bébé.

Un risque accru chez les mamans de plus de 35 ans

Pour cette étude, les chercheurs ont analysé les données de plus de 14 000 enfants nés avec une malformation cardiaque entre 1989 et 2011. Ils ont également suivi les dossiers de plus de 62 000 enfants sans malformation cardiaque nés à la même époque.

En comparant les données ils se sont aperçus que :

- Les enfants atteints de malformations cardiaques sont plus susceptibles d'être nés de mères ayant fumé durant la grossesse et que ce risque est d'autant plus élevé lorsque les mères fument beaucoup.

- Le risque de malformation cardiaque est encore plus important chez les mères fumeuses âgées de plus de 35 ans.

- Les nouveau-nés de mères fumeuses ont un risque accru de 50% à 70% d'anomalies vasculaires et vasculaires et de mau-

vaise circulation du sang vers les poumons.

Selon les auteurs de l'étude, les mères qui fument au cours du premier trimestre de grossesse seraient responsables de 1 à 2% de l'ensemble des malformations cardiaques qui, majoritairement, nécessitent une opération chirurgicale.

Récemment une autre étude avait montré que le tabagisme passif augmente le risque de fausse couche ou de naissance d'enfant mort-né.

NON, LE VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE NE CAUSE PAS L'AUTISME

Une étude australienne vient de montrer que le vaccin contre la rougeole n'a aucun lien avec l'autisme. La fin d'un mythe.

L'histoire commence en Grande-Bretagne, en 1998. Un médecin jette un pavé dans la mare en publiant un article dans la revue scientifique *The Lancet* : selon lui, le vaccin contre la rougeole pourrait causer... l'autisme.

A l'origine de cette étude, l'observation de douze jeunes patients souffrant de maladies intestinales chroniques et d'autisme. Son hypothèse : à cause de la vaccination, le virus de la rougeole s'installait dans les intestins de l'enfant et causerait une inflammation telle qu'elle affecterait jusqu'à son développement

neurologique. Bien que les études se succèdent pour invalider les conclusions l'article, le mal est fait : les médias relayent l'information et les parents prennent peur. En cinq ans seulement, le taux de vaccination contre la rougeole passe de 92% à 78% en Grande-Bretagne. Le vaccin contre la rougeole n'a plus la cote.

La fin de la controverse

Aujourd'hui encore, le mythe reste vivace : en France, le taux de vaccination contre la rougeole est d'ailleurs inférieur à 95%, le seuil pourtant recommandé par l'OMS. Mais une étude conduite par des chercheurs de l'Uni-

versité de Sydney et publiée dans la revue scientifique *Vaccine* va sûrement mettre un terme à la controverse. Après avoir récolté des données sur plus d'un million d'enfants dans le monde entier, la conclusion de l'étude australienne est sans appel : il n'existe aucun lien entre le vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et le développement de l'autisme chez l'enfant. «Au vu de ces résultats, il n'y a donc aucune raison d'éviter la vaccination», conclut Guy Eslick, professeur associé à l'école de médecine de Sydney. Bien que le plus souvent sans gravité, la rougeole a tout de même causé le décès de 122 000 personnes dans le monde en 2012. Un seul moyen de s'en protéger : la vaccination !

NIGER

Un responsable de l'ONU appelle à soutenir le pays face à l'afflux préoccupant de ceux fuyant les attaques terroristes

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, en visite au Niger, a lancé jeudi un appel à la communauté internationale afin de soutenir ce pays qui accueille dans sa partie ouest près de 80.000 personnes ayant fui, pour la majorité, les attaques terroristes, a indiqué une source officielle à Niamey.

Le responsable onusien a entamé au Niger une tournée dans plusieurs pays sahéliens pour constater l'ampleur des conséquences des attaques terroristes dans cette partie de l'Afrique. Après avoir visité mercredi les zones de relocalisation des réfugiés et déplacés (Balayara, Mangaizé, Ayerou et Ouallam) dans la région de Tillabéry (ouest), proche de la frontière malienne, M. Grandi a reconnu que «le Niger a besoin de plus de coopération internationale pour faire face à ce fardeau». A cela s'ajoute, a-t-il souligné, «la fermeture forcée de 137 écoles dans cette zone, qui est une tragédie, qui va au-delà de l'humanitaire». «J'en appelle à la communauté internationale de faire plus et plus rapidement, et avec plus de moyens, pour aider le Niger à faire face à cette situation», a-t-il lancé, ajoutant que «le Niger est un partenaire exceptionnel, car avec ses capacités limitées et les défis à relever, le pays honore ses engagements internationaux. Un motif légitime pour les partenaires techniques et financiers de témoigner leurs reconnaissances à travers une mobilisation internationale pour l'accompagner dans ses programmes de résilience face aux chocs». Cette mobilisation de plus de ressources de la communauté internationale pour le Niger était au centre d'un entretien jeudi à Niamey entre M. Grandi et le président nigérien Mahamadou Issoufou.

RDC:

Une vingtaine de morts dans de nouvelles tueries attribuées au groupe armé ADF

Une vingtaine de personnes ont été massacrées jeudi dans de nouvelles tueries attribuées au groupe armé Forces démocratiques alliées (ADF) dans le territoire de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, ont annoncé des sources locales et des experts, portant à plus de 60 le nombre de civils tués en deux jours. Au total 24 corps ont été retrouvés en quatre endroits près d'Oïcha, a indiqué l'administrateur du territoire (responsable politico-administratif), Donat Kibwana. Dix-neuf morts ont été comptés dans la même zone par des équipes du Baromètre sécuritaire du Kivu (KST; chercheurs liés à l'Université de New York). Dans la cité de Mantumbi, 11 corps ont été retrouvés et identifiés. A Mamove, l'ennemi a tué six personnes alors que dans deux villages voisins quatre personnes ont été égorgées et trois autres l'ont été alors qu'elles se rendaient aux champs», a précisé M. Kibwana. En deux jours, les attaques attribuées aux membres du groupe armé d'origine ougandaise ADF ont fait au total 60 morts. Les tueries de jeudi ont eu lieu à l'ouest de la route nationale numéro 4. L'armée congolaise qui a engagé des opérations contre le groupe armé ADF depuis le 30 octobre dans la partie est, a affirmé les avoir chassés de leurs principaux fiefs et tué cinq de leurs six chefs. Les massacres à l'arme blanche de jeudi se sont déroulés pendant la journée, contrairement aux précédents qui ont eu lieu dans le silence de la nuit, comme dans la nuit de mardi à mercredi dans cette même zone de la cité d'Oïcha, chef-lieu du territoire de Beni (Nord-Kivu, est), où au moins 36 civils ont été tués à la machette par des ADF, après plus de trois semaines d'accalmie. A l'origine, les ADF sont des rebelles musulmans ougandais qui se sont installés dans l'est de la RDC en 1995. Ils ne lancent cependant plus d'attaques contre les frontières de l'Ouganda voisin depuis des années.

CRISE LIBYENNE

Le Comité de haut niveau de l'UA réaffirme son "ferme" attachement à l'intégrité territoriale de la Libye

Le 8e sommet du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, auquel prendront part plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que les parties en conflit en Libye, s'est tenu jeudi à Brazzaville (Congo).

Le 8ème sommet du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, tenu jeudi à Brazzaville (République du Congo), a réaffirmé son ferme attachement à l'intégrité territoriale du pays, à son unité nationale et à son indépendance, indique le communiqué final sanctionnant les travaux de ce sommet. «Le Comité a réaffirmé sa solidarité avec le peuple libyen, son ferme attachement à l'intégrité territoriale du pays, à son unité nationale et à son indépendance. Le Comité a pris note de l'offre de l'Algérie d'organiser le Forum de réconciliation nationale, de rapprocher les différentes vues tout en rappelant la décision prise précédemment par la Conférence des chefs d'Etat d'organiser ce forum à Addis-Abeba», souligne le communiqué. Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet, a réitéré la «disponibilité» de l'Algérie à rapprocher les positions des parties belligères en Libye et abriter toute réunion inter-libyenne visant «à contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable». «L'Algérie, qui se tient à équidistance entre les deux parties libyennes, fait preuve d'un maximum de neutralité, tout en appuyant la légitimité des institutions reconnues internationalement. Elle réitère, aujourd'hui, sa disposition à rapprocher les positions des parties belligères et abriter toute réunion entre les frères libyens pour contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable», a-t-il déclaré devant les chefs d'Etat et de gouvernement participants à ce sommet. Le Forum de réconciliation nationale inter-libyen inclusif, prévu de se tenir durant l'année 2020 en coordination avec les Nations Unies, devra proposer une période de transition, présenter l'avant projet de Constitution et suggérer la date du référendum constitutionnel et la date des élections présidentielles et législatives. Le Comité de haut niveau indique, en outre, «apprécier» les efforts des pays voisins de la Libye et les «sacrifices» consentis pour venir en aide aux populations libyennes affectées par la crise.

Il s'est engagé, en outre, en faveur du «dialogue politique libyen», en rappelant l'urgence d'un dialogue inclusif réunissant toutes les parties libyennes pour promouvoir la cessation du conflit

et la recherche d'une solution libyenne à la crise, prenant en considération les intérêts supérieurs du peuple libyen». Le Comité de haut niveau a condamné «fermement» la poursuite des combats dans la capitale Tripoli et ses environs et a réitéré l'urgence d'un cessez-le-feu complet et effectif accompagné d'un mécanisme de surveillance dans lequel l'Union africaine sera associée. A cet effet, le Comité a appelé les Etats membres de l'UA «à déployer des observateurs militaires, une fois les conditions réunies, pour participer au mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et être en lien avec les parties libyennes». Il a également condamné «la poursuite des interférences extérieures en Libye au lendemain des engagements pris à Berlin» et renouvelé son appel à «tous les acteurs extérieurs pour qu'ils cessent immédiatement toute ingérence dans les affaires intérieures de la Libye, notamment la livraison d'armes et le recrutement de mercenaires». Le Comité a insisté sur le strict respect de l'embargo décrété par le Conseil de sécurité sur les armes en Libye. Il a appelé ce dernier à appliquer «les sanctions prévues en cas de violation», tout en condamnant «énergiquement» les activités terroristes, l'emploi des combattants étrangers et le recours au mercenariat, ainsi que toute facilitation de transit, de transport ou de recrutement illégaux.

L'UA établit une feuille de route pour le règlement de la crise en Libye

L'Union africaine (UA) s'est affirmée sur le dossier libyen en établissant, lors du 8e sommet du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenu jeudi à Brazzaville, une feuille de route en vue d'organiser, durant l'année 2020, la «conférence inter-libyenne de réconciliation» visant à mettre un terme à la crise dans ce pays.

Plusieurs fois annoncées ces dernières années, la conférence inter-libyenne de réconciliation devra cette fois-ci se concrétiser avec l'établissement d'une feuille de route fixant les principales étapes de préparation et de la tenue de cette rencontre visant à trouver une solution définitive à la crise qui se secoue la Libye. Le sommet de Brazzaville qui a vu la présence de chefs d'Etat et de gouvernement africains, dont le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, représentant du président de la République, Abdelmadjid



Tebboune, a décidé de préparer et de tenir la conférence inter-libyenne de réconciliation, conformément aux décisions pertinentes de l'UA, en concertation avec les pays voisins de la Libye et les Nations Unies.

«L'Afrique a reçu mandat d'organiser, au cours de l'année 2020, un forum de réconciliation nationale inter-libyen, préalable à des élections présidentielles et législatives libres et crédibles», a indiqué le président du comité de haut niveau sur la Libye, Denis Sassou-Nguesso. Dans cet ordre d'idées, le comité a décidé de créer une commission préparatoire inclusive de la conférence qui doit être ouverte à «toutes les parties prenantes libyennes, y compris les chefs de tribus et autres forces politiques et sociales, pour promouvoir une solution durable au conflit». La feuille de route, adoptée par le comité de haut niveau, fixe ainsi les principales étapes de ce processus notamment la création de la commission préparatoire du forum, l'élaboration du calendrier de ses réunions et l'esquisse des ressources financières requises pour le succès de sa mission. Le forum de réconciliation nationale inter-libyen inclusif devra proposer une période de transition, présenter l'avant projet de Constitution et suggérer la date du référendum constitutionnel et des élections présidentielles et législatives. Dans ce cadre, l'Algérie s'est proposée à abriter le forum de réconciliation nationale, indique le communiqué final ayant sanctionné les travaux du 8e sommet du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye. En effet, l'Algérie, par la voix de son Premier ministre, a réitéré, lors de ce sommet, sa «disponibilité» à rapprocher les positions des parties belligères en Libye et abriter toute réunion inter-libyenne visant à «contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable». Il avait relevé que

l'Algérie, qui se tient à «équidistance» entre les deux parties libyennes, «fait preuve d'un maximum de neutralité, tout en appuyant la légitimité des institutions reconnues au plan international».*

La Chine continuera à soutenir et à faciliter le processus politique en Libye, selon un diplomate chinois

Un envoyé diplomatique chinois a déclaré jeudi que la Chine continuerait à soutenir et à faciliter le processus de règlement politique de la crise libyenne, et a souligné que la priorité actuelle en Libye était de parvenir à un cessez-le-feu durable. «En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine continuera à soutenir et à faciliter le processus de règlement politique en Libye, à soutenir les Libyens dans leurs efforts pour rétablir la paix et la tranquillité, et à aider la Libye à redevenir stable et pacifique», a indiqué Wu Haitao, représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, au cours d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Libye. Soulignant que la priorité actuelle était de parvenir à un cessez-le-feu durable en Libye, il a déclaré que les parties en conflit devaient agir dans l'intérêt général du pays et du peuple, et s'efforcer de conclure un cessez-le-feu immédiat pour pouvoir apaiser les tensions et se remettre à chercher une solution par le biais d'un dialogue et d'une consultation pacifiques. «Les pays qui ont de l'influence doivent jouer un rôle actif dans ce processus, notamment en utilisant cette influence pour pousser les parties libyennes à surmonter leurs différends et à renforcer leur confiance mutuelle, ainsi qu'en contribuant de manière constructive à l'institution d'un cessez-le-feu et au rétablissement d'un dialogue politique», a-t-il souligné.

TUNISIE:

Fakhfakh dévoile les axes de son programme gouvernemental

Le chef du gouvernement tunisien désigné, Elyes Fakhfakh, a dévoilé, hier, les principaux axes de son programme gouvernemental pour la prochaine période, rapportent les médias locaux. «Il s'agit d'une stratégie à moyen terme en sept axes», a-t-il précisé lors d'un point de presse, diffusé en direct sur la chaîne publique Watanya 1. A ce propos, M. Fakhfakh a cité «la restructuration et la numérisation des institutions de l'Etat à travers le renforcement des ressources du pouvoir local et la promotion de la décentralisation, la réforme de l'enseignement et du système de santé à l'horizon 2040, la modernisation de l'agriculture, la transition énergétique et la conquête de l'Afrique». S'agissant de ses priorités à moyen terme, le chef du gouvernement désigné a souligné la nécessité de mettre en place un «nouveau schéma de développement, fondé notamment sur les investissements et la création de la richesse».

«Les investissements stratégiques qui seront engagés dans divers

domaines devraient garantir la transition économique et sociale, selon une approche participative», a souligné Fakhfakh, jugeant indispensable de réviser l'actuel plan de développement, qui a-t-il dit, a «prouvé ses limites».

Pour Elyes Fakhfakh, l'Afrique est un marché à conquérir dans la mesure où il s'agit d'un continent en pleine croissance. L'Afrique offre désormais de grandes opportunités pour les investisseurs tunisiens, a-t-il dit, citant, notamment les secteurs porteurs comme l'énergie, le Transport et les banques.

S'exprimant sur l'annonce de la composition de son cabinet, M. Fakhfakh a indiqué qu'elle sera connue la semaine prochaine. «L'objectif n'étant pas de former un gouvernement mais plutôt d'édifier une Tunisie nouvelle», a-t-il dit devant des médias. Le gouvernement proposé sera composé probablement de 28 membres (27 ministres et un seul secrétaire d'Etat), a-t-on indiqué.

PALESTINE

La Palestine menace d'abandonner tous les accords de paix avec Israël si les territoires de Cisjordanie sont annexés

Le président palestinien Mahmoud Abbas a menacé jeudi d'abandonner tous les accords de paix avec Israël si ce dernier annexe les territoires de Cisjordanie, deux jours après l'annonce du plan de paix des Etats-Unis, a déclaré un responsable palestinien.

M. Abbas a publié cette mise en garde dans un courrier au Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, a déclaré aux journalistes Mahmoud Aloul, vice-président du parti Fatah de M. Abbas. « Cette lettre souligne le rejet par les Palestiniens de l'Accord du siècle américain », indique M. Aloul, ajoutant que l'Autorité palestinienne n'avait pas encore informé Israël du gel de la coopération de sécurité bilatérale.

Plus tôt dans la journée, la Radio publique israélienne a rapporté que la lettre « en termes vifs » de M. Abbas à M. Nétanyahou soulignait que l'accord proposé par les Etats-Unis « annule les accords d'Oslo signés entre Israéliens et Palestiniens en 1993 ».

Les Palestiniens auront le droit de se retirer de tous les accords signés, y compris ceux concernant la coopération de sécurité bilatérale entre Israël et l'Autorité palestinienne, a déclaré M. Abbas dans cette lettre.

Hussein Al-Sheikh, membre du Comité central du parti Fatah, a remis cette lettre à la partie israélienne, ajoutant que M. Abbas appellerait les Palestiniens à se joindre aux manifestations populaires contre cet accord.

De son côté, Hanan Ashrawi, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, a également déclaré que l'accord des Etats-Unis « met fin concrètement aux accords d'Oslo ». « Il est temps de redéfinir les relations avec Israël à tous les niveaux, y compris sur les plans sécuritaire, militaire, politique, judiciaire et économique », a-t-elle observé.

Pour Jimmy Carter, le plan Trump « viole le droit international »

L'ex-président américain Jimmy Carter, artisan du premier accord de paix israélo-arabe, a vivement critiqué jeudi le plan de Donald Trump pour régler le conflit entre Israël et la Palestine en estimant qu'il violait le droit international.

« Le nouveau plan américain sape les perspectives de parvenir à une juste paix entre Israéliens et Palestiniens. S'il est mis en oeuvre, ce plan va ruiner la seule solution viable à ce conflit au long cours, la solution à deux Etats », a déclaré l'ancien président démocrate âgé de 95 ans, deux jours après la présentation de la proposition de son lointain successeur républicain.

Donald Trump a proposé la création, soumise à des conditions draconiennes, d'un Etat palestinien amputé de la vallée du Jourdain et des colonies israéliennes qui seraient annexées par Israël, et avec une capitale reléguée dans les faubourgs d'Al Qods-Est. Les dirigeants palestiniens ont immédiatement refusé de négocier sur cette base.

L'administration de l'ex-magnat de l'immobilier défend ses positions très favorables à Israël en faisant valoir que les solutions sur la base du consensus international ont jusqu'ici échoué à



favoriser la paix.

Jimmy Carter a lui été à l'origine, durant son mandat, d'une des rares avancées diplomatiques des dernières décennies au Moyen-Orient: les accords de paix israélo-égyptiens conclus le 17 septembre 1978 dans la résidence présidentielle de Camp David, prélude au premier traité entre Israël et un pays arabe. Le plan Trump « viole la solution à deux Etats sur la base des frontières de 1967, inscrite dans un grand nombre de résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies », a déploré l'ex-président. « En outre, cette proposition viole le droit international au sujet du droit à l'autodétermination, de l'acquisition de territoires par la force, de l'annexion de territoires occupés », a-t-il estimé.

« En nommant Israël l'Etat-nation du peuple juif », le plan favorise aussi le déni de droits égaux pour les Palestiniens citoyens d'Israël », a-t-il mis en garde, appelant les pays membres de l'ONU à « rejeter toute mise en oeuvre israélienne unilatérale de cette proposition ».

ONU: des négociations israélo-palestiniennes seront impossibles si Israël applique unilatéralement le plan de Trump

Les négociations entre la Palestine et Israël deviendraient impossibles si Israël venait à prendre des mesures unilatérales pour mettre en œuvre certaines parties du plan de paix proposé par les Etats-Unis, a estimé jeudi le coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov. Il s'exprimait à l'occasion de la 13e conférence internationale annuelle de l'Institute for National Security Studies, un groupe de réflexion israélien, qui s'est tenu de mardi au jeudi à Tel Aviv. Organisée sur le thème « Evaluation stratégique pour Israël: Un regard sur la décennie à venir », elle a attiré des centaines de décideurs politiques internationaux, d'experts en sécurité, d'hommes politiques, de représentants gouvernementaux et d'universitaires.

Le plan pour le Moyen-Orient dévoilé mardi par le président américain Donald Trump est devenu un sujet majeur parmi les orateurs de la conférence. L'annexion israélienne de n'importe quelle partie de la Cisjordanie mettrait fin à la possibilité de reprendre les négociations entre les deux parties en vue

d'un accord de paix, a noté M. Mladenov. Il a jugé que ce nouveau plan de paix ne saurait constituer la base des négociations entre Israéliens et Palestiniens car les dirigeants palestiniens et leur opinion publique l'ont rejeté.

Une annexion sans accord avec les Palestiniens serait dangereuse et fermerait les portes à la possibilité d'une normalisation des relations entre Israël et les Palestiniens, ainsi qu'avec le monde arabe, a souligné Nickolay Mladenov, ajoutant qu'une telle mesure aurait également des répercussions dans toute la région.

La solution définitive et juste au conflit au Proche-Orient « devrait appartenir aux Palestiniens et aux Israéliens »

La solution définitive et juste au conflit au Proche-Orient « devrait appartenir aux Palestiniens et aux Israéliens », a affirmé jeudi à Moscou la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova.

Le dernier mot pour un règlement équitable du conflit au Proche-Orient « devrait appartenir aux Palestiniens et aux Israéliens car il s'agit de leur avenir », a indiqué le diplomate lors d'un briefing en réaction au plan de paix proposé par les Etats-Unis. Elle a également souligné « la disposition de la Russie à continuer à suivre, dans le cadre des efforts collectifs visant à parvenir à un règlement global au conflit arabo-israélien et à coordonner en étroite collaboration avec les partenaires palestiniens et israéliens ainsi qu'avec toutes les parties concernées, pour réaliser une paix durable au Proche-Orient ».

La Palestine « n'est pas une ferme pour faire l'objet d'un accord », selon le président tunisien

Le président tunisien, Kais Saïed a souligné, jeudi soir, que « la Palestine n'est pas une ferme ni un jardin pour faire l'objet d'un accord », en allusion à l'initiative américaine de règlement du conflit au Moyen-Orient connu sous l'appellation d'« accord du siècle ».

Il a souligné que la Tunisie considère la cause palestinienne comme sa cause centrale garantie par les textes de légitimité internationale « en dépit de ses lacunes », et considère que toute altération des droits légitimes et naturels des Palestiniens est rejetée.

Le chef de l'Etat qui livrait

une longue interview à la chaîne publique « Al-Wataniya 1 », à l'occasion des cent jours de prise de fonctions, a affirmé que le droit palestinien est inaliénable et la Palestine représentait l'injustice des XXe et XXIe siècles et il n'y a « absolument aucune place pour la normalisation avec l'entité usurpatrice avant de mettre fin à cette violation ». Il a estimé que « l'idée de normalisation est le produit de la culture de la défaite, un crime insidieux et une trahison ».

« El-Qods n'est pas à vendre », déclare Erdogan

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré jeudi qu'El-Qods s'était « pas à vendre » à propos du plan de paix pour le Proche-Orient présenté mardi par son homologue américain Donald Trump.

« Ils parlent de l'accord du siècle? Quel accord? C'est un projet d'occupation », s'est exclamé M. Erdogan à Ankara. « El-Qods est notre ligne rouge (...) El-Qods n'est pas à vendre », a-t-il ajouté. « Personne ne devrait essayer de dire sans vergogne + nous vous donnerons quelque chose et vous nous laisserez cela », a poursuivi le président turc.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a évoqué « l'accord du siècle » à propos du plan de Donald Trump, lors d'une rencontre jeudi à Moscou avec le président russe Vladimir Poutine. M. Erdogan, ardent défenseur de la cause palestinienne, avait jugé mercredi que ce plan, qui présente notamment El-Qods comme la « capitale indivisible d'Israël », était « absolument inacceptable ».

El-Qods est un point de friction dans les relations entre la Turquie et les Etats-Unis, déjà très tendues sur de nombreux dossiers internationaux. Les dirigeants turcs avaient critiqué avec virulence l'initiative du président Trump qui avait reconnu en 2017 El-Qods comme la capitale de l'Etat d'Israël, et y avait déplacé l'ambassade américaine.

BREXIT: Les chefs de l'UE saluent "une Europe à l'aube d'une ère nouvelle"

Les responsables de l'UE - Commission, Conseil et Parlement européens - ont salué « une Europe à l'aube d'une ère nouvelle », rappelant au Royaume-Uni qu'il perdrait « les bénéfices » d'un Etat membre après le Brexit, dans une lettre publiée hier, jour du divorce historique.

Charles Michel (Conseil européen), Ursula von der Leyen (Commission) et David Sassoli (parlement) se « disent prêts à s'engager dans un nouveau partenariat avec les voisins d'outre-Manche », dans ce texte. « Pour nous (...), comme pour tant d'autres personnes, cette journée sera inévitablement empreinte de réflexion et d'émotions mélangées », reconnaissent-ils. Le Brexit sera effectif à 23h00 GMT vendredi après près d'un demi-siècle d'adhésion du Royaume-Uni à l'UE. Alors que va s'ouvrir la période de négociation de la future relation avec Londres, les trois responsables avertissent qu'« à défaut de conditions équitables dans les domaines de l'environnement, du travail, de la fiscalité et des aides d'Etat, il ne saurait y avoir de large accès au marché unique ». « On ne peut pas conserver les avantages attachés au statut de membre lorsque l'on n'a plus cette qualité », rappellent-ils. La Commission doit négocier la relation post-Brexit à partir de début mars pendant la période de transition qui se terminera à la fin de l'année 2020. « Bien que n'étant plus membre de l'UE, le Royaume-Uni continuera à faire partie de l'Europe. Notre géographie et notre histoire communes, ainsi que les liens noués dans tellement de domaines, nous unissent de manière indéfectible et font de nous des alliés naturels », ajoutent les trois responsables.

Après le Brexit, « les Etats membres de l'Union européenne continueront à conjuguer leurs forces et à édifier un avenir commun (...) Aucun pays ne peut, à lui seul, contenir la progression du changement climatique, trouver des solutions à l'avenir numérique ou faire entendre sa voix dans la cacophonie croissante qui règne en ce monde », estiment-ils. L'UE poursuivra son « oeuvre (...) dès que le soleil se lèvera demain matin », concluent-ils.

ETATS-UNIS: La Chambre des représentants adopte deux projets de loi visant à limiter les pouvoirs de guerre du président

La Chambre des représentants des Etats-Unis a adopté jeudi deux projets de loi ayant pour but de restreindre à l'avenir les pouvoirs de guerre du président du pays. La Chambre, dominée par les démocrates, a voté en faveur d'une mesure visant à abroger l'autorisation de 2002 d'utiliser la force militaire pour la guerre en Irak lors d'un vote ayant largement suivi les lignes partisans, par 236 voix contre 166. Elle a également approuvé un autre projet de loi par 228 voix contre 175 visant à restreindre toute action militaire américaine contre l'Iran sans l'approbation du Congrès. Le sort des projets de loi devant le Sénat, contrôlé par les Républicains, reste à ce jour incertain. La loi d'autorisation de 2002 avait permis une action militaire pour défendre la sécurité nationale des Etats-Unis « contre la menace persistante de l'Irak ». Elle avait été ensuite utilisée dans une certaine mesure par les présidents américains suivants pour justifier des actions militaires contre les menaces terroristes. Les deux votes de ce jeudi sont intervenus près d'un mois après qu'une frappe aérienne américaine ordonnée par le président Donald Trump a tué Qassem Soleimani, ancien commandant de la Force al-Qods du Corps des Gardiens de la Révolution islamique d'Iran, faisant craindre un conflit incontrôlé entre Washington et Téhéran.

UE: Les eurodéputés réclament un chargeur universel pour téléphones portables

Les eurodéputés ont réclamé jeudi à la Commission européenne l'adoption en «urgence» d'une «norme de chargeur universel» pour téléphones portables dans l'UE, dans une résolution non-contraignante adoptée à Bruxelles, une demande à laquelle Apple est fermement opposée.



«L'offre pléthorique de chargeurs entraîne (...) des coûts excessifs et des désagréments pour les consommateurs, et génère une empreinte écologique inutile», écrivent les élus européens dans ce texte, adopté à une large majorité (582 pour, 40 contre, 37 abstentions).

Il est donc «nécessaire d'adopter d'urgence une norme de chargeur universel», ajoutent-ils, réclamant des mesures «d'ici juillet 2020». La vieille idée visant à harmoniser la connectique pour charger les téléphones et autres tablettes, lancée dès 2009 par la Commission européenne, s'est pour l'instant heurtée aux réticences de l'industrie.

Le nombre de types de chargeur a cependant été considérablement réduit en 10 ans, passant de 30 à trois aujourd'hui,

a rappelé récemment le commissaire européen Maros Sefcovic lors d'un débat devant les eurodéputés.

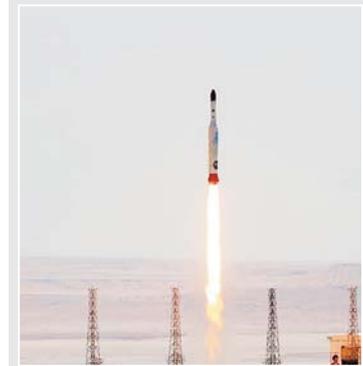
M. Sefcovic a promis que la Commission se pencherait sur la question via «une combinaison d'options politiques comprenant des mesures réglementaires et non réglementaires».

La groupe Apple, qui dispose de sa propre norme de connexion, est opposé à une telle réglementation, qui «étoufferait l'innovation au lieu de l'encourager, et nuirait aux consommateurs en Europe et à l'économie dans son ensemble», selon une déclaration publiée la semaine passée. «La législation aurait un impact négatif direct en perturbant les centaines de millions d'appareils et d'accessoires actifs utilisés par nos clients européens

et par un nombre encore plus important de clients Apple dans le monde, créant un volume sans précédent de déchets électroniques et gênant fortement les utilisateurs», estime le géant de Cupertino. Selon une de ses porte-paroles, la Commission doit publier «dans les prochains jours» une «étude pour évaluer la situation», sur laquelle elle se basera pour réaliser une étude d'impact. Elle présentera ensuite ses mesures.

Selon les eurodéputés, «environ 50 millions de tonnes de déchets électroniques sont produits chaque année dans le monde, soit une moyenne de plus de 6 kg par personne» et «la production totale de déchets électroniques en Europe en 2016 s'élevait à 12,3 millions de tonnes, soit 16,6 kg en moyenne par habitant».

SATELLITE L'Iran installe le lanceur de son satellite "Zafar"



L'Iran a achevé jeudi l'installation du lanceur qui devra mettre sur orbite le satellite de télé-détection Zafar, a annoncé le ministre iranien des Technologies de l'information et de la Communication, Mohammad Javad Azari Jahromi. Construite en Iran, la fusée Simorgh, d'un poids de 80 tonnes, placera Zafar en orbite géostationnaire à 530km d'altitude au terme de huit minutes de vol, a-t-il expliqué, disant espérer recevoir des images du satellite dès cette opération achevée. Zafar est un satellite de télé-détection équipé de caméras couleur et pourra être utilisé pour inspecter des champs pétroliers, des mines, des jungles ou encore des zones de catastrophe naturelle.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE JIJEL
NIF : 028418015001832

APPEL D'OFFRE ouvert avec exigence de capacités minimales

La direction de l'administration locale de la wilaya de Jijel lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales suite à la déclaration d'infirmité de la première procédure pour les Lots :

Lot 07 : Alimentation en eau potable à travers les localités de boulaaba à partir du barrage de Boussiaba.
(Oued yahia khadrouch).

Lot 09 : Réalisation de deux réservoirs 1000 m3 et 500 m3 à la commune de Kaous.
Ayant projet : Etude, Réalisation et suivi des système d'eau potable à travers la wilaya.

- les entreprises qualifiées en Travaux Hydraulique catégorie quatre (04) et plus (activité principale) peuvent soumissionner et sont appelés à retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locale de la Wilaya de Jijel, sise cité - Jijel - Les offres doivent être conformes au cahier des charges :

I/ CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature dûment datée et signée
- La déclaration de probité dûment datée et signée
- Les statuts (pour les sociétés)
- Le reste (voir article 08 du cahier des charges) .

II/ OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire dûment datée et signée.
- Cahier des charges signés par le soumissionnaire avec la mention « lu et approuvé » et portant son paraphe sur chaque page.

III/ OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission dûment datée, signée et établie selon le modèle du cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé.

Les offres doivent être adressées à : A Mr LE DIRECTEUR de l'administration locale DE LA WILAYA DE JIJEL.

Le retrait du cahier des charges ne peut se faire qu'après la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens ou dans le BOMOP.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens ou dans le BOMOP.

La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08 h jusqu'à 14 h, au siège la direction de l'administration locale de la Wilaya de Jijel, sise Jijel.

La date d'ouverture des offres est fixée en une seule séance publique, le dernier jour de la durée de préparation des offres, à 14 h 30 mn au siège de la direction de l'administration locale de la Wilaya de Jijel.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres.

L'enveloppe extérieure doit être cachetée, anonyme et ne comportera que la mention :

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour

Etude, Réalisation et suivi des système d'eau potable à travers la wilaya

Lot 07 : Alimentation en eau potable à travers les localités de boulaaba à partir du barrage de Boussiaba (Oued yahia khadrouch).

Lot 09 : Réalisation de deux réservoirs 1000 m3 et 500 m3 à la commune de Kaous.

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe intérieure cachetée portera la dénomination de l'entreprise, et la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de Trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis, dans le cas de l'entreprise attributaire du marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA D'OUM EL BOUAGHI

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NIF 0 999 0401 91236 20

Avis d'appel d'offres national (ouvert avec exigence de capacités minimales) N° 08/2020

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Oum El Bouaghi lance un avis d'appel d'offres national (ouvert avec exigence de capacités minimales) dans le cadre du programme de : RÉALISATION ET ÉQUIPEMENT D'UN TRIBUNAL A MESKIANA

N°lot	Désignation	Qualification demandée	Observation
04	Chauffage central	Catégorie 04 et plus travaux bâtiment (activité principale) et registre chauffage centrale	Le retrait de cahier des charges se fait au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Oum El Bouaghi *service marché* NOUVELLE VILLE MAKOMADES OUM EL BOUAGHI

Les documents et les pièces requises sont exigés dans l'article N° 05 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges :

I- Le dossier de candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature (remplie daté dûment signé et visé par le soumissionnaire)
- 2- La déclaration de probité (remplie daté dûment signée et visé par le soumissionnaire)
- 3- Les statuts pour les sociétés
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise
- 5- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

a/ Capacités professionnelle :

- 1- Copie de certificat de qualification et de classification professionnelle valide
- 2- Copie de références bancaires «RTB»

c/ Capacités technique :

- 1- Liste des moyens humains appuyés par l'affiliation CNAS (moins de 3 mois) et photocopies des diplômes (cadres)
- 2- PV d'huisserie de justice annexe en cours pour moyens matériels utilisés sur chantier accompagnés de (copie des cartes grise + copie des assurances + copie PV de contrôle technique) valide
- 3- Attestation de mise à jour (CNAS-CASNOS-CACOBATHP) valide
- 4- Extrait de rôle approuvé ou bénéficiant d'un échéancier de paiement (moins de 3 mois)
- 5- Extrait du cister judiciaire valide (moins de 3 mois)
- 6- Copie du registre de commerce
- 7- Copie de l'attestation du dépôt des comptes sociaux année 2018
- 8- Numéro d'identification fiscal NIF
- 9- Certificat d'activité fiscal (Czo) de l'année en cours

II - offre technique contient :

- 1- déclaration à souscrire (remplie, daté dûment signée et visée par le soumissionnaire).
- 2- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
- 3- planning de réalisation.
- 4- le cahier de charge portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » remplie, signée et visée par le soumissionnaire.

Observation :
* toutes les pièces demandées doivent être validées le jour de l'ouverture

III - offre financier contient :

La lettre de soumission (remplie, daté dûment signée et visée par le soumissionnaire).
Le bordereau des prix unitaires (BPU) (remplie en lettre et en chiffres daté dûment signé et visé par le soumissionnaire).
Le devis quantitatif et estimatif (DQE) (remplie en lettre et en chiffres daté dûment signé et visé par le soumissionnaire).
L'attributaire du marché doit joindre un dossier copie originale avant l'avis d'attribution du marché.

Remarque :

Le dépôt des offres est prévu le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h00 à 14h00. Les offres seront déposées au siège de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

NB : si le jour prévu pour le dépôt des offres coïncide avec un jour férié le dépôt des offres sera entre 8h00 et 14h00 du premier jour ouvrable.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

Avis d'appel d'offres nationale (OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES) N°08/2020

PROJET : réalisation et équipement d'un tribunal à Meskiana

Lot N°04 : chauffage centrale

« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres ouvert.

L'ouverture des plis (dossier de candidature, offre technique et offre financière) se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à onze heures à 14h00 au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'Oum El Bouaghi.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois plus la durée de préparation à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désirant assister à l'ouverture des plis.

LITTÉRATURE

Hajar Bali signe son premier roman «Ecorces»

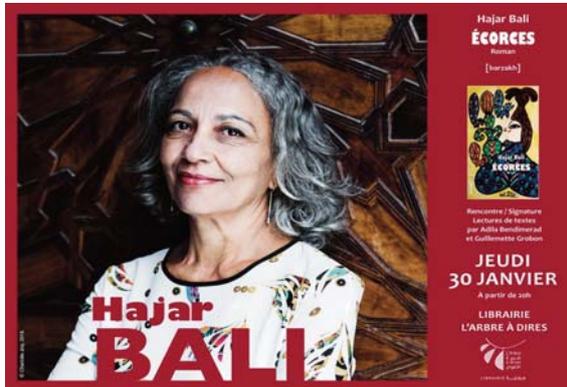
Dans son premier roman intitulée «Ecorces», Hajar Bali propose une saga familiale où, sur plusieurs générations, des histoires de femmes courage et d'amours impossibles se mêlent à des destinées d'hommes psychologiquement inhibés, étouffés qu'il sont par des figures de mères dominatrices.

Ce roman de 276 pages, paru récemment aux éditions Barzakh, dresse une galerie de portraits, des personnages aux vies interdépendantes représentant quatre générations issues d'une mère lignée avec, en trame de fond, des épisodes marquant dans l'histoire de l'Algérie à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Nour, brillant étudiant en mathématique de 23 ans vit sous le même toit que sa mère Meriem, sa grand-mère Fatima et son arrière-grand-mère Baya. A cette promiscuité, intenable, s'ajoutent le poids du secret et des non-dits qui rendent encore plus suffocante l'atmosphère dans le minuscule appartement.

C'est que dans ce «gynécée», Baya, la matriarche de la famille, règne en maître sur tout malgré son impotence et son grand âge. Elle est la gardienne de la mémoire familiale et la garante d'un ordre établi que l'arrière-petit-fils veut définitivement rompre pour «s'ouvrir au monde, à la vie et l'amour». Certes, l'aïeule est «une femme courage qui a bravé les interdits et les mœurs de son temps» pour s'émanciper et protéger son fils unique; jeune maman répudiée, Baya décide d'«enlever» son fils Haroun et de fuir Constantine pour Sétif où elle se met au service d'une famille de colons. Elle fuira à nouveau cette ville, quand surviendront les massacres du 8 mai 1945. Employée dans une usine, Baya, dans un réflexe de protection, ira jusqu'à inscrire son fils à l'école sous le prénom de Vincent.

A vingt ans, Haroun, moudjahid de la première heure à l'insu de sa mère, est arrêté pour son implication dans l'assassinat d'un maire. Ne sachant si son fils est mort ou



vivant, Baya le cherchera pendant sept ans au cours desquels elle lui choisira une épouse, un métier (menuisier) pour lui interdire, à son retour, de parler en public en simulant une invalidité due à d'anciennes tortures. Plus de vingt ans après, Kamel, fils de Haroun et petit-fils de Baya, dont l'avenir est tout tracé dans la menuiserie, tentera de se libérer du carcan familial et vivre l'amour qu'il s'est choisi. Mais il devra vite abdiquer devant l'intransigeance de sa mère et de sa grand-mère.

La propension de Baya de vouloir tout régenter sous prétexte de protéger les siens, finit par dévitaliser les hommes de la famille. Réduits au silence, Haroun comme Kamel se terrent dans l'atelier de menuiserie. «Anti-héros par fatalité», ils sont telles des ombres, n'ayant aucune prise sur leur vie, même intime. Kamel finit cependant par se marier et connaître la joie de la paternité

avec l'arrivée de Nour, avant d'être rattrapé par l'adversité. Il finira en prison où il vivra l'enfermement comme une échappatoire à une vie sans horizons et sans amour.

Devenant adulte, Nour devra remonter le fil de cette saga lourde de non-dits qui ressurgissent quand, à son tour, il tentera de se défaire de la chape familiale et de briser le cycle de l'échec qui semblent poursuivre, telle une malédiction, la lignée des hommes de sa famille, les uns après les autres.

Cette saga atypique se déroule en bonds et rebonds hasardeux où les personnages s'entremêlent souvent, avant que les filiations ne se clarifient au fil du récit qui gagne progressivement en fluidité. Hajar Bali a écrit en 2009 «Rêve et vol d'oiseau», un recueil de pièces de théâtre dont certaines ont été adaptées en Algérie et à l'étranger. En 2014, elle publie un recueil de nouvelles intitulé «Trop tard».

BD

«Raygor, un super-héros à Alger» de Si-Saber Mahrez

Un album de bande dessinée retraçant le parcours algérois de l'officier polonais de renseignement militaire, Mieczyslaw Slowikowski, espion en chef des forces alliées en Afrique du Nord pendant la deuxième guerre mondiale, a été édité récemment par le dessinateur Si-Saber Mahrez sous le titre «Raygor, un super-héros à Alger». Publié aux éditions Dalimen, cet album de BD en langue française a été réalisé suite à un concours organisé par l'ambassade de Pologne à Alger et le commissariat du Festival international de la Bande dessinée d'Alger (Fibda), pour la meilleure adaptation de l'histoire de cet officier connu sous le nom de code «Raygor».

Cette œuvre de 16 planches restitue le parcours algérois de Raygor depuis son arrivée à Alger en juillet 1941 et la création de la cellule de renseignement Alliée d'Afrique du Nord, installée dans un hôtel de la capitale. L'album illustre, dans un style de BD européen sans aucun dialogues, les différentes étapes de structuration de ce bureau de renseignement, à commencer par la création d'une entreprise commerciale par Raygor, en guise de couverture à ses activités d'espionnage et d'officier-recruteur.

Parcourant toute l'Afrique du nord pour ses soi-disant activités commerciales, l'officier polonais parvient à infiltrer l'armée française, en recrutant même des agents dans ses propres rangs, et à mettre sur pied des réseaux d'espionnage dirigés par d'autres agents polonais.

L'objectif de cette organisation était de surveiller les mouvements des navires de guerre français et faciliter le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, lors de la fameuse «Opération Torch».

L'agence de renseignement de Raygor a contribué à neutraliser l'armée de Vichy -du nom du gouvernement français collaborateur de l'Allemagne nazie- pour permettre le débarquement en Algérie et au Maroc en novembre 1942, de plus de 100 000 soldats des forces alliées.

À la fin de la guerre l'Algérie est décorée de «l'Ordre de l'empire britannique» pour sa contribution à la campagne Alliée en Afrique du Nord. Sur la même lancée, l'ambassade de Pologne à Alger a également édité un guide illustré, en français et en polonais, de la ville d'Alger sur les traces de Mieczyslaw Slowikowski, réalisé par l'artiste polonais Jędrzej Jelenski.

Ce guide de la capitale revient sur ses lieux comme la basilique Notre-Dame d'Afrique, l'hôtel St-Georges (El Djazair, actuellement), et autres cafés et restaurants, tous témoins des activités secrètes de l'officier Mieczyslaw Slowikowski et de ses agents sous-traitants, durant son séjour algérois.

NAAMA:

Un premier festival de Ksar Tiout de poésie populaire au mois de février prochain

La commune de Tiout au sud de la wilaya de Naama abritera la première édition du festival de Ksar Tiout de poésie populaire les 7 et 8 février prochain, avec la participation de 30 poètes de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris jeudi de la direction de wilaya de la culture.

Le programme de ce rendez-vous culturel, organisé par la direction de la culture en collaboration avec les associations «générations culturelles de distinction juvénile» et «les sables d'or d'arts et cultures», des rencontres poétiques à la place du vieux ksar de Tiout (82 km au sud de la wilaya).

Un jury composé de spécialistes et universitaires en littérature évaluera les prestations des poètes suivant la manière de



présenter œuvre, dans cette manifestation visant à créer une ambiance de compétition et un espace d'échange et de connaissance entre participants, a-t-on indiqué. Cette occasion contribuera à la promotion et la valorisation du patrimoine culturel national immatériel et à l'encouragement des talents en poésie populaire à travers des

spécialistes en patrimoine culturel qui animeront des communications traitant de sujets liés à ce volet artistique, a-t-on souligné.

Cette manifestation culturelle sera clôturée par une exposition qui mettra en exergue les trésors des ksours et des oasis du sud de la wilaya de Naama incluant l'artisanat et le folklore notamment.

OUARGLA:

Diverses activités culturelles au menu des Soirées du monodrame des oasis

Diverses activités culturelles sont au menu de la nouvelle édition des soirées du monodrame des Oasis qui aura lieu du 2 au 4 février prochain à Ouargla, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Des artistes locaux et des wilayas de Batna, Boumerdès et Tiaret prennent part à cette manifestation culturelle pour présenter leurs œuvres, tels que «Aya», «Istidâa» et «Doumia», a-t-on précisé. Au programme de ces soirées, qui se tiendront à la Maison de Culture Moufidi Zakaria, figurent également des conférences et rencontres

autour de différents thèmes liés à ce genre d'art, dont le théâtre interactif (une forme de théâtre où l'on fait intervenir le public), animées par des académiciens, dont Dr. Hamza Krira, Djamilia Mustapha Zgaï et autres, selon la même source.

Au cours des trois (3) jours de ces soirées du monodrame, des auteurs procéderont à des ventes-dédicaces de livres, a-t-on encore fait savoir. Initiée par l'association locale «Rokh El-Waha», cet événement vise à encourager les troupes théâtrales à présenter leurs

œuvres et à créer une dynamique de production dans le quatrième art, a-t-on souligné. Par ailleurs, plusieurs artistes de la wilaya d'Ouargla ont exprimé à l'APS leur souhait de la réouverture de la salle Sedrata (chef lieu de wilaya), qui a déjà bénéficié d'une opération d'aménagement, pour pouvoir abriter de telles manifestations culturelles, en attendant la réalisation de leur rêve concernant la création d'un théâtre régional à Ouargla en vue de contribuer au développement du quatrième art dans le Sud-est du pays.

2ÈMES JOURNÉES DU COURT MÉTRAGE: Appel à participation

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) a lancé un appel à participation à l'adresse des jeunes cinéastes algériens, réalisateurs de courts métrages pour prendre part aux 2ème Journées du court métrage prévues en mars, a-t-on appris auprès de l'agence.

La participation est ouverte aux réalisateurs de courts métrages, fiction et documentaire sortis entre 2015 et 2020, en prévision des 2èmes Journées du court métrage prévues à Alger les 21 et 22 mars 2020.

Les cinéastes intéressés devront envoyer leur candidature par courrier électronique à l'Aarc ou prendre attache avec l'agence, précise-t-on. La première édition de ces Journées s'est déroulée à Alger en octobre 2019 avec une sélection de huit courts métrage projetés pour la première fois au public, pour la plupart.

Les Journées du court métrage visent à faire découvrir au grand public les dernières productions de jeunes réalisateurs et leur donner une plus grande visibilité.

SPORT SCOLAIRE/CROSS DE SAKIET SIDI-YOUSSEF: La délégation algérienne présente avec 24 athlètes

La délégation algérienne s'envole jeudi pour la Tunisie avec 24 athlètes cadets et minimes, dont 12 filles, pour prendre part à l'épreuve de cross-country scolaire de Sakiet Sidi-Youssef, prévue aujourd'hui, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de sport scolaire (FASS).

Quatre courses seront au programme de ce rendez-vous commémoratif des événements de Sakiet Sidi Youssef: minimes (garçons), minimes (filles), cadets et cadettes.

L'Algérie sera présente avec 12 athlètes chez les minimes (6 garçons et 6 filles), et autant en cadets (6 garçons et 6 filles).

En prévision de cette compétition, l'équipe nationale a effectué un stage de six jours à Bordj Bou Arreridj, sous la conduite de quatre entraîneurs.

L'instance fédérale espère une participation «honorable» de ses athlètes, «en dépit de la rude concurrence qui les attend», soulignant que ce cross scolaire «va permettre de découvrir les meilleurs athlètes afin de les convoquer pour le Championnat du monde scolaire en avril prochain en Slovaquie».

L'opération de sélection des athlètes pour le rendez-vous de Sakiet Sidi Youssef a été effectuée lors du Championnat national de cross scolaire qui s'est déroulé en décembre dernier à Djelfa.

Cette compétition maghrébine, organisée chaque année en commémoration des bombardements meurtriers perpétrés en 1958 par les forces coloniales, réunit les athlètes minimes et cadets de Tunisie (pays hôte), d'Algérie, du Maroc et de Libye.

SPORT : Lancement «prochain» du skateboard et breakdance en Algérie (COA)

Deux nouvelles disciplines sportives, le skateboard et le breakdance seront lancées «prochainement», a annoncé le Comité olympique et sportif algérien (COA) à l'issue de la réunion de son Comité exécutif.

Ces deux disciplines désormais inscrites au programme des Jeux Olympiques, attirent de plus en plus de jeunes de la nouvelle génération.

Il existe diverses théories sur les origines du skateboard mais il est largement admis que ce sport est apparu dans les années 1940 lorsque des surfeurs ont fixé des roulettes sur des planches pour imiter la pratique du surf quand il n'y avait pas de vagues.

Un skateboard est utilisé comme moyen de déplacement ou pour réaliser des figures acrobatiques (tricks), le plus souvent en environnement urbain, ou dans des espaces spécialement aménagés (skateparks).

Le skateboard est aussi la pratique de cet objet, généralement considérée comme un sport, une activité récréative, une forme artistique ou un moyen de transport.

Les pratiquants sont appelés «skateurs» ou «riders», et le verbe skater signifie «pratiquer le skateboard».

Le breakdance, également appelé break dance, break, breaking, breakdancing, b-boying (terme privilégié aux Etats-Unis) est un style de danse développé à New York dans les années 1960, caractérisé par ses mouvements de corps saccadés, son aspect acrobatique et ses figures au sol. Un danseur de breakdance est appelé breakdancer. Bboy ou b-boy (pour un homme), Bgirl ou b-girl (pour une femme).

Bien qu'on pense qu'il est né aux Etats-Unis, des archives montrent qu'une forme de breakdance était dansée en Afrique, plus exactement à Kaduna, au Nigeria, en 1959.

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS FTT2: L'Algérienne Bekrar éliminée en quarts

L'Algérienne Ines Bekrar (331^e mondiale juniors) a été éliminée jeudi soir en quarts de finale du tournoi international de tennis ITF juniors FTT2, qui se dispute à Tunis (Tunisie), après sa défaite devant la Suissesse Sebastianna Scilipoti par deux sets à zéro (2-0).

L'Algérienne a perdu le premier set 6-1, avant de tomber au second 6-3 face à Scilipoti, tête de série N1.

La vice-championne d'Algérie seniors (16 ans) avait dominé au premier tour la Russe Kristina Kudryavtseva (6-1, 6-4), avant de s'imposer face à la Bulgare Daria Shalamanova (3-6, 7-6, 6-1).

Un parcours très honorable pour la jeune algérienne, qui va lui permettre d'améliorer son classement international ITF juniors, qui sera publié lundi prochain par la Fédération internationale de tennis (ITF).

Ce rendez-vous classé en grade 2, se dispute sur les courts en surface rapide de la Cité nationale sportive El-Menazah. Plusieurs joueuses relativement assez bien classées dans le ranking mondial des juniors prennent part à cette échéance, notamment la Suissesse Sebastianna Scilipoti (94^e) et la Russe Polina Latcenko (103^e).



JO-2020: Seulement 13 athlètes qualifiés, le COA tire la sonnette d'alarme

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a lancé un appel à la «mobilisation générale» pour qualifier le «maximum d'athlètes» aux Jeux Olympiques Tokyo-2020 alors que seulement 13 sportifs ont validé jusque-là leur billet pour ce rendez-vous planétaire prévu du 24 juillet au 9 août. Le président du COA et l'ensemble des membres du comité exécutif ont convenu d'«associer tous leurs efforts avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et le nouveau locataire du 1^{er}-Mai pour qualifier le maximum d'athlètes à ces joutes, sachant que le nombre d'Algériens qualifiés à ce jour pour Tokyo-2020 ne dépasse pas les 13 athlètes», a indiqué l'instance dans un communiqué à l'issue de sa réunion mercredi soir. Selon la même source, «cette situation est



due à la décision de soustraire au COA ses prérogatives liées à la préparation et la qualification des athlètes pour les JO-2020». Conscients des retards enregistrés, le président du COA Mustapha Berraf et les membres du bureau exécutif se sont engagés à «mobiliser tous les moyens humains et matériels

pour tenter de redresser la situation dans le cadre du soutien à la politique prônée par le gouvernement», souligne l'instance olympique. D'autre part, Hassiba Boulmerka a été confirmée dans ses fonctions de présidente de la commission Femme et Sport et cheffe de mission pour Tokyo-2020.

JUDO Inauguration d'une nouvelle école de judo à Alger

Une nouvelle école de judo a été ouverte jeudi au niveau de l'établissement primaire Cheikh-Bouamama d'El Mouradia (Alger), dans le cadre du projet de l'Académie nationale de la discipline lancée en Algérie en janvier 2019.

Ce projet est le fruit d'un accord entre le Comité olympique et sportif algérien (COA), la Fédération algérienne de judo (FAJ) et la Fédération internationale de judo (FIJ), avec l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Education nationale.

Etaient présents à la cérémonie d'inauguration le secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, Noureddine Morceli, le président du COA, Mustapha Berraf, l'ancienne médaillée olympique et coordinatrice générale

du projet, Soraya Haddad, l'ancienne championne du monde et olympique en athlétisme Hassiba Boulmerka, le directeur des activités culturelles et sportives au niveau du ministère de l'Education nationale, Abdelouhab Khoualene, le wali déléguée de Sidi M'hamed, Fouzia Naâma et le président de l'Assemblée populaire communale (APC), d'El Mouradia, Mourad Sameur.

"L'Algérie est l'unique pays africain à avoir lancé ce programme de la FIJ qui est lié aux valeurs olympiques de l'éducation et du sport.

Il faut l'étendre à toutes les disciplines sportives pour devenir une culture chez nous.

Nous avons constaté que certaines disciplines ne

prennent pas en considération le volet du sport scolaire et de la jeunesse.

C'est pour cette raison que plusieurs athlètes ne connaissent pas les fondamentaux du sport et les coordonnées techniques pour pratiquer leur discipline en toute simplicité", a déclaré à la presse Mustapha Berraf, également président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).

Même son de cloche chez Soraya Haddad: "C'est un programme qui va nous aider à avoir des athlètes disciplinés avec des valeurs à l'avenir.

Outre le volet sportif, il va leur servir même dans leur vie privée.

Le projet est fait pour éduquer ces enfants et leur

inculquer les valeurs de ce sport". Et d'enchaîner: "Le judo a été reconnu en 2016 comme le sport le plus éducatif pour les petits enfants de 5 à 12 ans par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Je suis certaine qu'avec le staff et l'aide du COA, nous allons réussir et pourquoi pas avoir d'autres écoles dans plusieurs disciplines".

Outre cette école, un deuxième établissement sera inauguré jeudi à la Cité diplomatique 1 de Bordj El-Kiffan (Alger), portant à 14 leur nombre total à l'échelle nationale. Pour leur part, les présents lors de cette inauguration, notamment Morceli et Boulmerka, ont salué ce programme qu'ils qualifient de "grand pas" vers l'avenir.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (6^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) : L'USMA et la JSK pour l'honneur

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, l'USM Alger et la JS Kabylie, éliminés, aborderont la 6^e et dernière journée de la phase de poules, saujourd'hui, avec l'intention de quitter la compétition avec les honneurs en s'imposant pour leur ultime sortie.

Engagée dans le groupe C, l'USM Alger (4e, 2 pts), qui reste sur une défaite sans gloire au Maroc face au WA Casablanca (3-1), accueillera les Angolais de Petro Atlético, également éliminés (3es, 3 pts), au stade du 20-Août-1955 (14h00), dans un match sans enjeu pour les deux formations.

Le club algérois, toujours à la recherche de sa première victoire dans cette phase de poules, espère terminer sur une bonne note à la troisième place, derrière les deux premiers Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et le WA Casablanca, qualifiés, qui s'affronteront au stade Loftus Versfeld de Pretoria pour la tête du groupe.

Confronté à une crise financière sans précédent depuis l'intersaison, le champion d'Algérie sortant sera privé du milieu défensif Abderrahim Hamra, suspendu, et de l'attaquant Zakaria Benchaâ, blessé et prêt au CS Sfaxien (Ligue 1 tunisienne). Si la mission de l'USMA sera, a priori, dans ses cordes, celle de la JS Kabylie (4e, 4 pts), versée dans le groupe D, sera plus difficile devant son public de Tizi-Ouzou, puisque l'adversaire du jour n'est autre que le leader du groupe et double détenteur du trophée, l'ES Tunis (11 pts), renforcé par sa légion de joueurs



algériens et qualifié pour les quarts de finale avant cette ultime journée. Sèchement battu lors de la précédente journée à Kinshasa par l'AS Vita Club (4-1), synonyme d'élimination, le club kabyle est appelé à se remettre en question et à se racheter face à l'Espérance dans un derby indécis et équilibré.

Même si le match sera sans enjeu pour les «Canaris» sur le plan comptable, il est en revanche important pour le nouvel entraîneur tunisien Yamen Zelfani pour l'entame de son travail, lui qui doit remobiliser ses troupes.

L'ancien coach de Dhofar (Oman) s'est engagé cette semaine pour trois saisons, en remplacement du Français Hubert Velud. Il sera présent en tribune pour assister au premier match de sa nouvelle formation.

Dans l'autre rencontre de cette poule, les Marocains du Raja Casablanca

(2es, 8 pts), qualifiés en compagnie de l'EST, accueilleront les Congolais

de l'AS Vita Club (3es, 4 pts), éliminés à l'instar de la JSK.

Le point avant la 6e et dernière journée

Point du groupe C de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, avant la 6^e et dernière journée, samedi :

USM Alger (Algérie) - Petro Atlético (Angola) 14h00
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - WA Casablanca (Maroc) 14h00

Classement :	Pts	J
1). Mamelodi Sundowns	11	5 QUALIFIE
2). WA Casablanca	9	5 QUALIFIE
3). Petro Atlético	3	5
4). USM Alger	2	5

Déjà joué :

USM Alger - WA Casablanca	1-1
Mamelodi Sundowns - Petro Atlético	3-0
Petro Atlético - USM Alger	1-1
WA Casablanca - Mamelodi Sundowns	0-0
USM Alger - Mamelodi Sundowns	0-1
WA Casablanca - Petro Atlético	4-1
Mamelodi Sundowns - USM Alger	2-1
Petro Atlético - WA Casablanca	2-2
WA Casablanca - USM Alger	3-1
Petro Atlético - Mamelodi Sundowns	2-2

NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

TRANSFERT :

Zeffane rejoint le club russe Krylia Sovetov Samara

Le défenseur international algérien Mehdi Zeffane, libre de tout engagement depuis l'été dernier, s'est engagé jeudi soir avec le club russe de Krylia Sovetov Samara (Div.1), a annoncé la direction du club. Libre depuis la fin de son contrat avec Rennes, en juin dernier, Zeffane (27 ans) s'est engagé

jusqu'au 31 décembre 2021 avec le club russe, actuel 15^e et avant-dernier au classement du championnat Russe (18 points).

Zeffane n'avait pas trouvé un point de chute depuis la fin de son bail avec le club breton avec lequel il a remporté la Coupe de France, suivie trois mois plus tard par la

CAN-2019 décrochée avec l'équipe nationale en Egypte. Ayant débuté la CAN-2019 sur le banc, Zeffane a intégré l'Onze de départ depuis le match des quarts de finale face à la Côte d'Ivoire (1-1, aux t.a.b : 4-3), suite à la blessure contractée par Youcef Atal (OGC Nice/ France) au niveau de l'épaule.

L'écart de niveau s'accroît entre l'Europe et le reste du monde

«L'écart de niveau entre l'Europe et le reste du monde s'est accentué» dans le football, a constaté le directeur du développement de la Fifa, Arsène Wenger, hier à l'occasion du lancement d'un programme de «développement des talents». Ce programme doit permettre aux fédérations membres de mettre en place des plans de détection afin de «réduire les écarts» au sommet du football mondial. L'Europe monopolise

les victoires en Coupe du monde masculine depuis le dernier titre du Brésil en 2002. Côté clubs, la dernière équipe non européenne sacrée championne du monde, les Corinthians, l'a été en 2012.

Les différences de revenus sont également abyssales: selon le classement annuel du cabinet Deloitte, les 30 clubs les plus riches du monde sont tous affiliés à l'UEFA, la confédération européenne. «Nous avons be-

soin de plus de compétitions de jeunes pour identifier les talents et leur proposer un chemin de carrière et nous devons également renforcer la formation des entraîneurs», a déclaré le Français, ancien entraîneur d'Arsenal. Dans le cadre de ce nouveau programme, les 211 fédérations membres pourront bénéficier dès 2020 d'une «évaluation des différentes composantes de leur écosystème de haute

performance aussi bien masculin que féminin, à savoir leurs équipes nationales, leurs championnats nationaux, leurs programmes de détection des talents et leurs centres d'entraînement», a ajouté la Fifa. Le programme prévoit également la formation des instructeurs locaux, des directeurs techniques et des cours sur mesure pour les entraîneurs des gardiens de but, de futsal ou de beach-soccer.

LIGUE 1 (16^E JOURNÉE):

Le CRB pour conforter sa position en tête, derby indécis à l'Ouest

Le CR Belouizdad, champion d'hiver, tentera de préserver sa position en tête du classement en accueillant le CA Bordj Bou Arréridj, alors que son dauphin le MC Alger, groggy, effectuera un déplacement périlleux pour affronter l'AS Ain M'lila, à l'occasion de la 16^e journée du championnat de Ligue 1 prévue à partir d'aujourd'hui.

Après plus d'un mois de trêve hivernale, la compétition reprendra ses droits, chaque équipe tentant de démarrer la seconde partie de la saison sur de bonnes bases.

Le CRB (1er, 29 pts), qui est allé recharger ses batteries en Tunisie, partira favori dans son ancre du 20-Août-1955 face au CABBA (9e, 19 pts), dans ce qui sera le premier match des deux entraîneurs Frank Dumas, côté Chabab, et Moez Bouakaz, côté Bordj, engagés cet hiver.

Le match sera assez spécial pour le premier qui va affronter son ancienne équipe avec laquelle il avait débuté la saison.

Le MCA (2e, 27 pts), sonné suite à son élimination surprise en 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie en déplacement par le WA Boufarik, devra relever la tête à l'Est du pays en défiant l'ASAM (9e, 19 pts).

Sans entraîneur depuis le limogeage du technicien français Bernard Casoni en décembre dernier, le Mouloudia n'aura plus droit à l'erreur, dans l'optique de rester aux troupes du leader, d'autant que les poursuivants sont à l'affût.

Le CS Constantine (5e, 22 pts), qui reste sur une victoire en déplacement face au Paradou AC (2-1), aura à cœur de préserver sa dynamique, en recevant la JS Saoura (9e, 19 pts), dirigée sur le banc par le nouvel entraîneur Meziane Ighil.

Les Constantinois, auteurs d'une phase aller irrégulière, aspirent à monter sur le podium et surtout se positionner dans la course au titre.

De son côté, la JSS est en train de faire les frais de l'instabilité criarde au niveau de la barre technique avec la succession de pas moins de trois entraîneurs depuis le début de l'exercice (Bouakaz, Bougherara, Ighil).

À l'Ouest du pays, deux rencontres seront au programme : ASO Chlef (13e, 17 pts) - NC Magra (14e, 16 pts) et le derby USM Bel-Abbès (5e, 22 pts) - MC Oran (7e, 20 pts), qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics.

Si le match USMBA-MCO mettra aux prises deux équipes qui visent le haut du tableau, la confrontation entre Chélifiens et Magraouis sera à «six points» en vue de la course pour le maintien.

Cette 16^e journée, marquant le début de la phase retour, est également marquée par le choc entre l'ES Sétif et l'USM Alger prévu mardi au stade du 8-Mai-1945 (17h00), alors que les deux derniers matchs (JS Kabylie - NA Hussein-Dey et Paradou AC - US Biskra) se joueront respectivement mercredi et jeudi prochains.

Le programme

Programme des rencontres de la 16^e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévues à partir de samedi :

Samedi 1^{er} février :

AS Ain M'lila - MC Alger 15h00 (huis clos)
CS Constantine - JS Saoura 16h00 (huis clos)
ASO Chlef - NC Magra 17h45
USM Bel-Abbès - MC Oran 18h45

Lundi 3 février :

CR Belouizdad - CABBA Arréridj 16h00

Mardi 4 février :

ES Sétif - USM Alger 17h00

Mercredi 5 février :

JS Kabylie - NA Hussein-Dey 18h45

Jeudi 6 février :

Paradou AC - US Biskra 17h00

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	29	15 (Champion d'hiver)
2). MC Alger	27	15
3). JS Kabylie	24	15
->). USM Alger	24	15
5). CS Constantine	22	15
->). USM Bel-Abbès	22	15
7). ES Sétif	20	15
->). MC Oran	20	15
9). CABBA Arréridj	19	15
->). AS Ain M'lila	19	15
->). JS Saoura	19	15
12). Paradou AC	18	15
13). ASO Chlef	17	15
14). NC Magra	16	15
15). NA Hussein-Dey	15	15
16). US Biskra	14	15

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP): Création d'une commission de réflexion

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé la création d'une commission de réflexion, dont l'objectif est l'élaboration des dossiers de plusieurs points relevant du professionnalisme.

«Cette commission composée de représentants de clubs, choisis par le président de la LFP, a pour mission d'élaborer des dossiers qui relèveront notamment du statut particulier des clubs, du contrat du joueur, de la fiscalité et de la sécurité sociale, des droits de TV, du sponsoring solidaire, et d'autres sujets comme le système de la compétition et les infrastructures», a indiqué l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel.

Cette commission a été créée lundi, au cours de la réunion du Bureau exécutif de la LFP sous la présidence de Abdelkrim Medouar.

«Elle sera installée prochainement et elle entamera dès sa mise en place sa mission afin d'arriver à la rédaction d'un document qui regroupera toutes les réflexions et idées en mesure de contribuer à la sortie de la crise dans lequel se débat le football professionnel», précise la LFP.

Rappelons que la création de cette commission intervient suite à la demande des présidents de clubs, lors de la réunion conjointe LFP / présidents de clubs tenue le 19 décembre dernier.

LIGUE 1 (MERCATO) : Le NAHD et l'USMBA interdits de recrutement, un marché en baisse

Le NA Hussein-Dey et l'USM Bel-Abbès, sont les deux seuls clubs issus de la Ligue 1 de football à se voir interdire le recrutement durant la période d'enregistrement d'hiver clôturée le 21 janvier, a annoncé mercredi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

«Deux clubs en Ligue 1 ont été interdits de recrutement, il s'agit du NAHD et l'USMBA, tandis que en Ligue 2, 11 clubs n'ont pas été autorisés à enrôler de nouveaux joueurs», souligne la LFP, dans ses conclusions sanctionnant la dernière réunion de son Bureau exécutif, tenue lundi dernier à Alger. L'instance dirigeante de la compétition a souligné que le mouvement des joueurs en Ligue 1 cet hiver «a enregistré 55 départs et 37 arrivées, dont 7 étrangers, alors qu'en Ligue 2 il y a eu 40 départs pour 16 arrivées». La LFP a enregistré lors de la première période estivale (mercato estival, ndlr) la délivrance de 418 de licences pour la Ligue 1, et 420 joueurs en Ligue 2, soit un total de 838 joueurs seniors et 749 joueurs réserves. «Ces données font ressortir que les 32 clubs de ces deux paliers ont connu un changement d'effectif à près de 50%.

Plus du tiers de ces joueurs disposent d'un contrat qui court jusqu'à la fin de cette saison mais la moitié sont sous contrat jusqu'à 2020», explique la LFP. L'instance présidée par Abdelkrim Medouar a constaté que «le nombre de joueurs recrutés durant le mercato d'hiver est nettement inférieur dans les deux Ligues par rapport à la saison suivante : 37 contre 58 dans le premier palier et 16 contre 61 dans le second palier». Enfin, concernant le mouvement des entraîneurs, la LFP a constaté «7 changements au niveau de la Ligue 1 et 8 en Ligue 2. La JS Saoura (Ligue 1) et le DRB Tadjenanet (Ligue 2) sont à leur troisième entraîneur.

APS

LIGUE 2 (17E JOURNÉE): Voyage à risque pour le WAT, le MOB et l'USMH

Le co-leader du championnat de Ligue 2 de football, le WA Tlemcen, risque de laisser des plumes chez l'AS Khroub, ce dont pourrait profiter l'Olympique Médéa avec lequel il partage la 1^{re} place, alors que le duo du bas du tableau, le MO Béjaïa et l'USM Harrach, appréhende grandement sa sortie à l'occasion de la 17^e journée aujourd'hui



L'OM (1^{er} - 32 points), sorti indemne de sa visite à El-Harrach (1-1), accueille au stade Imam-Lyes la valeureuse formation de l'USM Annaba (6^e - 24 pts) dans une rencontre qui promet du spectacle entre deux équipes pratiquant un football plaisant.

Les Annabis, battus au match aller (1-3), veulent prendre leur revanche, mais auront du mal à résister aux hommes de Chérif Hadjar, décidés à assurer au plus vite leur retour parmi l'élite.

Ce n'est pas le cas pour son compagnon de classement, le WAT, qui devra se déplacer de l'Ouest à l'Est pour y affronter l'ASK (9^e - 20 pts), qui pense beaucoup plus à assurer son maintien qu'à viser autre chose.

Les camarades de Belatrèche, auteur d'un doublé lors de la victoire (4-0) devant la JSM Béjaïa, sont conscients de la difficulté de la tâche qui les attend chez les Khroubis, difficiles à manier à domicile et qui n'ont concédé qu'une courte défaite (1-0) à Tlemcen.

Le choc de cette 17^e journée a pour théâtre le stade de Relizane où le RCR (3^e - 27 pts) attend la visite d'une équipe de la JSM Skikda (5^e - 26 pts) invaincue depuis quatre journées et auteur

d'une remontée spectaculaire au classement général, comme l'indique sa dernière victoire devant le RC Arbaâ (2-0).

Cette empoignée entre clubs du haut du tableau sera très attendue, dans la mesure où elle fixera les chances des deux équipes dans la course vers l'accession en Ligue 1.

Le RCA (3^e - 27 pts), l'autre grand favori pour la montée qui concernera cette saison quatre clubs, sera peut-être le grand bénéficiaire de cette journée, à la seule condition de l'emporter sur son terrain, devant la lanterne rouge, l'USMH (16^e - 12 pts).

Les hommes de Bouhellal comptent exploiter une éventuelle défaillance du peloton de tête pour faire le «break».

En revanche, un nouveau faux-pas des Harrachis pourrait précipiter leur descente au palier inférieur.

Deux matches entre malclassés sont programmés respectivement à Tadjenanet et Béjaïa.

Le DRBT (12^e - 18^e pts), ex-pensionnaire de l'élite, continue de suer sang et eau pour s'extirper de la «zone rouge».

Son adversaire du jour n'est autre que le MOB (14^e - 17 pts) qui patauge égale-

ment dans les profondeurs du classement depuis l'entame de la saison.

Les «Crabes» n'ont engrangé qu'un petit point lors de leurs cinq dernières sorties.

Le match de Tadjenanet sera donc à «six points» pour ces deux équipes habituées à évoluer à un meilleur niveau.

L'autre club bougiote, la JSMB (15^e - 14 pts) n'aura plus droit à l'erreur en recevant au stade de l'Unité maghrébine, l'Amel Bousaâda (9^e - 20 pts).

Les hommes du nouvel entraîneur Saïd Hammouche, qui ont boycotté cette semaine les entraînements pour non-régularisation de leur situation financière, sont condamnés à l'emporter devant leur public s'ils veulent avoir des jours meilleurs.

Un derby oranais attire l'attention, celui qui oppose à Arzew, l'OMA (12^e - 18 pts) à l'ASM Oran (7^e - 23 pts).

Les deux «teams» ont des objectifs opposés : l'OMA n'est pas encore sauvée de la relégation, alors qu'El-Djamiïa est toujours en course pour la montée.

Le dernier match au programme de cette journée se jouera à El-Eulma entre deux équipes du milieu du

tableau, à savoir le MCEE (8^e - 21 pts) et le MC Saïda (9^e - 20 pts), qui devraient évoluer sans pression, avec l'objectif de glaner les trois points afin de s'offrir une bouffée d'oxygène.

Le programme

Samedi (15h00) :
Olympique Médéa - USM Annaba
OM Arzew - ASM Oran
MC El Eulma - MC Saïda
RC Relizane - JSM Skikda
RC Arbaâ - USM El Harrach
DRB Tadjenanet - MO Béjaïa
AS Khroub - WA Tlemcen
JSM Béjaïa - Amel Bousaâda

Classement :	Pts J
1). O. Médéa	32 16
--). WA Tlemcen	32 16
3). RC Relizane	27 16
--). RC Arbaâ	27 16
5). JSM Skikda	26 16
6). USM Annaba	24 16
7). ASM Oran	23 16
8). MC El Eulma	21 16
9). MC Saïda	20 16
--). A. Bousaâda	20 16
--). AS Khroub	20 16
12). OM Arzew	18 16
--). DRB Tadjenanet	18 16
14). MO Béjaïa	17 16
15). JSM Béjaïa	14 16
16). USM El Harrach	12 16

TRANSFERT : Le départ de Khacéf à Bordeaux lié au transfert de Poundjé

Le transfert du défenseur international espoir du NA Hussein-Dey Naoufel Khacéf aux Girondins de Bordeaux (Ligue 1/France) est tributaire du départ du Franco-Camerounais Maxime Poundjé, convoité en Championship (Div.2 anglaise), rapportait jeudi le magazine France Football.

«Pisté par Rennes l'été dernier, Khacéf intéresse les Girondins de Bordeaux en cas de départ de Maxime Poundjé lors de ce mercato d'hiver. Le Franco-

Camerounais de 27 ans, apparu à deux reprises, aurait des touches concrètes en Championship», écrit FF. Khacéf (22 ans) est lié par un contrat avec le Nasria jusqu'en 2021.

Il s'était mis en évidence lors de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine la saison dernière.

La saignée n'est pas prête de s'arrêter dans l'effectif du NAHD cet hiver, au grand dam des supporters alors que

leur équipe est en position de premier reléguable au terme de la phase aller du championnat (15^e, 15 pts).

Alors que Khacéf pourrait être transféré dans les prochaines heures en France, le Nasria a enregistré auparavant le départ de trois joueurs : Dadi El-Hocine Mouaki et Redouane Zerdom à l'ES Sahel (Tunisie) ainsi que Mohamed Amine Tougaï à l'ES Tunis, double détenteur de la Ligue des champions d'Afrique.

Tameze (Nice) prêt à l'Atalanta

Le milieu de terrain de l'OGC Nice est prêt à l'Atalanta Bergame jusqu'à la fin de la saison. L'OGC Nice a confirmé le prêt d'Adrien Tameze en Italie ce vendredi matin dans un communiqué publié sur son site officiel : "L'OGC Nice et l'Atalanta Bergame se sont mis d'accord sur le prêt avec option d'achat d'Adrien Tameze jusqu'à la fin de la saison 2019-20. Arrivé à l'été 2017 au Gym, en provenance de Valenciennes, Adrien Tameze (25 ans) a découvert la L1 et l'Europe avec le maillot rouge et noir".



Coman a repris l'entraînement

Bonne nouvelle pour Kingsley Coman, qui a repris l'entraînement avec le Bayern Munich. Alors qu'on l'attendait initialement pour la mi-février, l'international français, touché au genou le 11 décembre face à Tottenham, a repris l'entraînement collectif avec le Bayern Munich ce jeudi. Blessé tout seul sur une course face aux Spurs, Coman a été applaudi par ses coéquipiers lors de son retour. Après 45 minutes, il a quitté le groupe pour se consacrer à un travail individuel.

Carrasco de retour à l'Atlético

L'international belge est de retour à l'Atlético Madrid, deux ans après son départ pour la Chine et le Dalian Yifang.

Yannick Carrasco est de retour en Europe après deux ans passés en Chine, au Dalian Yifang. L'international belge s'est en effet engagé avec son ancien club de l'Atlético Madrid dans le cadre d'un prêt.

Le joueur de 26 ans a déjà évolué deux saisons et demi dans la capitale espagnole entre l'été 2015 et janvier 2018. Un passage lors duquel il a inscrit 23 buts en 124 matches, dont un en finale de Ligue des champions en 2016. Un retour en Europe été déjà évoqué depuis un moment, avec Arsenal et la Premier League parmi les premières destinations citées pour l'ancien monégasque.

"Yannick Carrasco est un nouveau joueur de l'Atlético Madrid après que notre club et le Dalian Yifang aient trouvé un accord pour un prêt jusqu'à la fin de la saison, ont fait savoir les Colchoneros dans un communiqué. L'attaquant a passé sa visite médicale à la Clinica Universidad de Navarra.

Zidane dit non au départ de Bale

À chaque mercato, le même refrain. Gareth Bale (30 ans, 12 matchs et 2 buts en Liga cette saison) va-t-il quitter le Real Madrid ? Encore une fois, la réponse devrait être la même malgré un récent intérêt de Tottenham : le Gallois va poursuivre l'aventure dans la capitale espagnole, comme l'a confirmé son entraîneur Zinédine Zidane en conférence de presse. "Un départ de Bale ? Gareth est avec nous, je n'envisage pas cette possibilité. Je compte sur lui", a-t-il expliqué. Suffisant pour mettre fin aux rumeurs ?



Olivier Giroud ne partira pas !

Si un accord avait été trouvé avec la Lazio Rome, Olivier Giroud va finalement rester à Chelsea, selon L'Equipe. En effet, au vue des difficultés des Blues à trouver un attaquant, sans oublier la blessure de Tammy Abraham, les Londoniens ont décidé de conserver le Français. L'international tricolore va donc aller jusqu'au bout de son contrat à Londres.

AGÜERO DEVANCE LEWANDOWSKI

L'attaquant argentin affiche un ratio but/minute supérieur à tous les attaquants des cinq grands championnats.

A 31 ans, Sergio Agüero continue d'afficher un niveau tout simplement bluffant. Si Manchester City peine davantage cette saison que la précédente, l'attaquant est lui toujours au top, avec un bilan de 21 buts et 3 passes décisives en 23 rencontres toutes compétitions confondues cette saison. Mieux, l'Argentin affiche le meilleur ratio de buts par minute, comme le rapporte Whoscored.com. Le Kun devance de ce fait Ciro Immobile (Lazio Rome), Timo Werner (RB Leipzig), et surtout Robert Lewandowski (Bayern Munich), à ce stade de la saison 2019-2020.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-LIGUE ARABE L'Algérie lauréate du Prix de l'excellence arabe de la performance culturelle

L'Algérie a décroché mercredi soir au Caire le prix de l'excellence arabe pour la performance culturelle, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). Cette distinction intervient en guise de reconnaissance de ses efforts continus pour la réalisation du développement culturel et de son soutien constant à l'action culturelle arabe commune. La cérémonie de remise du prix s'est déroulée au siège de la Ligue Arabe, à l'occasion de la tenue de la 5^e Conférence arabe de la culture et de la création, organisée par le département "Culture et dialogue de civilisations", en collaboration avec le Centre arabe de la culture et de l'information (Caci). La cérémonie a été rehaussée par la présence de personnalités diplomatiques de haut niveau et d'Hommes de culture, dont le président du Caci Abdellah Kherchami, de la secrétaire générale adjointe à la Ligue arabe, Haifa Abou Ghazala et de l'ancien SG de la Ligue arabe, Amr Moussa. Créée au Caire en 2004, le Caci œuvre à l'appui de l'action culturelle et civilisationnelle arabe. Il est lié, depuis 2006, à la Ligue arabe par un accord de coopération et compte des bureaux dans plusieurs pays arabes.

ALGÉRIE-UA-LIBYE

M. Djerad achève une visite à Brazzaville où il a pris part à un sommet sur la Libye

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a quitté hier Brazzaville (République du Congo) où il a pris part au 8^e Sommet du comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye.

M. Djerad, qui représentait le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce sommet, a réitéré, jeudi, lors des travaux, la "disponibilité de l'Algérie à rapprocher les positions des parties belligérantes en Libye et abriter toute réunion inter-libyenne visant à contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable".

"L'Algérie, qui se tient à l'équidistance entre les deux parties libyennes, fait preuve d'un maximum de neutralité, tout en appuyant la légitimité des institutions reconnues internationalement. Elle réitère, aujourd'hui, sa disposition à rapprocher les positions des parties belligérantes et abriter toutes réunions entre les frères libyens pour contribuer à trouver une solution à la crise et jeter les bases d'un nouvel Etat stable", a déclaré M. Djerad. De son côté, le ministre des Affaires



étrangères, Sabri Boukadoum, a affirmé que l'Algérie continuera de jouer un "rôle moteur" dans le règlement "le plus rapidement possible", de la crise libyenne, indiquant que "la solution ne peut-être que politique et pacifique et ne peut venir que des Libyens eux-mêmes avec l'aide internationale et notamment des pays voisins".

La nécessité d'une stratégie consensuelle visant une solution politique négociée en Libye, tout en excluant la solution militaire et l'ingé-

rence extérieure, a été également mise en avant par le président de ce comité et président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, à l'occasion de cette rencontre. Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a salué les initiatives internationales de sortie de crise en Libye, plaidant pour une solution politique "négociée". Le comité de haut niveau a réaffirmé son ferme attachement à l'intégrité territoriale de la Libye, à son unité nationale et à son indépendance.

TAMANRASSET :

Une foule nombreuse accompagne le Chahid lieutenant Hocine Touahria à sa dernière demeure

Une foule nombreuse est venue accompagner le Chahid lieutenant Hocine Touahria à sa dernière demeure jeudi après-midi au cimetière Errahma à Tamanrasset en présence des autorités locales civiles et militaires. L'oraison funèbre a été l'occasion de mettre en relief les qualités et vertus du défunt Chahid du devoir, décédé dans le crash

d'un avion militaire près de la commune d'Oued Zitoun dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Le corps du Chahid Touahria avait été accueilli mercredi soir au niveau de la base aérienne militaire de Tamanrasset, en présence de ses proches, des membres du commandement de la 6^{ème} Région militaire et des autorités locales.

GRÈVE DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE :

Les parents d'élèves appellent à faire preuve du sens des responsabilités

Plusieurs parents d'élèves ont déploré les interruptions répétées des cours dans certaines écoles primaires en raison de la grève observée par des enseignants de ce palier et de l'impact du débrayage sur la scolarité des élèves, appelant tout un chacun à faire preuve de sens des responsabilités.

A ce propos, le président de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), Khaled Ahmed a estimé que «la grève est un droit constitutionnel, mais ceci ne doit pas se faire au détriment de l'élève», appelant les enseignants grévistes à «faire preuve de sagesse et de clairvoyance, et à placer l'intérêt de l'élève au-dessus de toute autre considération». L'association a également appelé le nouveau ministre de l'Éducation, Mohamed Oudjaout à la nécessité d'«ouvrir les canaux du dialogue avec les enseignants grévistes, dans l'intérêt de nos enfants». Dans ce contexte, des parents d'élèves approchés par l'APS ont affirmé que ce sont leurs enfants qui payent le prix de cette grève, et ce, ont-ils dit, «face au silence du ministère de l'Éducation et à la détermination des enseignants à poursuivre la grève pour une durée de trois jours d'affilée», ce qui impacte «néanmoins», ont-ils regretté, l'instruction des élèves en classes du primaire, notamment ceux qui s'apprennent à passer les épreuves de fin de cycle primaire.

Estimant que les enseignants «sont en droit de réclamer l'amélioration de leur conditions de travail et la concrétisation de leur revendications socio-professionnelles», les parents d'élèves ont souligné toutefois que ces revendications ne doivent pas se faire au détriment du système éducatif jusqu'à mettre en péril l'avenir des élèves. Ils ont réitéré, par là même, leur appel à l'adresse des enseignants grévistes, «à faire preuve de sens des responsabilités et à placer l'intérêt de l'élève au-dessus de toute considéra-

tion». Par ailleurs, certains enseignants ont estimé que la grève d'une journée/semaine «n'affectera pas l'apprentissage pédagogique des élèves mais sa poursuite de trois jours/semaine peut rendre difficile l'achèvement du programme scolaire, ce qui est de nature à provoquer un écart en matière d'apprentissage entre les classes de la même école et entre les établissements scolaires». Pour sa part, le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), Mezziane Meriane considère que «la perturbation des cours trois jours par semaine peut impacter l'apprentissage des élèves», appelant le ministère de tutelle à «trouver des solutions aux revendications des enseignants du primaire et ce pour l'intérêt de l'élève». Face à cette situation, plusieurs parents d'élèves passent cette période sur les nerfs d'autant que ce genre de perturbations compliquent davantage leurs quotidiens, notamment les travailleurs. D'autres parents ont opté pour des cours particuliers afin de permettre à leurs enfants de rattraper les cours perdus. Abdallah Dif Allah, spécialiste des questions éducatives, estime que l'interruption des cours «peut compromettre le principe de continuité qu'exige l'école, de même qu'elle porte préjudice au rythme scolaire et éloignera le secteur de l'éducation des normes internationales en terme de nombre de semaines de cours, en sus de priver les élèves des compétences nécessaires à la poursuite de leurs parcours éducatifs». Le rattrapage des cours perdus «est possible dans le cycle primaire, l'enseignant étant en mesure de récupérer les cours par des mesures pédagogiques comme la réduction du nombre des exercices», a-t-il ajouté, soulignant que «si la perturbation persiste jusqu'au troisième trimestre, le traitement du problème doit être envisagé sur le plan juridique et administratif».

Londres veut stimuler les échanges commerciaux avec l'Afrique

Le Brexit met fin à 47 ans d'échanges «privilegiés» entre le Royaume-Uni et l'Union européenne au moment où Londres a déjà commencé à stimuler les échanges commerciaux avec l'Afrique, aspirant à devenir le plus grand investisseur du G7 en Afrique d'ici 2020.

Dans un souci d'approfondir et «redéfinir» ses relations commerciales avec le continent africain après sa sortie de l'Union européenne, Londres a organisé un sommet économique UK-AFRICA le 20 janvier 2020 en présence du Premier ministre britannique Boris Johnson, et des dirigeants et représentants de 21 pays africains.

Le Royaume-Uni est à la recherche de relations commerciales nouvelles, s'accordant à dire des analystes, misant notamment sur les pays africains et ceux du Commonwealth (Inde, Canada, Australie), alors que le Brexit met fin à 47 ans d'échanges «privilegiés» avec l'Union européenne. L'UE représentait en 2018, 43% de ses exportations et 53% de ses importations, selon des sources locales britanniques. Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a plaidé pour que le Royaume-Uni devienne l'«investisseur de choix» des pays africains, promettant 7 milliards de livres sterling d'investissement immédiat. Il a, en outre, assuré aux dirigeants africains que le

Royaume-Uni serait «plus ouvert aux migrants du continent africain après le Brexit», soulignant que la sortie du Royaume-Uni de l'UE à la fin du mois de janvier marquerait la fin du traitement de faveur des migrants européens. En tournée en 2018 sur le continent, l'ex-Première ministre britannique Theresa May avait, pour sa part, dit son ambition de faire de son pays «le plus grand investisseur du G7 en Afrique d'ici à 2022». Un nouveau partenariat qui passe par des investissements, et annoncé une enveloppe de 4 milliards de livres (4,1 milliards d'euros) pour des investissements dans l'économie africaine.

Les relations commerciales avec l'Afrique après le Brexit

Toutefois, des analystes font relever que des pays africains ne seront pas épargnés par les conséquences du Brexit, la plupart des accords commerciaux que le Royaume-Uni a passés avec ces pays africains ayant été négociés par l'intermédiaire de l'UE.

Après le Brexit, la Grande-Bretagne pourra en revanche établir des accords plus directs (bilatéraux) avec des pays africains, notamment l'Éthiopie, et ses anciennes colonies, Ghana, Kenya, Afrique du Sud, Sierra Leone, Nigeria, son premier partenaire économique en Afrique de l'Ouest, où les entreprises bri-

tanniques sont présentes depuis des décennies dans les secteurs clés des matières premières ou des télécoms.

Au-delà de l'horizon 2020, les accords commerciaux entre de nombreux pays africains et le Royaume-Uni devraient rester les mêmes dans le cadre d'un certain nombre «d'accords de continuité». Ceux-ci stipulent essentiellement que les conditions commerciales (tarifs, quotas, normes, etc.) devraient rester inchangées entre un certain nombre de pays et de blocs commerciaux africains et l'UE.

Par exemple, en septembre dernier, le Royaume-Uni a lancé un accord de partenariat économique avec l'Union douanière d'Afrique australe (Sacu) - qui est composée de l'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie, du Lesotho et d'eSwatini - et le Mozambique. Il est conçu pour maintenir les choses telles qu'elles sont dans le cadre des relations commerciales actuelles que les pays d'Afrique australe entretiennent avec l'UE. Le Royaume-Uni a mis en place une quarantaine d'accords de «continuité» de ce type, couvrant près de 70 pays.

Droits de douanes et contrôle aux frontières

En sortant de l'Union européenne (UE), la Grande-Bretagne s'expose en revanche à l'instauration de droits de

douanes de la part de ses anciens partenaires européens. Dans ce contexte, le renforcement des contrôles aux frontières risque de compliquer les exportations africaines qui transitent aujourd'hui par le royaume : fleurs, fruits frais ou matières premières. De quoi augmenter le coût des exportations africaines vers l'Europe. L'Afrique du Sud exporte, par exemple, 10% de sa production de vin vers le Royaume-Uni et les producteurs s'inquiètent d'une augmentation des droits de douanes vers l'UE. L'industrie très lucrative des fleurs, pour laquelle Londres constitue le second marché d'exportation après les Pays-Bas, pourrait également souffrir. Pour contourner cette menace, un accord commercial sur l'exportation des végétaux entre le Kenya et l'UE serait en négociation. Les Pays-Bas sont un point de transit important pour les fleurs kenyennes qui entrent en Europe. Qu'en est-il des producteurs de fleurs du Kenya ? Le Brexit pourrait également avoir besoin de nouvelles infrastructures au Royaume-Uni pour faire face à certaines importations. Le Kenya Flower Council a fait remarquer que l'infrastructure permettant de faire acheminer les fleurs directement vers le Royaume-Uni n'est pas aussi développée que la route Nairobi-Amsterdam. En d'autres termes, il pourrait y avoir un impact.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

Un terroriste, candidat à l'exécution d'un attentat kamikaze à Alger, capturé

Un terroriste, qui était candidat à l'exécution d'un attentat kamikaze visant les marches pacifiques dans le centre de la capitale, en utilisant une ceinture explosive, a été capturé mercredi à Birtouta (Alger) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a capturé, le 29 janvier 2020, dans la commune de Birtouta à Alger/teRM, le terroriste recherché «R. Bachir». Ce dernier était candidat à l'exécution d'un attentat kamikaze visant les marches pacifiques dans le centre de la capitale, en utilisant une ceinture explosive», précise la même source. Par ailleurs,

et «dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à Ain-Safra, wilaya de Nâama/zeRM, deux (2) narcotrafiants à bord d'un véhicule touristique chargé d'une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux et quatre-vingt-six (86) kilogrammes», ajoute le communiqué.

«Ces opérations viennent s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain et confirment la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP et les différents services de sécurité, à préserver la sécurité du territoire national, et à déjouer toute tentative de porter atteinte à la stabilité du pays», souligne le MDN.